

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, jeudi 29 octobre 1942

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST. NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361
SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

Menace aux communications entre les Etats-Unis et l'Australie

(voir en page 3)

Le compromis de la Confédération Les souscriptions à l'emprunt passent \$458 millions

Sur une étude du professeur F.-R. Scott — Fictions juridiques et réalités — L'autonomie est indispensable dans les cadres de la constitution

A soixante-quinze ans, la Confédération canadienne suscite encore des échanges d'opinions sur les idées maitresses qui lui ont donné le jour. Fréquemment, nous reprenons le vieux débat fondamental : les auteurs de notre constitution avaient-ils pour but de créer un grand Etat unitaire, ou seraient absorbées toutes les différences religieuses, ethniques et culturelles, ou cherchaient-ils à former un pays où s'associeraient dans un commun effort et sur un pied d'égalité les descendants des nationalités française et anglaise appelés à cohabiter sur le sol d'Amérique?

Un universitaire anglo-canadien, le professeur Frank Scott, qui est l'un des esprits les plus aigus de la génération, a publié la dernière livraison du *Canadian Journal of Economics and Political Science* une étude approfondie qu'il a intitulée *Political Nationalism and Confederation*. Il recherche les principes qui ont guidé les hommes d'Etat du Haut et du Bas-Canada, ainsi que des Provinces Maritimes, dans l'élaboration de la structure constitutionnelle qui a survécu trois quarts de siècle à la rouille du temps et aux difficultés imprévisibles des événements quotidiens.

Après plusieurs années d'instabilité ministérielle, il devenait évident que le régime de l'Union avait vécu, qu'il était désormais incapable d'assurer au pays les bénéfices d'une administration ferme et cohérente. C'est alors que certains parlementaires songèrent à établir une fédération qui engloberait le Haut et le Bas-Canada et éventuellement toutes les colonies britanniques en Amérique. Cette union permettrait la création d'un grand pays et faciliterait la naissance d'un état d'esprit national, indispensable pour résister à l'attraction sans cesse croissante des Etats-Unis. L'union, voilà donc le grand motif qui animait les hommes politiques d'alors.

Comment y parvenir? L'union législative paraissait toute simple et c'est elle, sans aucun doute, qui eût prévalu, n'eût été la résistance des Canadiens français soucieux de préserver leur autonomie. Le professeur Scott cite plusieurs textes de Macdonald où ce dernier affirme la nécessité de créer un Etat fort et de réserver le plus de pouvoirs possible au gouvernement central. Mais il en est d'autres qui indiquent clairement que Macdonald comprenait qu'il était inutile d'y penser davantage et qu'il lui faudrait accepter à cet égard les vues de la minorité. Au banquet de Halifax, Macdonald reconnaissait que "la seule question qui reste à déterminer est celle des mesures nécessaires pour sauvegarder les intérêts locaux et sectionnels". A la conférence de Québec qui s'ouvrit le 10 octobre 1864, il propose, appuyé par Tilly, la résolution de fédération où il a pris soin d'ajouter : *pourvu que cette union soit effectuée conformément au principe de la justice envers les différentes provinces*. Qu'on nous permette enfin de reproduire ici le texte suivant cité de Macdonald pendant le débat de février-mars 1865 et qui démontre nettement qu'il avait compris la nécessité d'établir une fédération :

Je n'ai jamais hésité à dire que, si la chose était praticable, une union législative eût été préférable... Si nous voulions avoir un gouvernement et un Parlement pour toutes les provinces, nous aurions le gouvernement le meilleur, le moins coûteux, le plus vigoureux et le plus fort... J'ai trouvé que ce système était impraticable. Et d'abord, il ne saurait rencontrer l'assentiment du Bas-Canada, qui sent que, dans la position particulière où il se trouve comme minorité, parlant un langage différent, et professant une foi différente de la majorité du peuple sous la Confédération, ses institutions, ses lois, ses traditions nationales, qui lui sont chères, pourraient avoir à souffrir. C'est pourquoi il a été compris que toute proposition qui impliquerait l'absorption de l'individualité du Bas-Canada ne serait pas reçue avec faveur par le peuple de cette section... Nous avons trouvé en outre qu'il n'y avait de la part des provinces inférieures aucun désir de perdre leur individualité, et qu'elles partageaient à cet égard les mêmes dispositions que le Bas-Canada.

Voilà qui est précis. Contre leur désir profond, contre leur préférence personnelle, un groupe d'hommes politiques anglo-canadiens acceptaient un compromis. Faisant écho à Macdonald, Brown déclarait que l'essence de notre convention est que l'union sera fédérale et non législative.

Au reste, il n'y avait pas que les Canadiens français à s'opposer à une excessive centralisation des pouvoirs aux mains du gouvernement fédéral. Les représentants de ce que Macdonald appelait, sans intention péjorative, les *provinces inférieures*, furent acérés dans leurs commentaires sur la limitation de la juridiction provinciale. Un délégué néo-écossais, M. Annand, se demandait si l'Assemblée législative de sa province ne serait qu'un peu plus impuissante qu'une Cour des sessions ou un conseil de ville. Un autre délégué se plaignait que cette Assemblée n'aurait que l'autorité d'émettre des permis de tavernes.

Par ces textes officiels, on constate que le problème de l'autonomie provinciale au sein de la Confédération canadienne n'est pas neuf. Les raisons invoquées il y a 75 ans sont aussi fondées qu'elles l'étaient alors; peut-être davantage aujourd'hui, parce qu'elles se doublent de la confirmation d'une longue expérience.

Le professeur Scott, partisan d'un pouvoir central robuste, dissout les caractères nationaux des provinces en souffrant, essaie de démontrer que les auteurs de notre constitution entretenaient ces vues. Il est possible, même si le fait n'est nullement prouvé, que la majorité d'entre eux étaient des centralisateurs convaincus qui, comme Macdonald, n'ont fait des concessions que pour obtenir ce qu'ils jugeaient essentiel : la formation d'un pays uni. Ce qui compte, c'est que cette concession, ils l'ont faite et qu'elle s'est traduite dans le texte même de ce qu'on nomme, d'une façon assez barbare, l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

A quelle autorité la Confédération doit-elle son existence? Le professeur Scott soutient que ce ne sont pas les provinces qui lui ont donné l'être et il cite à cet égard la phrase de lord Carnarvon, selon laquelle le Dominion dérive *de son existence* d'un *external authority*, c'est-à-dire du gouvernement impérial. Il y a là un sophisme facile à déceler. Il ne faut pas confondre les fictions juridiques avec les réalités. Ce sont bien les colonies britanniques d'Amérique qui, librement et d'un commun accord, ont résolu de s'unir en fédération. Le Parlement impérial n'a fait que sanctionner officiellement une décision à laquelle en étaient arrivés les principaux intéressés. Ce sont les provinces qui ont voulu que leur entente s'effectue et qui sont allées à Londres faire bénir leur union.

Le professeur Scott reproche au Comité judiciaire du Conseil privé, dans des buts impérialistes, d'avoir favorisé fréquemment les réclamations des provinces contre l'Etat central. C'était, prétend-il, écarter la théorie fondamentale sur laquelle repose l'édifice confédératif. Il est vrai qu'à l'occasion, le Conseil privé, dans des intentions qu'il n'y a pas lieu de scruter ici, a paru accorder une oreille bienveillante aux revendications constitutionnelles invoquées par les administrations provinciales. Nous croyons qu'en agissant ainsi, il a tenu compte des conditions particulières dans lesquelles s'est exercé le régime politique qui nous régit présentement et qu'en examinant les intentions déclarées ou présumées du législateur, il a saisi le caractère du compromis canadien qui exige, pour durer, que les pouvoirs provinciaux n'en viennent pas à l'évidence qu'ils sont lésés dans leurs droits les plus chers.

La Confédération tient-elle les promesses de l'avenir? Survivra-t-elle à la guerre et à l'évolution rapide qu'elle déterminera un peu partout dans le monde? L'union nationale dans le respect mutuel s'avèrera-t-elle un idéal impossible à atteindre? La Confédération périra-t-elle des coups que lui portent ceux qui en veulent fausser l'esprit? Il est trop tôt pour répondre à ces questions. Ce qui est certain, c'est qu'il est permis d'affirmer sans l'ombre d'un doute, c'est que la Confédération, comme l'écrivait un jour M. Henri Bourassa, ne vivra qu'à la condition de reconnaître en fait le caractère composite de la nation et, notamment, LES DROITS HISTORIQUES ET CONSTITUTIONNELS DE LA POPULATION D'ORIGINE FRANÇAISE. Hors de là, ce sont les discordes éternelles, les querelles ethniques, les oppositions de groupes, la ruine définitive d'une constitution qui n'est pas sans défauts, certes, mais qui vaut mieux que l'inconnu, l'inconnu qui impliquerait forcément tout changement de régime opéré dans des circonstances où la confusion le dispute à l'incertitude.

Roger DUHAMEL

20-X-42

Bloc-notes

Les 18 et les 19 ans

Nous avons dit plus d'une fois déjà ce que nous pensons de l'appel aux armes des jeunes de 18 et 19 ans. Nous aurons sans doute l'occasion d'y revenir; mais nous voulons tout de suite noter que *Jeunesse*, l'organe de la J. I. C., mène sur ce sujet une vigoureuse campagne. La livraison d'octobre de ce bulletin reproduit à ce propos, outre de nombreuses citations du *Devoir*, des textes typiques de *Time* (la revue américaine qui n'est pas toujours aussi bien inspirée), du *Toronto Daily Star*, de *Relations*; elle donne des articles originaux de M. André Laurendeau et de sa propre rédaction. Tout cela est, on le devine, fort intéressant. Ainsi *Relations*, dont les rédacteurs sont des hommes qui connaissent particulièrement la jeunesse, dit :

Les jeunes gens de 19 ans et encore plus de 18 ans sont en pleine croissance, physique, psychologique et morale. Ils sont à l'âge où ils apprennent le métier ou la profession qui les rendra utiles à la société, où ils s'adaptent à leur vie d'homme. L'enrôlement, à cette période, veut dire le gaspillage à peu près complet — physique, psychologique et moral — de toute une génération de jeunes qui, s'ils reviennent de la guerre, NE POURRONT JAMAIS SE RE-ADAPTER A LA VIE et demeureront une charge pour le pays et dangereuse pour la société.

Et ceci rejoint ce texte du *Toronto Star* du 7 octobre :

Il y a des jeunes de 18 ans qui sont assez formés; d'autres qui ne le sont point. C'est encore l'âge de fréquenter les écoles. Reporter jusqu'à 18 ans l'âge mobilisable et envoyer outre-mer bien avant leurs 19 ans les jeunes gens ainsi mobilisés serait d'une initiative douteuse et nous hésitons à croire que le gouvernement en viendrait à bout.

Jeunesse dit que "les jeunes s'exécutent mal... une abstention cratitive devant un problème aussi grave, de la part d'autres périodiques qui passent cependant, jusqu'à présent, pour des publications d'avant-garde".

Tout le monde, évidemment, n'entend pas son devoir de la même façon.

O. H.

Le commerce d'Albion

Les hommes d'affaires britanniques pensent déjà à leur commerce de demain et élaborent des maintenant une technique nouvelle pour remplacer leurs méthodes actuelles de négoce qui deviendront alors périmées.

L'Association of British Chambers of Commerce vient de publier dans ce dessein un nouveau code de succès commercial domestique dont l'intérêt ne peut nous échapper.

Ce mémoire des négociants anglais, que nous recueillons dans un grand journal d'Angleterre, prévoit tout d'abord qu'il se produira durant les trois ou quatre années qui suivront la suspension des hostilités une facilité commerciale incalculable : un flot d'exportations en vives et en matériaux de reconstruction se dirigera vers les pays dévastés par la mitraille et le passage des armées, sans aucune sollicitation de la part des fournisseurs. Mais cette période sera transitoire. Ensuite viendra l'ère normale des produits nouveaux créés par la science inventive de la guerre et dont il faudra pousser la vente.

Les commerçants de l'île devront alors avoir à leur service une équipe de voyageurs de commerce formés à la technique nouvelle.

(Suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Le *Devoir*, paraît-il, a "un bouquet quasi quotidien d'aménités à l'adresse du rédacteur en chef du Canada". C'est du moins ce que dit le *Canada* de ce matin. Comme si le *Devoir* faisait autre chose que rendre aménités pour aménités à quelqu'un qui ne se gêne point pour lui envoyer des fleurs de son jardin. Qu'il continue, s'il aime cela, et qu'il en attende en retour.

After you, my dear Edmond — ce qui se pourrait traduire librement : Tirez les premiers, Messieurs les Anglais.

Se croisant au service, qu'il dit, des Canadiens français, du Canada, de la C. I. de tous les québécois croit-il avoir l'heur d'être lui-même une penopie de bouillottes, de Shields?

Se prendre ainsi pour le Bouclier Canadien, ça ne serait toutefois pas nouveau. Dans la table, il est question de Pirée pris pour un homme.

L'Heureux Bouclier! Pauvres Canadiens français, pauvre Canada, pauvre Civilisation.

Elle atteindra aujourd'hui le demi-milliard — Le chemin fait en huit jours — Comment va la guerre en Russie et en Egypte — Crise prochaine en Océanie — La presse impérialisante, M. Godbout et la conscription pour outre-mer

En 1917-18, il y eut 124,588 conscrits canadiens pour outre-mer — A même ceux de 1940-42, plus de 145,000 ont déjà passé dans l'armée pour servir n'importe où — Un article concluant du "Droit"

D'après toutes les apparences, la situation des Américains dans le Pacifique, entre la Nouvelle-Guinée et les îles Fidji, est assez dangereuse. Cela explique les conciliabules tenus ces jours-ci et encore ces heures-ci à Washington entre M. Roosevelt et différents chefs militaires, de même qu'avec des chefs de la flotte américaine dans le Pacifique. A ce que l'on peut voir, les Japonais préparent une forte offensive navale, entre les Nouvelles-Hébrides et les îles Fidji et il y a à ce sujet d'importantes concentrations des unités japonaises. Il s'agit pour le Japon de tenter de couper les lignes de communication océaniques entre l'Australie et les Etats-Unis afin d'enrayer les opérations de ravitaillement et de renfort entre les deux nations et d'isoler dans la mesure du possible et l'Australie et les forces américaines déjà rendues en Océanie. La reprise de l'aérodrome de Guadalcanal, enlevé il y a quelques semaines par la marine américaine aux Japonais, est l'un des objectifs de ceux-ci, au cours de l'exécution de leurs plans stratégiques. Les Américains tiennent à Guadalcanal un terrain de six par neuf milles environ, où l'aérodrome se trouve; mais tout le reste de l'île, qui fait partie de l'archipel Salomon, est aux mains des Japonais. Et ils y ont déjà débarqué, pour autant qu'on le sache, une quarantaine de mille soldats et d'hommes de toutes armes. Jusqu'ici, les Américains ont tenu contre les offensives répétées, et fait perdre plusieurs unités navales et des transports à l'ennemi. Mais, des quatre ou cinq porte-avions qu'ils avaient sur l'océan Pacifique, ils ont perdu le "Yorktown", le "Lexington" et le "Wasp", — celui-ci lancé en 1939 et de type tout à fait récent, par conséquent; et si les Japonais ont, de leur côté, perdu cinq ou six porte-avions, sinon sept, il leur en reste en service plusieurs autres, — on comptait qu'ils en avaient au moins une douzaine, lors de leur coup sur Pearl-Harbor; alors que les Etats-Unis, bien qu'il leur en reste aussi, sont obligés d'en garder sur l'Atlantique et sont si loin du champ de bataille du Pacifique qu'ils ne peuvent en détacher plusieurs en temps utile, pour les régions où Japonais et Américains se mesurent, entre les Etats-Unis et l'Australie.

En Russie, les Allemands ont lancé une nouvelle offensive dans les régions caucasiennes, vers le centre, et ils ont pris, disent-ils, une ville importante en direction des champs de pétrole de Grozny. Les Russes admettent qu'il y a de ce côté une attaque ennemie dangereuse, mais ils ne disent rien quant à la ville qu'ils auraient perdue aux Allemands. Vers Stalingrad, nouveaux mouvements militaires des deux côtés. Les combats de rues dans la ville elle-même se poursuivent, avec avances et reculs des soldats; et la situation d'ensemble reste la même, ou à peu près, les belligérants piétinant sur place. La mauvaise saison s'en vient à la rescousse des Russes.

Du côté de l'Egypte, les dépêches sont plutôt laconiques. Les Allemands et les Italiens prétendent tenir bien leurs lignes et ajoutent que la bataille croit en intensité. Les Britanniques rapportent que les contre-attaques de Rommel, ainsi que ses tentatives de rompre leurs lignes à coups de chars d'assaut n'ont encore rien rapporté à l'axe et que partout les Britanniques gardent et consolident leurs positions, de plus en plus embarrassantes pour les manœuvres que tente Rommel, jusqu'ici mis en assez mauvaise posture et dont la situation peut devenir critique d'une heure à l'autre.

L'EMPRUNT CANADIEN

A la fermeture des listes, hier soir, après sept jours de souscriptions continues, les organisateurs de l'emprunt canadien (le troisième depuis 1939) rapportaient avoir dépassé le total de \$458 millions et quart. A même ce montant, l'île de Montréal avait déjà souscrit \$100 millions et demi et l'ensemble de la province de Québec, plus de \$124 millions et tiers, dont \$1 million et demi provient d'une souscription du gouvernement de la province. Celle-ci en est rendue aux deux tiers de son objectif, qui est de \$200 millions. On croit que ce montant sera surpassé, et en juger à la façon dont marchent les souscriptions. Ainsi, hier, la province de Québec a souscrit en quelques heures un peu plus de \$8 millions et les organisateurs de la province ont lieu d'être satisfaits, mais ils redoublent d'efforts pour dépasser l'objectif minimum.

AVONS-NOUS LA CONSCRIPTION ?

Tandis que toute une presse impérialisante, à Toronto, à Montréal et ailleurs, somme presque M. Ralston de faire des pressions continues auprès de M. King pour obtenir qu'il lance la proclamation mettant en vigueur la loi de conscription, — même pour outre-mer, — que nous avons dans nos statuts depuis juillet dernier, on tente chez nous de nous faire croire que nous n'avons pas, en fait, la conscription pour service outre-mer. Nous l'avons, mais de façon déguisée, ainsi que l'expliquait il y a peu de temps le "Financial Times" de Montréal (23 octobre, dans un article intitulé "Le Devoir" a donné la traduction du texte

anglais). Dans l'article fort sensé et réellement irréfutable que M. Camille L'Heureux a donné hier au "Droit" ("La conscription pour outre-mer", 28 octobre) ce journaliste d'Ottawa écrit : "La conscription pour service n'importe où existe pourtant bel et bien, au Canada. Depuis août dernier, il n'y a plus de conscription pour la défense du Canada en Canada. L'amendement à la loi sur la mobilisation des ressources nationales a tout changé. Il reste seulement la conscription tout court, la conscription pour service n'importe où... Telle est maintenant la loi du pays... M. Godbout, premier ministre de la province de Québec, manifestait l'autre jour la même ignorance [que la presse impérialiste] de la réalité, lorsqu'il promettait que le premier ministre du Canada n'imposerait jamais la conscription. Si la nouvelle loi sur la mobilisation des ressources nationales n'est pas la conscription tout court, la conscription pour service n'importe où, nous ne comprenons plus rien..." L'adversaire, M. L'Heureux, après avoir rappelé que la question de l'arrêté ministériel promis par M. King, au cas où il enverrait des conscrits outre-mer, "ne change rien à la situation juridique du conscrit; depuis août dernier, qu'il signe ou non pour outre-mer, il est conscrit pour service n'importe où", rapproche la situation de 1917 de celle de 1942. D'après la conscription de 1917, il y eut 124,588 recrues levées aux termes de cette loi "et aucune ne fut envoyée sur les fronts de combat", dit la "British United Press" dans une revue comparative de la situation. "Or, d'après la même agence de dépêches, au mois d'août 1942, on estime que sur 175,000 conscrits, seulement 30,000 avaient signifié leur volonté de demeurer en service au pays; les autres avaient opté pour service n'importe où dans l'armée active, la marine ou l'aviation. La conclusion est évidente. La conscription pour la défense du Canada au Canada a déjà fourni plus de recrues aux forces armées de notre pays pour tous les théâtres de guerre que la conscription de 1917. La formule employée il y a 25 ans ne donna que 124,588 conscrits, tandis que la formule savante de 1940 à août 1942 a fourni 145,000 recrues pour service n'importe où".

Ces chiffres sont concluants : nous avons déjà la conscription pour où il plait à nos autorités militaires d'envoyer les jeunes Canadiens. M. L'Heureux ajoute à ses chiffres comparatifs de 1917 et de 1942 l'observation suivante, tout à fait juste : "A mesure que les hostilités prendront de l'ampleur, les hommes d'âge militaire vont être conscrits en plus grand nombre que jamais. Une fois conscrits pour service n'importe où, la grande majorité d'entre eux préfèrent ensuite, pour des raisons diverses [parmi lesquelles, M. L'Heureux ne le dit pas, mais tout le monde le sait, il y a les pressions constantes des officiers sur les hommes, les faveurs consenties à ceux qui prennent du service actif pour outre-mer, les brimades imposées à ceux qui persistent à ne vouloir servir qu'au Canada, mais qu'on pourra envoyer n'importe où n'importe quand, si l'on veut], signer pour outre-mer". En fait, M. L'Heureux le souligne, 16 pour cent seulement des jeunes gens déjà conscrits jusqu'en août 1942, ont jusqu'ici refusé de signer un engagement pour outre-mer. "La mise en vigueur du service national sélectif réduira cette proportion. Avec cette conscription indirecte pour outre-mer, le gouvernement paraît être en train d'attendre au même résultat qu'avec la conscription directe". Cette conclusion s'impose, en effet, et la presse impérialiste canadienne, de même que M. Godbout, naviguent dans l'erreur, ainsi que le démontre M. L'Heureux. Ce serait le temps pour M. Godbout de donner suite à sa promesse de 1939, selon laquelle il s'engageait à démissionner comme premier ministre québécois, si d'aventure le parti libéral allait imposer la conscription pour outre-mer. Nous l'avons, et depuis des mois : les chiffres le démontrent, et, au surplus, elle est dans la loi. Quoi qu'affirme et que dise le porte-parole québécois du parti libéral, des milliers de jeunes Canadiens conscrits en vertu de la loi de 1940 pour la défense du Canada au Canada peuvent maintenant servir à la défense du Canada outre-mer, ce qui est en fait la conscription toute pure pour outre-mer, quelle que soit la formule trompeuse dont on étiquette la vérité. Les choses étant ce qu'elles sont, il est facile de voir jusqu'à quel point M. Godbout prétend abuser de la crédulité publique. Le public de chez nous est plus intelligent que le suppose notre premier ministre élu sur la foi de promesses vaines, en 1939. Le présent démontre de quel manque de sincérité furent ces promesses, ou bien il démontre comme quoi M. Godbout, s'il fut sincère, n'entend rien à la situation présente. Il n'aurait qu'à relire ou à lire l'article du "Financial Times" signalé par le "Devoir" ces jours-ci pour comprendre la situation, — ou pour réfléchir sur l'article concluant du "Droit" d'hier, journal qui n'a pas de raison particulière de représenter les choses autrement qu'elles ne sont en réalité. — G. P.

20-X-42

Politique fédérale

Le silence de M. Ralston et la volubilité du "Soleil"

Comment un journal ministériel s'y prend pour faire entendre à M. Ralston qu'il ferait mieux de s'en aller — La dague sous les fleurs

LES AFFAIRES DE HONG-KONG ET DE DIEPPE

Par Léopold Richer

Ottawa, 29-X-42 — Le ministre de la Défense nationale, M. J. L. Ralston, fera-t-il une déclaration ou tiendra-t-il une conférence de presse sous peu? Il y a déjà quelque temps que le ministre est de retour au pays. Contrairement à ceux qui reviennent d'outre-mer, M. Ralston est resté silencieux. Il n'a rien à dire. Ou, s'il a quelque chose à dire, il aime autant ne pas le dire, de peur peut-être de heurter les sentiments de quelques-uns de ses collègues ou la politique officielle du gouvernement. Toutes les suppositions sont permises dans les circonstances. M. Ralston est reconnu, à tort ou à raison, comme le leader des ministres conscriptionnistes. Les choses vont-elles à son goût, selon ses idées, conformément à ce qu'on lui a demandé à Londres? Les choses vont-elles mal, à l'encontre de ses opinions personnelles et des besoins qu'il a constatés en Grande-Bretagne? On serait curieux de le savoir.

La presse conscriptionniste

Alors que M. Ralston garde le silence,

la presse conscriptionniste hausse le ton. Elle demande au gouvernement de préparer des renforts pour combler les vides créés par les pertes subies à Dieppe. Elle parle fort. Elle somme le ministre de s'expliquer. Elle va encore plus loin : elle lui conseille de donner sa démission s'il ne peut imposer ses vues aux autres membres du cabinet. Pendant ce temps, ainsi que le notait le *Financial Times*, le premier ministre, M. Mackenzie King, a remanié son cabinet. Après avoir tenu la dragée haute à la province de Québec, il a nommé trois ministres dociles, qui n'ont aucun goût pour la révolte, et dont l'un, le major-général L.-R. LaFlèche, a la réputation d'être conscriptionniste à fond. L'imbroglie s'aggrave. Les idées se mêlent. Les faibles ont la force d'encourager les conscriptionnistes. Et ceux-ci ne se gênent pas d'exploiter les faibles.

Réflexions du "Soleil"

Le *Soleil* de Québec a publié mardi (27 octobre) quelques notes assez justes — sauf sur un point que

(suite à la dernière page)

L'actualité

Superstitions à la mode

Le courrier d'un journaliste est fait, comme on le pense bien, de toutes sortes d'envois : demandes, invitations des gens qui pensent généralement à fournir du travail aux reporters, sollicitations d'aide pour tous les genres d'œuvres, réclames multiples, circulaires avec ou sans échantillons qui varient du rouge à lèvres aux béignes de guerre en passant par la teinture pour les bas, lettres de remerciements aussi, cela arrive et ce n'est pas désagréable, communiqué par paquets pour finir par les recettes qu'on voudrait mettre à la mode : recettes sans sucre, sans beurre, bientôt sans œufs, un jour peut-être, sans ingrédients du tout. Au train où vont les choses on verra probablement finir par trouver la formule chimique de l'immortalité simplifiée et essentielle et nous offrir, par exemple, des succédanés de tous les aliments en comprimés de différentes couleurs. On n'aura plus alors qu'à choisir selon ses besoins, (il ne sera plus question de goût ou d'appétit) trois jaunes, deux verts, quatre bleus, cinq rouges et un noir, selon qu'on voudra des protéines, des vitamines, des calories, du calcium ou du fer.

Mais la recette la plus importante, celle qui promettrait la chance en tout et le moyen de faire de l'argent... sans en dépenser. Seulement il ne faut pas briser la chaîne "The Good Luck of London" et la continuer dans les vingt-quatre heures en adressant à quatre personnes à qui l'on veut du bien, à qui l'on souhaite de bonne chance. Cette chaîne a été commencée par un

(suite à la dernière page)

unioniste conscriptionniste, lui aussi, n'est-il pas du cabinet King?

Le Grincheux

20-X-42

Citation d'actualité

Une nation qui a beaucoup d'enfants peut se rira de tous les revers et de toutes les décadences politiques; elle est certaine de ressusciter un jour.

Louis BERTRAND (article à la "Revue des Deux Mondes")

A la Société historique

Les Canadiens de 1763 ont eu la libre disposition de leur sort

Ils pouvaient passer en France, en Louisiane, aux frais du vainqueur — Mais l'Anglais a tenu à les garder ici — Les Canadiens deux fois chez eux — Leur âme n'a jamais été asservie

Conférence de M. Régis Roy

M. Régis Roy, fonctionnaire à la retraite du gouvernement fédéral, auteur d'un grand nombre d'études historiques, entre autres, de l'Armorial du Canada français, en collaboration avec M. E.-Z. Massicotte, était hier soir, le conférencier invité de la Société historique de Montréal, qui tenait son assemblée régulière du mois à la Bibliothèque de la ville, rue Sherbrooke.

La conférence de M. Régis Roy avait pour titre: *La dernière phase de la Nouvelle-France: ni conquis, ni cédés.*

"Nous avons été vaincus par un ennemi supérieur en nombre, non en valeur militaire, dit le conférencier, mais nous n'avons jamais été conquis, ni cédés. Les Canadiens de 1763 ont eu la libre disposition de leur sort futur et le vainqueur a désiré ardemment obtenir leur allégeance. Les correspondances de l'époque en font foi. Les anciens Canadiens n'ont jamais redouté le sort des pauvres Acadiens, ils n'eurent jamais peur des Anglais".

La causerie était divisée en trois parties: 1. Quel était le sentiment de la France à notre égard? Benjamin Sulte, le vaillant défricheur de la forêt historique canadienne avait compris l'attitude française à l'endroit du Canada. Cependant, il n'eut beaucoup de choses qu'il ne fit qu'entrevoir, en dépit de son sens de l'histoire et de sa pénétration des événements passés. Le conférencier rappelle les opinions de Sulte sur le sujet, les corrige sur certains points et surtout y ajoute: 2. Quel était le sentiment des Anglais envers notre pays et notre peuple? Il est sûr qu'ils ont fortement convoité la Nouvelle-France. Les lords du commerce se rendaient compte des profits qu'il y avait à en tirer. De là l'ardeur des populations civiles qui soutenaient les forces armées, tant dans le Royaume-Uni que dans les colonies d'outre-océan.

3. Enfin, le conférencier analyse l'état d'esprit des Canadiens durant l'inter-régne 1763-1764, que l'on a appelé le règne militaire.

Les conditions faites à nos ancêtres

Avis de décès

GODIN. — A Montréal est décédée à l'âge de 85 ans, Mme Veuve Ardoine Godin, née Paquette (Octavie), mère de M. l'abbé Donat Godin, curé de Saint-François d'Assise, Longue-Pointe. La dépouille mortelle repose au salon mortuaire A. Lemay, 7601, Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu vendredi le 30, à 9 heures en l'église St-François d'Assise. Inhumation à St-Augustin, où un libre sera chanté à l'arrivée du corps. S. V. P. pas de fleurs.

LAPORTE. — A Saint-Sulpice, le 27 octobre 1942, est décédé à l'âge de 77 ans, l'abbé Louis-Narcisse Laporte, ancien curé de Verchères. La translation des restes aura lieu jeudi le 29, à 4 heures p. m., de son domicile, à l'église St-Sulpice où le service sera célébré vendredi le 30, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONUMENTS

Fondée en 1877

Manufacturiers de monuments WE. 2640

J. Brunet Ltée

4485, Côte-des-Neiges, Montréal

Imprimés de deuil

IMPRESSIONS — REMERCIEMENTS

Imprimés en grand.

Libre des prix et spécialités sur demande.

L'Imprimerie Populaire, Limitée

480, Notre-Dame est. Montréal

Tél.: 381-1131

CALENDRIER

10e mois OCTOBRE 31 jours

Départ: VENDREDI 30 OCTOBRE

S. Alphonse Rodriguez, confesseur.

Lever du soleil, 6 h. 36.

Coucher du soleil, 5 h. 31.

Lever de la lune, 9 h. 51.

Coucher de la lune, 8 h. 10.

Dernier Quartier, le 2, à 5 h. 27m. du mat.

Nouvelle Lune, le 9, à 11 h. 6m. du soir.

Premier Quartier, le 16, à 5 h. 58m. du soir.

Pleine Lune, le 23, à 11 h. 5m. du soir.

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sab
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

conseil a décidé que la Société, étant une société d'étude, peut difficilement s'occuper de questions. D'ailleurs le projet de parc de la Dauversière comporte l'érection d'une stèle, et la stèle pourra s'orne d'un médaillon.

Présences

M. Régis Roy, président; M. Boucher de la Bruère, M. Victor Morin, M. Maréchal Nantel, M. Léo-Paul Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, Jean-Jacques Lefebvre, secrétaire; Pierre-J. O. Boucher, Antoine Roy, Philippe Gagnon, Alphonse de la Rochelle, R. Caillaud, F.-X. Grondin, J.-A. Dubuc, Père Archange Godbout, O.F.M.; Emile Falardeau, l'abbé Armand Yon, Eugène Stucker, Roger Duhamel, Louis Robitaille, M. Y. Grégoire, J.-A. Cloutier, Albert Ferland, Gérard Malchelosse, secrétaire des Dix; Louis Richard, Georges Panneton, Henri Gagnon, l'abbé Adélard Desrosiers, Mlle Yvonne Milville-Deschênes, Ubalde Baudry, Gaston D'Amour, Henri Comte, Dr P.-E. Poitras, B. Barrette, Maurice Sauvé, Wilfrid DuCap, M. Hector Benoit, M. Armand Marin, Benoit Brouillette, Roger Parent, Eugène Dubuc, R. Desmarais, Alfred Ayotte et autres dames et messieurs.

Assemblées, conférences, etc.

Jeudi, 29 octobre

Pensionnat Ste-Emilie, à Viauville à 2 h. 30 p.m., partie de cartes au profit des missionnaires et des enfants pauvres.

Club Teller de St-Just, salle Robin, près Amherst, 8 h. p.m. Election des directeurs.

Soc. St-J-Baptiste, comité régional de l'est, salle de l'école Baril, (école des filles) coin des rues Adam et Joliette, à 8 h. 15 p.m. Election d'un nouveau conseil.

Soc. St-J-Baptiste, section Saint-Aurèle, salle paroissiale, à 8 h. 15 p.m. Election d'un nouveau conseil.

Monument National, salle 15, 1182, rue St-Laurent, à 7 h. 30 p.m., cours de diction française et de bon français. Mlle Ida St-Jean.

Monument National, salle 11, à 8 h. p.m., Mlle Michèle Gosselin (cours d'alimentation rationnelle), sujet: "Besoin alimentaire quotidien d'un adulte de 150 livres" et "Qu'est-ce qu'un aliment complet?"

Institut Pie XI, 3725, rue St-Denis, à 4 h. 45 p.m., et à 8 h. p.m. Le Rév. P. E. Boité, p.s.s., parlera de doctrine sociale: "Le communisme est par sa nature antireligieux".

A 5 h. 30 p.m. et à 8 h. 45 p.m. (section catholique) Le R. P. Adrien Melo, o.f.m. "Sulvons les directives de notre épiscopat".

Association des propriétaires de taxis, à l'Union de commerce, 1079, rue Berri, à 8 h. 30 p.m. Présence de MM. Jules Archambault et Gustave Caron respectivement régisseurs de la circulation et des bulles.

Guides Saint-Stanislas, partie de cartes, à 8 p.m., dans la salle paroissiale, rue Laurier est.

Foyer Saint-Joseph, rue Deslaurier, à 2 h. p.m., partie de cartes.

Union économique d'habitation, salle du groupe Pie X, 4210, rue Bordeaux, conférence sur le problème du logement, avec film. Entrée libre.

Vendredi, 30 octobre

Collège Brébeuf, à 8 h. p.m., souper aux bulles. Présence du commodore de Niverville.

Club canadien, rue Sherbrooke est, fête aux bulles.

Monument National, rue Saint-Laurent, salle 11, à 7 h. 45 et à 9 h. p.m., deux cours par semaine: cours de coopération, 2e année, M. Emile Girardin: "Les coopératives de crédit".

Chambre de commerce, à 8 h. 15 p.m., MM. J.-B. Legendre et J. Aubry, cours sur la technologie et l'utilisation des bois de la province.

Cercle universitaire, à 8 h. 30 p.m., réunion de l'Association du notariat canadien du district de Montréal.

Réunion de l'Amicale de Sainte-Cunégonde

L'Amicale des anciens élèves de l'école d'Iberville (Ste-Cunégonde) a tenu mercredi sa réunion annuelle. Plus de 300 anciens ont pris part dans la plus belle et enthousiaste à un "souper aux fêtes", dans la grande salle de l'école.

Le fondateur de l'Amicale, l'abbé Ernest Rivet, vicaire à Saint-Louis-de-France, a rappelé le souvenir de quelques anciens et a encouragé les membres présents à se faire les propagandistes de l'Amicale pour qu'elle continue de grandir. M. P. E. Brunet, le président, a remercié les organisateurs du dîner et il a tracé le programme de la présente année.

Causerie sur notre rôle dans cette guerre

Le conseil professionnel et commercial du Comité de Québec pour la victoire allie annonce quatre causeries sur le rôle du Canada dans la guerre actuelle. Voici les dates et endroits des conférences, avec noms des conférenciers: 30 oct., 8 h. 30 du soir, salle Channing, 3415 Simpson, par M. Leslie Robert, président du Dr Raymond Boyer; 13 nov., 8 h. 30, salle Channing de la Church of Messiah, par M. Jean-Charles Harvey, président du révérend Glenn Partridge; 26 nov., 8 h. 30, au Y.M.C.A. central, rue Drummond, par M. Robert Haddow, président de Mlle Beryl Truxa; 3 déc., 8 h. 30, au Y.M.C.A. central, par un conférencier dont on fera connaître le nom plus tard, sous la présidence du révérend Angus Cameron.

Les pertes de vie à Malte

Londres, 29 (C.P.). — Les dommages à Malte se chiffrent à une personne tuée pour treize tonnes de bombes que les puissances de l'Axe jettent sur cette île méditerranéenne, écrit aujourd'hui le Daily Mail, d'après une dépêche du Caire.

Ce journal cite un officier britannique récemment retourné de Valetta et qui a déclaré qu'en dépit des bombardements massifs, il n'y avait jamais à Malte d'incendie très grave, parce que les maisons sont toutes construites en pierre et qu'il y a par conséquent peu de chose susceptible de brûler.

FAITS DIVERS

16 morts, 30 blessés

Neuf aviateurs retrouvés dans la région du lac St-Jean — Douze morts dans une collision d'avions à Palm Springs — Amende de \$50 pour possession d'une allumette — Vol de \$42,000 — Accidents de la rue

Détroit (A.P.). — Seize personnes ont perdu la vie et une trentaine ont été blessées lorsqu'un rapide Chicago-Détroit est venu en collision avec un autobus à un passage à niveau. L'accident est survenu hier, l'autobus a arrêté au passage à niveau pour laisser passer un train de fret. Comme l'autobus rentrait sa route le rapide, qui s'en venait à toute vitesse sur l'autre voie dans la direction opposée à celui du train de fret, l'a frappé pour le couper en deux.

L'affaire de la banque Canadienne Nationale

Le juge C.-E. Guérin rendra jugement le 19 novembre prochain dans la cause de la Banque Canadienne Nationale accusée d'avoir congédié trois employés à la suite d'une grève déclarée au cours de l'été. Il s'agit de savoir si la défenderesse doit subir son procès parce qu'elle aurait exercé une pression pour faire quitter l'union à 250 employés en moins de trois jours.

On les retrouve

Ottawa (C.P.). — Les autorités annoncent qu'on a retrouvé, à 225 milles au nord-est de Montréal, au lac Chammon, dans la région du lac Saint-Jean, les neuf aviateurs de l'Aviation royale canadienne que l'on recherchait depuis 2 jours et 2 nuits. Ces aviateurs patrouillaient l'Atlantique lorsque l'appareil a manqué d'essence.

Aviateur en cour martiale

Los Angeles (A.P.). — Les autorités civiles et militaires ont arrêté l'aviateur W. N. Wilson, de West Los Angeles, qui aura à répondre à une accusation d'homicide à la suite de la mort de douze personnes tuées dans une collision d'avions à laquelle distance d'ici. D'après une enquête il apparaît que Wilson, qui pilotait un bombardier, avait remcité jeudi dernier un des amis dans une soirée-tabagie, l'aviateur L. F. Report. Ils ont convenu de se saluer le lendemain matin en modifiant l'itinéraire qu'il devait suivre. C'est en voulant se saluer de trop près que les deux avions sont venus en collision, vendredi, à Palm Springs.

\$50 pour une allumette

Saint-Jérôme. — Le juge Donat Lalonde a condamné Zoltie Larose et Mendoza Plante à une amende de \$50 et aux frais, le premier parce qu'on l'a trouvé en possession d'une allumette et l'autre en possession d'un briquet aux usines Bouchard.

Faux dentiste

Le juge Armand Cloutier a condamné un faux dentiste, Lucien Paradis, à une amende de \$100 et aux frais ou, à défaut, à une peine de deux mois de prison.

Ils ne veulent pas de l'armée

Omer Bérubé, Ovide Lauzon et Maurice Ancil ont préféré hier, devant le juge Lazure, aux Assises, la prison au service militaire. Plutôt que de porter l'uniforme, ils ont pris le chemin de Bordeaux où ils séjourneront pendant quelque cinq mois; il s'agit de récidivistes.

Victime d'un chauffard

Un chauffard a assez gravement blessé Palma Arsénault, 62 ans, 2307, rue du Souvenir, angle des rues Drummond et Sainte-Catherine, hier.

Fillette blessée

Une auto a renversé Réjane Ricard, 7 ans, 2166, rue Nicolet, hier midi, comme elle traversait la chaussée rue Rouen, près de Chamblay. A Sainte-Justine, on annonce qu'elle souffre d'un traumatisme crânien.

Il meurt à l'hôpital

Transporté d'urgence à Saint-Luc, Joseph Switzky, 67 ans, 1728 rue Frontenac, est mort au cours de la journée, hier. Le coronar a rendu un verdict de mort accidentelle.

Permis annulé pour trois ans

Le juge Wilfrid Lazure a prononcé la sentence suivante hier aux Assises: Je vous condamne à une peine de prison de deux mois, à une amende de \$110 ou, à défaut, à deux autres mois. En plus, j'annule votre permis de conduire pour une période de trois ans. Je vous laisse la liberté de conduire votre camion pour votre travail, mais je vous interdis de conduire une voiture de promenade. Fernand Froment, qui a reçu cette sentence, a causé la mort de M. François Vincent, le 5 juin dernier, sur le boulevard de l'Aqueduc, à Verdun.

Mort tragique d'un mineur

Val d'Or (C.P.). — Des brigades de secours ont trouvé le mineur Roger Baillargeon enseveli sous des tonnes de débris, à la suite d'un éboulement, dans la mine d'or de Sis-coc.

Retraite des professionnels

Prédicateur: le P. LOUIS CHAGNON, S.J., sociologue. A l'occasion de la Toussaint, du 29 OCTOBRE au soir au 1er NOVEMBRE au soir, retraite formée pour les professionnels à LA VILLA ST-MARTIN. S'adresser au Supérieur: BYwater 2866.

Vol de \$42,000

Au cours du procès qu'il subissait devant le juge Edouard Archambault, Frank Connelly a reconnu subitement sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé \$42,000 à la succession de sa famille. Il recevait sa sentence le 9 novembre.

Trouvé asphyxié

On a trouvé asphyxié dans sa chambre, Joseph Benoit, 45 ans, 1054 rue Berri. Les robinets du poêle à gaz étaient ouverts. On l'a transporté à Saint-Luc. Dès que son état le permettra il répondra en Cour de police à une accusation de tentative de suicide.

Prix trop élevé

Le juge Armand Cloutier a porté sentence dans le cas de M. A.-L. Dupont, 1301 rue Champlain, trouvé coupable d'avoir illégalement haussé le prix d'un loyer à 3474 rue Jeanne-Mance. M. Dupont est condamné à payer une amende de \$30 et les frais. Me Paul Renault représentait la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Heurté par une auto

Coaticook, Qué. (C.P.). — Une auto a renversé et tué Roland Ruel, 10 ans, fils de M. et Mme Donat Ruel. Le garçonnet faisait de la bicyclette au moment de l'accident.

Accident de travail

Lauzon, Qué. (C.P.). — François Lafrance, manoeuvre dans un chantier maritime, s'est grièvement blessé en tombant d'un échafaudage. Son état est critique.

Le gazogène

Québec, 29 (D.N.C.). — On a commencé hier à Duchesnay l'installation d'un nouvel engin stationnaire qui sera alimenté par le gazogène. Les dernières expériences ont été mises à profit sur cet appareil. On s'attend à des résultats de plus en plus concluants.

M. Fernand Boutin, directeur du service forestier, nous déclarait hier que le ministère des Terres et Forêts continue de s'intéresser très vivement au gazogène. Depuis un an et demi, M. L. De G. Dubois, un de ses ingénieurs, s'occupe exclusivement de travaux de recherches dans ce domaine. Bien avant cela on dirigeait des expériences très étendues. Ces expériences ont pour but de trouver une formule qui rendra vraiment pratique l'utilisation du gazogène. M. Boutin nous a déclaré qu'on a raison d'être très satisfait des résultats obtenus jusqu'à date. Il a insisté sur le fait que l'on pourra procéder maintenant plus rapidement et plus efficacement, car on vient de terminer une série de patientes et savantes recherches sur le charbon de bois.

Le professeur Risi, qui a été chargé de ce travail, présentera prochainement un rapport très élaboré. On est maintenant renseigné sur les diverses sortes de bois capables de donner du charbon de bois et sur leur valeur particulière au point de vue du gaz.

Le directeur du service forestier a ajouté que plusieurs industriels de la province sont en voie de transformer tout l'outillage pour fournir les gazogènes.

ETATS-UNIS

Le caoutchouc

Baltimore, 29 (A.P.). — M. William M. Jeffers, contrôleur du caoutchouc, a prédit qu'au milieu de 1944 le pays aura un approvisionnement suffisant de caoutchouc synthétique et de substituts du caoutchouc, et que jamais à l'avenir les Etats-Unis ne seront obligés de compter sur le caoutchouc brut de la Malaisie.

FILMS

JOUR NUIT en 2 heures

EN TOUTE SAISON VOS FILMS SONT DEVELOPPÉS & IMPRIMÉS EN DEUX HEURES - APPELEZ A LA PHARMACIE MONTREAL

LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE

HA.7251

OWNED BY BOWEN

A l'Ecole des arts graphiques

Conférence de sociologie d'actualité — La quatrième de la saison — Sur les maladies vénériennes

Hier après-midi a eu lieu la quatrième leçon de sociologie d'actualité à l'Ecole des arts graphiques de Montréal, rue Kimberley, que dirige M. Philippe Beaudoin. Le conférencier était le docteur A. Marin, spécialiste des maladies de la peau et des maladies vénériennes à l'hôpital Notre-Dame. Sa conférence était accompagnée de projections lumineuses. Il a traité des causes et des remèdes de ces diverses maladies et a mis les quelques 50 élèves qui y assistaient en garde contre ces terribles maux. Il a fait observer qu'à l'heure actuelle, le nombre des syphilitiques est cinq fois plus élevé qu'avant la guerre. Pendant toute la guerre, on constate une forte augmentation. Lors de la guerre précédente, ce fut la même chose.

En plus des élèves, les professeurs assistaient à la conférence. On y remarquait: M. F.-X. Grondin, qui, en l'absence de M. Beaudoin, présentait et remercia le conférencier; MM. Rosario Fortin, secrétaire de l'Ecole; Léon Pilière, Ed. Sullivan, James Gahau, Roch Lefebvre, Gérard Lafontaine, Ph. Guilbeault et M. Dumouchel.

Montréal économique

L'Ecole des Hautes Etudes commerciales annonce pour novembre une nouvelle série de cours. Comme contribution à la célébration du troisième centenaire de Montréal, elle a choisi de donner cette série de cours sur Montréal économique. En voici le programme:

Lundi, 9 novembre: L'histoire économique de Montréal, M. Jean Bruchési.

Mardi, 10 novembre: La géographie, M. Pierre Dagenais.

Jeudi, le 12 novembre: Le port et les transports, M. Benoit Brouillette.

Lundi, 16 novembre: L'industrie, M. Jean Delage.

Mardi, 17 novembre: Le commerce, M. Gilles Murray.

Jeudi, 19 novembre: La finance,

M. Lucien Favreau.

Lundi, 23 novembre: L'administration, M. Honoré Parent.

Mardi, 24 novembre: La population, M. Raymond Tanghe.

Jeudi, 26 novembre: L'urbanisme, M. Marcel Parizeau.

L'importance économique de Montréal, métropole du Canada, n'échappe à personne, mais l'étude détaillée n'en ayant jamais été faite, ils sont plutôt rares ceux qui s'en font une idée exacte. Les cours de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales sont donc une contribution appréciable à l'étude de notre milieu.

Les cours se donneront comme d'habitude à 5 h. 30 de l'après-midi dans l'amphithéâtre de l'école. L'entrée est libre.

M. Lucien Favreau.

Lundi, 23 novembre: L'administration, M. Honoré Parent.

Mardi, 24 novembre: La population, M. Raymond Tanghe.

Jeudi, 26 novembre: L'urbanisme, M. Marcel Parizeau.

L'importance économique de Montréal, métropole du Canada, n'échappe à personne, mais l'étude détaillée n'en ayant jamais été faite, ils sont plutôt rares ceux qui s'en font une idée exacte. Les cours de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales sont donc une contribution appréciable à l'étude de notre milieu.

Les cours se donneront comme d'habitude à 5 h. 30 de l'après-midi dans l'amphithéâtre de l'école. L'entrée est libre.

EN GARDE! contre toutes les Vichy contenant quatre fois plus de sel et aucun des autres ingrédients que renferme la vraie formule française.

DE VOTRE PHARMACIEN, EXIGEZ

CIVITA

CIVITA, qui "donne de la vie": c'est la véritable et authentique formule française de l'

EAU DE VICHY

— que recommande l'autorité médicale compétente.

LIMPIDE — PETILLANTE AGREABLE AU GOUT

Au prix populaire de **25c** la bouteille

DISTRIBUTEURS EN GROS:

W. Brunet & Cie Ltée, Québec, pour le district de Québec.

Si votre pharmacien n'a pas de "Civita"

SIGNEZ **PLATEAU 9622**

Pharmacie Sarrasin & Choquette, Dépositaires à Montréal 921, Ste-Catherine (est)

SOURDS

Ravox-Radio-Phone

202 boul. St-Joseph O., Montréal coin Esplanade

Votre degré de surdité exige le merveilleux **GEM — V — 4 1942**

approuvé par la A.M.A. des E.-U. SANS BATTERIE ENCOMBRANTE GARANTIE POUR LA VIE Microphone, récepteur, montés sur cristal. Prix, qualité, réception incomparable. Démonstration gratuite. Tél. CA. 6665

Nous faisons notre part!

En anticipation du désir des Autorités, réclamant la plus stricte économie, nous désirons informer notre nombreuse clientèle que notre magasin d'exposition de Rosemont, situé à

2907, MASSON

sera fermé à partir du 1er novembre 1942.

Le public est invité à continuer son patronage à nos succursales ou à notre bureau-chef.

Ameublement pour toutes les pièces du foyer

SOYEZ AVISES — CHOISISSEZ CHEZ "BELANGER"

A. BELANGER

SPECIALISTES EN POELES

Bureau-chef pour Montréal: 1950, ONTARIO est. Tél.: FA. 1128*

1149, MONT-ROYAL est.

3714, NOTRE-DAME ouest • 6879, SAINT-HUBERT

858, STE-CATHERINE est • 4423, WELLINGTON (Verdun)

POELES - FOURNAISES - REFRIGERATEURS - LESSIVEUSES - MEUBLES

VOLUME XXXIII — No 252

TROIS SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

EDITION QUOTIDIENNE

CANADA (Sauf Montréal et la banlieue) \$6.00

E.-UNIS et Empire britannique 8.00

UNION POSTALE 10.00

EDITION HEBDOMADAIRE

CANADA 2.00

E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

JEUDI, 29 OCTOBRE 1942

Demain: Nuageux, plus doux, averse.

MAXIMUM et MINIMUM:

Aujourd'hui maximum, 57.

Même date l'an dernier, 20.

Minimum aujourd'hui, 35.

Même date l'an dernier, 28.

BAROMETRE:

10 h. a.m., 29.95; 11 h. a.m., 30.00.

Chiffres fournis par Mme veuve M.-R. de Mele 444 Sherbrooke est. 5071 E.

Nouvelles de guerre

L'approvisionnement de beurre réduit de 40 pour 100

Les marchands prennent sur eux de le rationner aux clients — Donne a reçu moins de 300 livres de beurre par semaine

Une petite enquête menée hier démontre que les épiciers ne disposent que de 60 pour 100 environ de la quantité de beurre qu'ils pourraient vendre. Ainsi la maison Dionne a reçu ces dernières semaines moins de 300 livres de beurre par semaine pour ses nombreux clients.

Dans certains milieux, cependant, on a cru que les marchands retenaient le beurre et attendaient au 1er novembre pour le vendre vu que les prix doivent être majorés à cette date-là.

Il y aurait 19 millions de livres de beurre de moins sur le marché à cette date-ci de l'année, par rapport à l'an dernier.

L'officier-pilote Pichette décoré

Six Canadiens en service dans le C.A.R.C., outre-mer, ont été décorés en reconnaissance de leurs services signalés. C'est la nouvelle que publie aujourd'hui le quartier général du Corps d'aviation.

Trois aviateurs ont mérité la "Distinguished Flying Cross". Ce sont: l'officier pilote K. G. Murphy, d'Ottawa, navigateur et mitrailleur; le sous-officier breveté Kenneth Charles Alfred Smith, de Saskatoon, Sask., navigateur; le sous-officier breveté Jesse Edwin Cox, de Kingston, pilote.

Les trois autres ont obtenu la "Distinguished Flying Medal". Ce sont: le sergent de section (aujourd'hui officier pilote) Joseph-Engelne-Roger Pichette, radiotélégraphiste (mitrailleur), originaire de Restigouche, P.Q.; le sergent de section Gordon Thompson Mackenzie, pilote, de Toronto; le sergent de section Henry Freeman Tice, radiotélégraphiste, de Grimsby Beach, Ont.

La citation relative à l'officier

(suite à la dernière page)

La résistance axiste se raffermir en Egypte

Les communiqués ne rapportent aujourd'hui aucun fait saillant — Combats acharnés

Le Caire, 29 (A.P.). — Le haut commandement anglais dans le Proche-Orient rapporte aujourd'hui que la 8e armée a repoussé une contre-attaque de l'axe dans le désert égyptien et que l'aviation alliée a poursuivi ses attaques intensives contre les lignes de ravitaillement et les bases de l'axe y compris la Crète. Le bulletin officiel rapporte que l'on a infligé de nouvelles pertes aux forces cuirassées du maréchal Rommel au cours de petits engagements de chars qui se sont déroulés dans la journée d'hier. Le bulletin conclut en disant que la bataille se poursuit sans donner d'autres détails.

On croit comprendre que le commandement anglais est résolu à infliger le plus de pertes possible à l'ennemi en subissant le moins de pertes possible et que l'armée du Nil poursuit son offensive sur terre à la même allure prudente mais régulière tout en soumettant l'armée de Rommel à un bombardement incessant de l'artillerie et de l'aviation.

Voici le texte du bulletin émis conjointement par le grand quartier général anglais au Caire et le commandement de la Royal Air Force dans le Proche-Orient: "Au cours de la nuit du 27 au 28 octobre, l'ennemi a contre-attaqué nos positions et a été repoussé. Hier, il y a eu quelques petits engagements de chars au cours desquels on a infligé des pertes à l'ennemi. La bataille se poursuit.

"Nos attaques aériennes de jour et de nuit contre les champs d'atterrissage de l'ennemi se poursuivent et l'ennemi est d'autant plus défensif pendant toute la journée d'hier. Les chasseurs de nuit ont effectué des envolées de patrouille protectrice au-dessus de nos troupes et descendu un Junkers 88 au cours de la nuit du 27 au 28 octobre. Pendant la même nuit, nos bombardiers lourds ont attaqué un aérodrome sur l'île de Crète où ils ont allumé des incendies.

"Parmi les objectifs bombardés hier, on compte des concentrations ennemies qui ont été attaquées intensément et avec de bons résultats. Neuf chasseurs ennemis ont été détruits au cours de la journée.

"La nuit dernière, nos avions torpilleurs ont, en dépit du feu défensif nourri des vaisseaux de l'escorte, torpillé et coulé un gros pétrolier ennemi qui se dirigeait vers la côte africaine.

"L'activité ennemie au-dessus de Malte a été inefficace et restreinte. Quatre de nos avions ne sont pas rentrés à la suite des opérations mentionnées plus haut."

Londres, 29 (C.P.). — Le ministère de l'aviation a annoncé aujourd'hui qu'une escadrille de l'aviation royale grecque a bombardé un quartier général italien dans le secteur sud du front d'El Alamein hier, deuxième anniversaire de l'invasion de la Grèce par l'Italie.

Une dépêche d'Egypte à l'Agence Reuters dit que la 8e armée anglaise n'a pas effectué d'attaque et que les combats de chars qui se sont livrés n'étaient rien autres que ceux de la veille qui n'étaient cependant pas une action de grande

Résultats de l'emprunt de la victoire

La souscription à travers le pays se chiffrait, hier soir, à la fermeture, au montant global de \$458,258,300, alors qu'à midi la province s'était inscrite pour \$124,389,350, soit 62.2 p.c. de l'objectif, et l'île de Montréal pour \$100,620,000 ou 62.9 p.c. — Au nom de la province, le gouvernement de Québec verse \$1,500,000 — Défilé aux flambeaux et grand ralliement des ouvriers des usines de guerre, ce soir — Gala symphonique et vocal à l'auditorium du Plateau, demain soir

A midi, le comité provincial de l'emprunt de la victoire annonçait que les dernières 24 heures avaient apporté une souscription additionnelle provinciale de \$8,164,300 — dont un versement de \$1,500,000 fait au nom de la province par le gouvernement de Québec, — ce qui donne un montant global de \$124,389,350, soit 62.2 p.c. de l'objectif provincial.

Durant la même période, l'île de Montréal s'est inscrite pour un montant additionnel de \$5,740,200, ce qui donne un total de \$100,620,000 ou 62.9 p.c. de l'objectif métropolitain.

A Ottawa, M. G.-W. Spinney, président du comité national des finances de guerre, faisant un appel vibrant pour demander à tous les citoyens sans exception de doubler et de redoubler leurs efforts pour assurer le succès du 3e emprunt de guerre, a annoncé que la souscription totale à travers le pays s'élevait, hier soir, à la fermeture au montant de \$458,258,300, grâce à une souscription additionnelle de \$43,674,400 durant la journée d'hier.

Parmi les plus importantes souscriptions d'hier, dans l'île de Montréal, il faut signaler celle de la New York Life Insurance Co., (bureau général canadien à Montréal), au montant de \$5,500,000.

La magistrature et l'emprunt

Hier après-midi, aux vieux palais de Justice, les juges de Montréal ont eu une réunion en faveur de l'emprunt, sous la présidence de M. le juge en chef Séverin Létourneau. Etaient présents, MM. les juges Létourneau, E.-M. McDougall, Bond, Hall, McDougall, St-Jacques, St-Germain, Boyer, Walsh, MacKinnon, Lazure, Archambault, Barclay, Bertrand, Bissonnette et P. Cousineau. Représentaient le comité national de l'emprunt, MM. E.-L. Patenaude, président provincial conjoint, et Ross Clark, président conjoint pour l'île de Montréal. Le comité des finances de guerre était représenté par MM. Andrew Baubien, vice-président pour la région de Montréal, Jacques Demers et Bernard Bernard.

Parade aux flambeaux

Environ 10,000 ouvriers des usines de guerre participent, ce soir, au grand défilé aux flambeaux et au ralliement qui suivra au Forum à l'occasion de l'emprunt de la victoire. Des chars allégoriques illustrant les différentes fabrications de nos principales usines feront partie du défilé, précédant des détachements d'ouvriers défilés par char, une usine. Il y aura aussi une douzaine de fanfares dans cette parade qui défilera de la rue McGill College jusqu'au Forum en passant par la rue Sherbrooke. Parmi les usines et maisons industrielles qui seront représentées, mentionnons les suivantes: National Railways Munitions, Ltd., subsidiaire du Canadian National, avec sa fanfare et son char allégorique rendant hommage à la marine canadienne; la Cie J.-B. Rolland et Fils; St-Arnaud et Bergevin, Limitée; P.-J. Perrin, Inc. (ces trois dernières compagnies recevront un fanion d'honneur).

Ce sont les ouvriers des usines de guerre qui fourniront eux-mêmes les principales attractions du ralliement au Forum, dans un programme artistique élaboré.

Gala symphonique demain soir

Grâce à l'initiative de la section féminine du Comité national des finances de guerre constituée par Mmes J.-E. Perrault, Gérard Parizeau et Alex. Hutchison, la population de Montréal aura le privilège d'assister demain soir à l'auditorium du Plateau à un grand concert symphonique et vocal gratuit qui, tout en attirant l'attention sur le troisième emprunt de la victoire, sera l'une des plus hautes manifestations artistiques de la saison, si on en juge par le programme arrêté à cette fin.

Événement artistique tant par le choix des oeuvres présentées que par la réputation des exécutants. Les oeuvres la célèbre 8ème symphonie en ut mineur connue aujourd'hui sous le nom de "Symphonie de la Victoire", comme pendant magnifique à la pastorale et à l'héroïque "Coriolan", l'une des ouvertures du maître, ainsi que son "chant épiquique" complet du programme.

Les exécutants: le grand orchestre des Concerts Symphoniques de Montréal, sous la direction de l'éminent musicien belge Désiré Defauw, chef régulier de l'orchestre; le quatuor vocal des concerts symphoniques composé de Mmes Jeanne Desjardins et Anna Malenfant, de MM. Jules Jacob et Gerald Desmarais que le concert et la radio ont placés depuis longtemps au tout premier rang de nos artistes canadiens.

Un tel programme, exécuté par de tels instrumentistes et chanteurs, possède déjà un attrait susceptible de remplir à capacité une salle bien plus vaste que celle du Plateau. Malheureusement, les places disponibles à l'auditorium sont limitées et ceux qui ne veulent pas s'exposer à une déception feraient bien de s'assurer des cartes d'invitation au plus tôt en s'adressant,

soit au magasin Edmond Archambault, 500 est, rue St-Catherine, soit aux studios de la Société Radio-Canada, 1231 ouest, St-Catherine.

La voix du major-abbé Sabourin enregistrée

La section des relations extérieures du Comité national des finances de guerre a fait enregistrer sur disques les discours prononcés dimanche soir dernier lors du grand banquet donné à l'arsenal des Fusiliers Mont-Royal en l'honneur du lt.-colonel Ménard et de ses camarades de Dieppe. Ce discours sera retransmis ce soir, sur tous les postes français de la province, de 8 h. à 8 h. 45.

Au Comité national des finances de guerre on a préparé un texte anglais du discours. Les postes CFCF et CBM irradieront ce texte anglais à la même heure ce soir.

Témiscamingue et Maskinongé à l'honneur

On annonçait, à midi, que les comités de Témiscamingue-sud et Maskinongé avaient dépassé leurs objectifs respectifs. Le premier avait un quota de \$105,000 et a souscrit \$134,250 alors que l'autre a souscrit de 10 p. c. son objectif de \$125,000.

Présentation d'une dague par M. l'abbé Sabourin

Les Trois-Rivières, 29. — Le comité trifluvien de l'emprunt de la victoire a tenu une réunion publique, hier. M. l'abbé Armand Sabourin, major, et aumônier militaire, qui accompagnait les Fusiliers Mont-Royal dans l'expédition de Dieppe, y participait. C'est de la main du major-abbé que le maire de la ville des Trois-Rivières, M. Arthur Rousseau, a reçu l'emblème de l'emprunt, la Dague du commando.

Des protestants ne veulent pas de la Dague

Vancouver, 22 (P.C.). — Le Right Reverend sir Francis Heathcote, évêque du diocèse anglican de New-Westminster, a refusé de faire la dédicace d'une Dague de commando, à l'occasion du lancement de la campagne du troisième emprunt de la victoire.

Le Reverend J.-B. Skene, ancien modérateur de l'Eglise presbytérienne du Canada, a déclaré de son côté, qu'aucun membre du clergé presbytérien n'avait assisté à la cérémonie. Il a ajouté: "Nous avons demandé à nos fidèles de ne pas assister à la cérémonie".

En faveur de M. MacPherson

Calgary, 29 (C.P.). — Une réunion d'organisation conservatrice a approuvé hier soir à l'unanimité une résolution exprimant l'espoir que M. A. MacPherson, de Regina, permettrait que son nom soit présenté au congrès conservateur de Winnipeg, le mois prochain, comme chef du parti.

M. H. Milner, d'Edmonton, président du comité d'organisation du congrès, a déclaré que "notre devoir est de gagner au parti conservateur la confiance du peuple afin que nous puissions lui offrir un gouvernement fondé sur de saines principes de liberté et de justice, politique et économique, pour toutes les classes".

M. Milner a accusé le gouvernement fédéral d'exercer des pouvoirs dictatoriaux par des ordres en conseil, de nommer des partisans libéraux à tous les postes dans la magistrature, la diplomatie et l'administration et de dépenser \$2 quand \$1 ferait l'affaire. Malgré la guerre et le besoin d'une politique nationale, les directeurs des Chemins de fer nationaux, de Radio-Canada et d'Air-Canada sont tous libéraux.

Pétain confère avec l'épiscopat français

Vichy, 29 (A.P.). — Le maréchal Pétain a conféré aujourd'hui longuement avec les cardinaux Pierre-Marie Gerlier et Emmanuel-Célestin Suhard, respectivement chefs de la hiérarchie catholique dans les zones non-occupées et occupées.

Pétain, son chef de gouvernement Laval, et les deux cardinaux devaient ensuite rencontrer le nonce apostolique, Mgr Valerio Valeri, et l'ambassadeur français près le Vatican, M. Léon Bérard. M. Bérard doit retourner demain au Vatican pour rendre compte à S. S. Pie XII de ces entretiens.

Une insulte aux travailleurs

Sault Ste-Marie, Ont., 29 (C.P.). — La nomination de M. Gordon Conant comme premier ministre de l'Ontario est une "insulte" à plus d'un demi-million de travailleurs ontariens, a déclaré hier soir E.-B. Joffe, chef de la section ontarienne de la C. C. F. Il a ajouté que M. Conant est un adversaire du travail organisé et a annoncé l'affiliation à la C. C. F. de l'union locale des United Steel Workers of America.

La route de l'Alaska est ouverte à la circulation

Des camions ont même commencé à l'utiliser pour aller ravitailler les avant-postes

Washington, 29 (A.P.). — La route de l'Alaska est désormais ouverte à la circulation, sur toute sa longueur. C'est ce qu'a annoncé, aujourd'hui, M. Henry Stimson, secrétaire de la guerre aux Etats-Unis. Cette route, a-t-il précisé, est ouverte plusieurs semaines avant la date prévue.

Les camions ont déjà commencé, cette semaine, à circuler sur la nouvelle route pour transporter des approvisionnements et du matériel aux garnisons stationnées aux avant-postes du Pacifique nord, soit tout à fait au bout de cette route d'une longueur de 1,671 milles.

M. Stimson a aussi annoncé que des milliers de camions circuleront sur la route durant tout l'hiver, transportant des troupes et des ravitaillements en Alaska.

La cérémonie d'ouverture officielle a été avancée du 1er décembre au 15 novembre.

La mort de Mgr Curotte, à Rome

Nous détachons d'une lettre qu'on a bien voulu nous communiquer les passages suivants où il est question de Mgr Curotte, décédé à Rome en août dernier; et aussi de Mgr Perrin, supérieur du Séminaire canadien à Rome, jusqu'à sa fermeture, en 1940:

Monseigneur Curotte

"Nous avons perdu, le 3 août, notre bon Monseigneur Curotte, décédé à midi. Il y avait un an qu'il était malade; ce fut d'abord une forte attaque de diabète dont il triompha; mais sa superbe santé était perdue; il resta très débilité et très amaigri. Il descendit pour la dernière fois au chœur de Saint-Jean de Latran le 23 juin pour les premières Vêpres de Saint-Jean-Baptiste. Il reçut l'Extrême-Onction, mardi le 14 juillet, fête de saint Bonaventure. Depuis il a pu célébrer encore une fois la sainte messe. Il a succombé à l'impérialisme d'une crise cardiaque. Ses funérailles ont eu lieu le 5 août, à 10.30, Basilique de Saint-Jean de Latran, chapelle Corsini. Toute la colonie des notres était là, Mgr Perrin en tête: une dizaine de Franciscains, Soeurs de l'Immaculée-Conception, Fraternité Sacerdotale, Frères du Sacré-Coeur, un certain nombre de prêtres et une cinquantaine de pieux fidèles. Le service a été chanté par Mgr Respighi, doyen du Chapitre et cérémoniaire pontifical. Le défunt n'avait rien prévu pour sa sépulture: son exécuteur testamentaire, Mgr Botti, acheta un loculus au Campo Verano. Mgr Curotte a publié en ces dernières années deux volumes de conférences et de sermons, *Predica Verbum*, qui embrassent l'année liturgique entière. Ce sont des volumes intéressants et substantiels... Son ménage et une certaine somme vont aux Soeurs du Précieux-Sang du Montvert."

Monseigneur Perrin

"Monseigneur Perrin va assez bien pour le moment. Il a célébré cette année dans l'intimité son cinquantième d'ordination. A cette occasion, le Saint-Siège lui a adressé un bref très élogieux pour lui-même et pour son collège, ainsi que pour les évêques qui le patronnent."

Contre la bureaucratie

Un député conservateur prend M. Godbout à partie

Winnipeg, 29 (C.P.). — John G. Diefenbaker, député conservateur aux Communes pour Lake Center, en Saskatchewan, a déclaré, devant les membres de la Fédération des associations conservatrices féminines de Winnipeg et de la région, que "notre devoir, c'est de faire échec à la bureaucratie autocratique centralisée qui étirent notre pays. Tout le monde légifère, sauf le Parlement; le contrôle est aux mains de régisseurs, de sous-ministres et d'offices. Il faut un contrôle, mais il ne faut pas dépasser les limites du bon sens."

M. Diefenbaker rappelle que dans son discours du 9 octobre, à Québec, M. Godbout a déclaré aux Canadiens français qu'ils n'auraient pas la conscription tant que Mackenzie King serait premier ministre du Canada. "Ce discours est dangereux et je lui dis que le reste du pays n'a pas l'intention de voir son effort de guerre entravé par des considérations politiques."

Un créditiste infidèle

Edmonton, 29 (C.P.). — Chester A. Reynolds, député créditiste pour Stettler à l'Assemblée législative albertaine, qui a refusé son appui au gouvernement Alhert en juin dernier, parce qu'il lui reprochait de ne pas accueillir tous les éléments progressifs du pays, a été invité hier à se présenter, pour fournir une explication satisfaisante de sa conduite, devant le caucus créditiste actuellement en session et qui réunit presque tous les membres de la Nouvelle Démocratie aux Communes et les députés créditistes d'Alberta. C'est le secrétaire du caucus, William Tomy, député de Willingdon, qui a écrit une lettre dans ce sens à M. Reynolds. S'il ne se rend pas à cette invitation, il sera désormais exclu du parti.

Gains allemands dans le centre du Caucase

Les troupes allemandes auraient pris la ville de Nalchik dans une offensive vers la grande route caucasienne

Moscou, 29 (A.P.). — Les dépêches militaires soviétiques disent aujourd'hui que les Allemands gagnent du terrain à la suite d'une nouvelle offensive qu'ils ont lancée dans le centre du Caucase sur le plateau de Nalchik. Le commandement allemand a apparemment décidé de prendre cette voie détournée pour atteindre Ordzonikidze, le point de départ de la grande route de Georgie qui franchit la chaîne du Caucase, et les champs pétrolifères de Grozny après avoir été tenus en respect par les Russes dans le secteur de Mozdok pendant plusieurs semaines. Des détachements de skieurs combattent dans les montagnes aux environs de Nalchik.

Nalchik, une station thermale qui compte une population d'environ 13,000 âmes, se trouve à 50 milles au sud-ouest de Mozdok et à 60 milles au nord-ouest d'Ordzonikidze. Le journal *Izvestia* dit que l'armée rouge utilise une défense mobile pour combattre l'ennemi qui est supérieur en chars d'assaut et que les Allemands ont lancé deux ou trois bataillons à l'assaut de Nalchik.

Le siège de Stalingrad en est maintenant à son 66e jour et les troupes rouges tiennent toujours après s'être vu forcer d'effectuer un repli de 200 verges au cours des engagements d'hier. *L'Étoile Rouge* dit que cette avance a coûté quelque 3,000 hommes et une vingtaine de chars aux Allemands. Les chars et les troupes d'infanterie allemands auraient chargé à dix reprises avant de réussir à effectuer cette avance entre deux usines, dont le feu croisé les a finalement arrêtés.

Les Japonais lancent une formidable offensive dans le sud du Pacifique

Ils veulent déloger les Américains des positions du Pacifique sud — Tokyo avertit la garnison de Guadalcanal que la résistance est inutile

Pearl-Harbor, Hawaii, 29 (Par Walter Clausen, de l'Associated Press). — Une bataille décisive semble imminente dans le sud-ouest du Pacifique, entre les forces des Etats-Unis et du Japon. — L'ampleur de la poussée des Japonais, qui ont mobilisé des forces de terre, de mer et de l'air supérieures en nombre depuis des mois et qui sont partis de leur grande base de l'île de Truk, met en péril les principales positions alliées entre les îles Hawaii et l'Australie.

Sur l'île de Guadalcanal, des milliers de marins et des troupes de l'armée sont encerclés sur une petite bande de terre de six milles de longueur et de trois milles de profondeur par des forces japonaises d'une écrasante supériorité numérique qui les attaquent de trois côtés à la fois et qui possèdent les avantages de l'artillerie lourde, des chars d'assaut et du ravitaillement. Ce sera peut-être la répétition de l'historique résistance sur la péninsule de Bataan au début de la guerre, mais pour cela il faudra faire tenir rapidement des avions, des armes lourdes, des fournitures et des renforts à Guadalcanal. Les forces américaines en cet endroit ont confiance de pouvoir tenir si ces fournitures et ces renforts leur parviennent.

Les Japonais ont la maîtrise de l'air dans le sud des îles Salomon et leurs débarquements massifs de troupes indiquent qu'ils ont la maîtrise de la mer dans la zone de Guadalcanal. En outre, une force de porte-avions, de cuirassés, de croiseurs lourds, de contre-torpilleurs et de sous-marins ennemis se dirige vers l'est pour menacer d'autres positions dans le sud-ouest du Pacifique. Cette force, nous le pouvons être une supériorité écrasante pour assurer aux Japonais une maîtrise étendue de la mer. Il s'est déjà produit des attaques, par mer et par terre, contre les bases américaines dans les Nouvelles-Hébrides.

C'est la première fois depuis la conquête des Philippines que les Japonais lancent des forces aussi supérieures en puissance contre les positions américaines dans le Pacifique. Il n'y a pas de doute qu'il s'agit d'une tentative à fond de déloger les Américains de ces pieds-à-terre qu'ils possèdent dans le Pacifique-sud.

La mobilisation de ces forces a coïncidé avec l'attaque pour reprendre Guadalcanal ou, même avant la bataille navale du 26 octobre, l'ennemi avait débarqué des chars et de l'artillerie et accru les effectifs de ses troupes qu'il avait peut-être portés à 40,000 hommes. Pour ce qui est de la bataille navale, il est trois facteurs significatifs:

Premièrement, un bulletin naval de Tokio dit qu'elle s'est produite pendant que la mobilisation japonaise battait son plein. Deuxièmement, les Japonais appellent la bataille du Pacifique-sud. Troisièmement, elle s'est déroulée à quelque 300 milles au nord-est de Guadalcanal et à moins d'une journée de marche des positions américaines dans les Nouvelles-Hébrides.

Les Japonais avaient effectué deux débarquements massifs sur l'île de Guadalcanal et pendant que ces forces lançaient un assaut par terre contre les fusiliers marins et les troupes de l'armée, une puissante escadre de cuirassés, de porte-avions, de croiseurs et de contre-torpilleurs filait vers l'est en contournant les îles Salomon — se dirigeant apparemment vers les Nouvelles-Hébrides lorsque le contact a été établi avec les forces de terre et de l'air des Etats-Unis.

Les seuls autres mouvements des Japonais depuis que la bataille de Midway au mois de juin a ruiné leur plan d'invasion des îles Hawaii fut l'éménagement d'une

Goëlette de la "Donnacona Paper" portée disparue

On craint qu'elle n'ait coulé avec ses six hommes d'équipage

Québec, 29 (C.P.). — Un porte-papier de la *Donnacona Paper* et une goëlette de la compagnie ont disparu depuis mardi dernier, ainsi que son équipage de six hommes. Navire et marins sont considérés comme "perdus".

On pense que la goëlette a coulé brusquement au cours d'une tempête.

Les membres de l'équipage disparu sont: le capitaine Gérard Fournier, de Donnacona le mécanicien en chef A. Lavoie, de la Petite-Rivière-St-François et son assistant, M. Rodolphe Morin, de Montmagny; M. Maurice Gagné, de Cap-St-Ignace; MM. Ernest Fournier, de Cap-St-Ignace, et Roméo Bouliane, de Donnacona.

Jeudi, 29 octobre 1942

Principaux programmes canadiens

A RADIO-CANADA:

8.30 p.m. Le thème de l'émigration sur les boulevards, par le chef d'orchestre André Durox. Le programme de jeudi porte les titres suivants: Le grand café (one step), Tremet, orch.; Souvenir de bal (valse), Sileau, Mlle Delval; Soudain une valse (valse), Laro, orch.; Un cœur qui ne pense qu'à vous, Gosselin, M. Delaguerrière; Quimbamba, Hernandez, orch.; Souvenir de bal, Delval, orch.; Mlle Delval; Adios Pepto, Prud'homme, orch.; Finales: Dans mon cœur, Mieraki.

TOPAZE DE MARCEL PAGNOL AU RADIO-THÉÂTRE LUX FRANÇAIS

9.00 p.m. CKAC. La spirituelle comédie de Marcel Pagnol, Topaze, l'une des œuvres les plus connues et les plus appréciées du répertoire moderne, sera à l'antenne du Radio-Théâtre Lux Français, ce soir, jeudi, de 9 h. à 10 h. au poste CKAC. Tous les amateurs de bon théâtre connaissent le talent de Pagnol, cet homme de méditerranée, ardent et pourtant plein d'humour. Sa pièce Topaze est imprégnée de cette philosophie humanitaire que Pagnol a fait sienne et qu'il exprime avec tant de succès dans toutes ses œuvres. Topaze fut créé en 1927 à Paris avec André Lefaur dans le rôle-titre, le regrettable Paulin dans celui de Vernac et Mademoiselle Jeanne Provost dans celui de Suzette. La comédie de Pagnol obtint immédiatement le plus grand succès et quelques années plus tard elle fut adaptée à l'écran français avec Louis Jouvet dans le rôle de Topaze. Au cinéma américain le rôle fut interprété par le grand comédien Barrymore. Topaze a été présentée plusieurs fois sur nos scènes montréaliennes: au His Majesty's en 1930 avec André Lefaur, au Grand Théâtre en 1931 avec Barrymore, au Grand Théâtre en 1932 avec André Lefaur, au Grand Théâtre en 1933 avec André Lefaur, au Grand Théâtre en 1934 avec André Lefaur, au Grand Théâtre en 1935 avec André Lefaur, au Grand Théâtre en 1936 avec André Lefaur, au Grand Théâtre en 1937 avec André Lefaur, au Grand Théâtre en 1938 avec André Lefaur, au Grand Théâtre en 1939 avec André Lefaur, au Grand Théâtre en 1940 avec André Lefaur, au Grand Théâtre en 1941 avec André Lefaur, au Grand Théâtre en 1942 avec André Lefaur.

Les Léproux ou "Mémoires du Dr Lamber"

"En 1910, comme je visitais les lies en-

chantées du Pacifique, je descendis à Anakee, pour y visiter la célèbre léproserie fondée par les missionnaires français, une vingtaine d'années auparavant. Je comptais y revoir un de mes confrères, le Dr Antoine de la Tour. Ce médecin français avait été mon confrère lors de mon stage dans les hôpitaux de Paris en 1889-1890. Antoine de la Tour était le fils d'un planteur qui s'était enrichi rapidement en Océanie.

Antoine était né à Tahiti. Il me parlait souvent de son pays natal et il avait un idéal très noble: il voulait servir comme médecin dans une léproserie.

"Je comptais donc le revoir à Anakee. Je demandai à lui parler et c'est ainsi que j'apprenais la tragique et magnifique destinée de cet homme. Comme me le dit le bon vieux père missionnaire qui me fit visiter les établissements: "Votre confrère Antoine de la Tour a écrit une magnifique épopée dans cette lie perdue. Il a sauvé non seulement des humains gangrenés dans leurs corps, mais aussi dans leur âme. Son histoire est passionnante, assés-vous sur ce vieux banc sur lequel il aimait s'asseoir la nuit tombante, et je vais vous faire revivre le drame d'un homme humble et courageux qui, pour expier la faute de son frère..."

Quelle est la suite de ce récit? C'est ce que nous apprendrons en écoutant "Les Léproux", un nouveau drame vécu, raconté par le Dr Lamber, ce soir, de 8 h. à 8 h. 30 au poste CKAC.

Le discours du major-abbé Sabourin retrasmis

Le discours que le major-abbé Armand Sabourin, aumônier des Fusiliers Mont-Royal, qui se rendit à Dieppe, a prononcé dimanche soir à un dîner, à l'Assemblée des Fusiliers, sera retrasmis par les postes du secteur français de Radio-Canada, le jeudi, 29 octobre, à 8 h. du soir. Ce discours a été enregistré et fait partie de la chronique de Radio-Canada.

Comme on le sait, ce dîner-rassemblement a eu lieu sous les auspices du Comité national des finances de guerre.

Sommaire des postes locaux

CHP-690 kilocycles	7.45 L'Emprunt de la Victoire	5.00 Heures du thé
4.15 Radio-Journal	8.00 Commentaires	5.15 Hop Harrigan
4.30 Radio-College	8.05 Petite symphonie	5.30 Secret Service Scouts
5.00 A choisir	8.10 Music-hall Kraft	5.45 Music for you
5.15 Fémina	10.00 Radio-Journal	6.00 Serenade
5.30 Le manoir de St-Cri	10.15 Musical Unknown	6.15 Nouvelles-éclairs
5.45 Disques	10.30 Recital de piano	6.25 What's happening
6.00 Programmes	11.00 Nouvelles de BBO	6.45 Dr Mac
6.10 Sports	11.30 Nouvelles	7.00 Musique
6.15 Radio-Journal		7.15 Lum et Abner
6.30 Les propos		7.45 Danse
6.35 Intermède		8.00 Let's forget
6.45 Coffret musical		8.05 Intermède
7.00 Un homme et son péché		8.10 Analyse de la guerre
7.15 La vie commence		
7.30 Pour plus amples informations		
7.45 Les Mousquetaires		
8.00 Je me souviens		
8.00 Discours du major-abbé Sabourin		
8.45 Sur les boulevards		
9.00 Farmer, organiste		
9.20 Mexicana		
10.00 Nouvelles et sport		
10.15 Orch. Danes		
10.30 Recital de piano		
11.15 Orch. de danse		
11.28 Nouvelles		
CHM-940 kilocycles		
4.00 Intermède		
4.15 Nouvelles		
4.30 Disques		
5.00 Front line family		
5.15 Programmes		
5.30 Arts d'opérettes		
5.45 Programme musical		
6.00 Musique		
6.10 Sport		
6.15 Radio-Journal		
6.30 Coffret musical		
6.35 Intermède		
6.45 Nouvelles de la BBO		
7.00 Quatuor vocal		
7.15 Deux piano		
7.35 Aviation canadienne		

Vendredi, 30 octobre 1942

Sommaire des postes locaux

CHP-690 kilocycles	6.15 Radio-Journal	10.30 The Knights
7.30 Nouvelles	6.30 Easy song	10.45 String time
8.00 Radio-Journal	6.45 Nouvelles de BBO	11.00 Nouvelles
8.15 Éducation	7.00 Good luck	11.15 Novelty Song
8.30 Pot-pourri	7.15 L'aviation canadienne	11.25 For ladies
8.45 Nouvelles	7.30 Chronique des livres	11.45 Orchestra
9.00 Carte blanche	7.45 L'Emprunt de la Victoire	12.00 Nouvelles
9.20 Chansons	8.00 Commentaires	12.15 Melodies
9.45 Pour votre beauté	8.05 A choisir	12.30 On the high seas
9.55 Nouvelles	8.30 Penny's diary	12.45 Highlights
10.00 Météo Rancourt	8.45 L'heure de la valse	1.00 Nouvelles
10.15 Courrier du jour	9.00 Theatre of the air	1.05 Gossip hour
10.30 Vie de famille	10.00 Nouvelles	1.15 Gospel Singer
10.45 Météo d'été	10.15 L'Emprunt de la Victoire	1.30 Common sense
11.00 Grand soir	10.30 Concerts symphoniques	1.45 Book-ends
11.15 Moulins C- la chanson	11.00 Nouvelles de BBO	2.00 They tell me
11.30 Troubadours	11.15 Melodies	2.15 On the high seas
11.45 Jeunesse forte	11.30 Informations	2.30 Stars of week
12.15 Quelles nouvelles?	11.45 L'Oratoire	3.00 Voice of memory
12.30 Nouvelles	12.00 Pot-pourri	3.15 Musique
	12.15 Informations	3.30 Hop Harrigan
	12.30 Disques	3.45 Flying Patrol
	12.45 Orch. Lopez	3.55 Music for you
	1.00 Chansons	4.00 Heure
	1.15 Orch. symphonique de Philadelphie	4.15 Nouvelles-éclairs
	1.30 Nouvelles	4.25 What's happening
	1.45 Chant	4.30 Lucky medicine
	1.55 Radio-College	4.45 Mémoires du Dr Lamber
	2.00 Heures du thé	4.55 Revue des modes
	2.15 Fémina	5.00 Roman-feuilleton
	2.30 Causette de M. James Hamilton	5.15 Lum et Abner
	2.45 Beaux disques	5.30 Uncle Troy
	3.00 Programmes	5.45 Danse
	3.10 Sport	6.00 Let's forget
	3.15 Nouvelles	6.05 Intermède
	3.30 Les propos de...	6.10 Analyse de la guerre
	3.45 Intermède	6.20 Musique
	3.55 Nouvelles	6.30 Danse
	4.00 Un homme et son péché	6.45 A choisir
	4.15 La vie commence	6.55 Melodies
	4.30 Nouvelles françaises de BBO	7.00 Studio
	4.45 L'Emprunt de la Victoire	7.15 Danse
	4.55 Météo Rancourt	7.25 Around the base
	5.00 Notre Canada	7.30 Nouvelles
	5.15 Heures de la valse	7.45 Météo Rancourt
	5.30 La nation armée	7.55 Nouvelles
	5.45 Orch. Hopkins	8.00 Rigolettes
	5.55 Nouvelles	8.10 Nouvelles
	6.00 Paul de Marky, pianiste	8.15 Orgue
	6.05 Cette semaine à Londres	8.20 Musique sur demande
	6.10 Nouvelles	8.25 Domaine de la tute
	6.15 Nouvelles	8.30 Chansons françaises
	6.20 Nouvelles	8.35 Melodies
	6.25 Nouvelles	8.40 Heures familiales
	6.30 Nouvelles	8.45 Sport
	6.35 Nouvelles	8.50 Heures
	6.40 Nouvelles	9.00 Heures de danse
	6.45 Nouvelles	9.05 Heures de concert
	6.50 Nouvelles	9.10 Il était une fois
	6.55 Nouvelles	9.15 Météo Rancourt
	7.00 Nouvelles	9.20 Nouvelles
	7.05 Nouvelles	9.25 Orch. Nelson
	7.10 Nouvelles	
	7.15 Nouvelles	
	7.20 Nouvelles	
	7.25 Nouvelles	
	7.30 Nouvelles	
	7.35 Nouvelles	
	7.40 Nouvelles	
	7.45 Nouvelles	
	7.50 Nouvelles	
	7.55 Nouvelles	
	8.00 Nouvelles	
	8.05 Nouvelles	
	8.10 Nouvelles	
	8.15 Nouvelles	
	8.20 Nouvelles	
	8.25 Nouvelles	
	8.30 Nouvelles	
	8.35 Nouvelles	
	8.40 Nouvelles	
	8.45 Nouvelles	
	8.50 Nouvelles	
	8.55 Nouvelles	
	9.00 Nouvelles	
	9.05 Nouvelles	
	9.10 Nouvelles	
	9.15 Nouvelles	
	9.20 Nouvelles	
	9.25 Nouvelles	
	9.30 Nouvelles	
	9.35 Nouvelles	
	9.40 Nouvelles	
	9.45 Nouvelles	
	9.50 Nouvelles	
	9.55 Nouvelles	
	10.00 Nouvelles	
	10.05 Nouvelles	
	10.10 Nouvelles	
	10.15 Nouvelles	
	10.20 Nouvelles	
	10.25 Nouvelles	
	10.30 Nouvelles	
	10.35 Nouvelles	
	10.40 Nouvelles	
	10.45 Nouvelles	
	10.50 Nouvelles	
	10.55 Nouvelles	
	11.00 Nouvelles	
	11.05 Nouvelles	
	11.10 Nouvelles	
	11.15 Nouvelles	
	11.20 Nouvelles	
	11.25 Nouvelles	
	11.30 Nouvelles	
	11.35 Nouvelles	
	11.40 Nouvelles	
	11.45 Nouvelles	
	11.50 Nouvelles	
	11.55 Nouvelles	
	12.00 Nouvelles	



Lionel Daunais dans le rôle du soldat Fritz, lors du spectacle "La Grande Duchesse", qui donneront les Variétés Lyriques au Monument National, les 5, 7, 8 et 10 novembre prochains.

Pourquoi Hepburn est parti

Toronto, 29 (G.P.) — M. Mitchell Hepburn, qui a démissionné comme premier ministre de l'Ontario la semaine dernière, a publié hier soir une longue déclaration où il expose les motifs de sa décision. Il a souligné que "l'intensification des pressions partisanes nuisait à mes devoirs administratifs à tel point que j'étais dans l'obligation de choisir entre le parti et le bien-être de la nation; j'ai mis mon pays d'abord."

M. Hepburn a révélé qu'un grave désaccord entre le gouvernement et le parti se ramenait à ces deux questions: la soumission complète à la machine politique d'Ottawa et une élection brusquée dès que le moment paraîtrait opportun.

En faisant la revue des événements qui ont conduit à sa démission, M. Hepburn déclare que "la cause principale doit maintenant apparaître clairement au public à la suite des démissions du cabinet et des affirmations des politiciens partisans qui sont déjà en train d'organiser un congrès, une élection ou les deux."

M. Hepburn a ajouté qu'il demeure très attaché à la demande d'expression du nouveau premier ministre, M. Gordon Conant, mais il n'a pas précisé combien de temps il demeurerait en fonctions.

M. Hepburn a ajouté qu'il demeure très attaché à la demande d'expression du nouveau premier ministre, M. Gordon Conant, mais il n'a pas précisé combien de temps il demeurerait en fonctions.

M. Hepburn a ajouté qu'il demeure très attaché à la demande d'expression du nouveau premier ministre, M. Gordon Conant, mais il n'a pas précisé combien de temps il demeurerait en fonctions.

M. Hepburn a ajouté qu'il demeure très attaché à la demande d'expression du nouveau premier ministre, M. Gordon Conant, mais il n'a pas précisé combien de temps il demeurerait en fonctions.

M. Hepburn a ajouté qu'il demeure très attaché à la demande d'expression du nouveau premier ministre, M. Gordon Conant, mais il n'a pas précisé combien de temps il demeurerait en fonctions.

M. Hepburn a ajouté qu'il demeure très attaché à la demande d'expression du nouveau premier ministre, M. Gordon Conant, mais il n'a pas précisé combien de temps il demeurerait en fonctions.

M. Hepburn a ajouté qu'il demeure très attaché à la demande d'expression du nouveau premier ministre, M. Gordon Conant, mais il n'a pas précisé combien de temps il demeurerait en fonctions.

M. Hepburn a ajouté qu'il demeure très attaché à la demande d'expression du nouveau premier ministre, M. Gordon Conant, mais il n'a pas précisé combien de temps il demeurerait en fonctions.

M. Hepburn a ajouté qu'il demeure très attaché à la demande d'expression du nouveau premier ministre, M. Gordon Conant, mais il n'a pas précisé combien de temps il demeurerait en fonctions.

M. Hepburn a ajouté qu'il demeure très attaché à la demande d'expression du nouveau premier ministre, M. Gordon Conant, mais il n'a pas précisé combien de temps il demeurerait en fonctions.

M. Hepburn a ajouté qu'il demeure très attaché à la demande d'expression du nouveau premier ministre, M. Gordon Conant, mais il n'a pas précisé combien de temps il demeurerait en fonctions.

M. Hepburn a ajouté qu'il demeure très attaché à la demande d'expression du nouveau premier ministre, M. Gordon Conant, mais il n'a pas précisé combien de temps il demeurerait en fonctions.

M. Hepburn a ajouté qu'il demeure très attaché à la demande d'expression du nouveau premier ministre, M. Gordon Conant, mais il n'a pas précisé combien de temps il demeurerait en fonctions.

M. Hepburn a ajouté qu'il demeure très attaché à la demande d'expression du nouveau premier ministre, M. Gordon Conant, mais il n'a pas précisé combien de temps il demeurerait en fonctions.

M. Hepburn a ajouté qu'il demeure très attaché à la demande d'expression du nouveau premier ministre, M. Gordon Conant, mais il n'a pas précisé combien de temps il demeurerait en fonctions.

M. Hepburn a ajouté qu'il demeure très attaché à la demande d'expression du nouveau premier ministre, M. Gordon Conant, mais il n'a pas précisé combien de temps il demeurerait en fonctions.

M. Godbout reçoit une délégation de Sainte-Monique

Québec, 29. — La paroisse de Sainte-Monique de Nicolet voudrait faire reconstruire un pont qui a été condamné par les ingénieurs il y a environ deux ans. Elle a déjà obtenu la promesse d'une contribution de \$25,000 de la province, mais, depuis, l'estime des travaux a augmenté, en raison de toutes les restrictions de guerre, et la municipalité sollicite une aide financière plus considérable du gouvernement.

D'où le but d'une délégation qui a rencontré le premier ministre M. Adélard Godbout hier après-midi, à l'hôtel du gouvernement.

C'est à la demande même du premier ministre que M. T.-D. Bouchard promit à Sainte-Monique, il y a quelques mois, une contribution de \$25,000. Dans le temps, le pont devait coûter environ \$40,000. Des soumissions furent demandées et la plus basse se chiffrait à \$63,900.

La délégation a demandé au gouvernement d'ajouter \$10,000 à sa contribution première de \$25,000. Le premier ministre a accueilli la requête avec sympathie, mais il a attiré l'attention des délégués sur un grave problème: celui des priorités.

MacArthur n'a pas d'ambitions politiques

Quartiers généraux alliés, Australie, 29 (A.P.) — Le général Douglas MacArthur a déclaré qu'il n'a aucune ambition politique, et que sa seule ambition et son seul espoir, c'est "la victoire de notre cause dans la guerre". Il a fait cette déclaration à la suite de nouvelles parues dans des journaux disant que si Washington avait établi un double commandement dans le Pacifique, c'est parce que l'opposition conservatrice avait comploté une campagne pour l'élection de MacArthur à la présidence en 1944.

Mgr Prud'homme à Saint-Alphonse

Mgr Joseph-Henri Prud'homme a donné une intéressante conférence, hier soir, devant les membres de la Ligue du Sacré-Cœur de la paroisse Saint-Alphonse d'Yvesville, réunie en la salle Saint-Gérard. Mgr Prud'homme a traité en particulier de l'apostolat laïque.

La collection Marsan

Le comité exécutif a, à sa dernière séance, décidé d'acheter au prix de \$918 la collection de dictionnaires, lexiques, encyclopédies, etc., de feu Georges-C. Marsan, avocat. La collection, qui comporte environ 1,500 volumes, sera déposée à la Bibliothèque municipale.

Discours politique de M. Maxime Raymond

M. Raymond parlera du programme du nouveau groupe politique dont il a accepté de prendre la direction. Il parlera de 7 h. 15 à 7 h. 45.

POSTE CKAC

Dimanche Soir Prochain le 1er novembre

LE même discours sera aussi entendu:

DIMANCHE - 1er NOVEMBRE

C.B.J. — Chicoutimi 6.00 à 6 h. 30 du soir

C.K.C.V. — Québec 8.00 à 8 h. 30 "

C.K.C.H. — Hull 8.30 à 9 h. 00 "

C.H.L.T. — Sherbrooke 9.00 à 9 h. 30 "

La musique des Matinées Symphoniques

M. Désiré Defaux a exposé hier après-midi, ses projets pour les Matinées d'initiation à la musique, la première séance ayant lieu samedi. Il croit ses jeunes auditeurs assez avancés pour sortir maintenant des éléments et aborder l'analyse des grandes œuvres. Celles qu'il commentera et fera commenter à l'orchestre seront empruntées sauf rare exception aux programmes des concerts réguliers. Ainsi, après Wagner qui fera les frais de la matinée de samedi, on entendra la 4^e Symphonie, de Brahms, Till Eulenspiegel, de Richard Strauss, la Symphonie Fantastique, de Berlioz. Il y aura aussi de la musique de Haendel avec l'étude de l'influence du Maître saxon sur la musique anglaise; un programme de musique populaire, dans le sens de musique de folklore, française et canadienne; une matinée sera consacrée au Concerto; et peut-être une autre donnera une symphonie de Shostakovich.

L'auditoire de jeunes, pense M. Defaux, est capable d'apprécier de comprendre la musique réservée d'habitude à leurs aînés.

F. P.

Au Loew's

"The Talk of the Town" est une comédie romantique qui a obtenu un grand succès partout où elle a été montrée. Elle comporte comme vedette, Carry Grant, Jean Arthur et Ronald Colman. Le scénario est dû à Irwin Shaw et Sidney Buchman. L'histoire de Shaw et Buchman attire immédiatement l'attention de tout Hollywood, qui l'accablent comme une des plus précieuses contributions à l'écran.

"The Talk of the Town" est considéré comme un film différent. C'est un digne successeur à "Penny Serenade". Le son a été l'objet d'une attention particulière dans cette production car une bonne partie des scènes se déroule dans la Cour suprême de Washington où l'écho menaçait de tout brrouiller. George Stevens a dirigé cette production qui fera époque dans les annales cinématographiques.

Au Capitol

"The First Commando" avec Tommy Trinder et Constance Cummings débute vendredi au cinéma Capitol. Le scénario est basé sur des aventures de Melbourne Johns alors qu'il traversa la France envahie par les hordes nazies.

Les scènes ont été tournées à Cornwall dans une ambiance que l'on a faite française en établissant des poteaux indicateurs français sur les routes. Johns a surveillé lui-même les prises de vues afin de bien voir aux détails et à la vérité des faits relatifs à ses aventures. "First Commando" est un grand film qui plaira à tous les cinéphiles.

Le second film au programme sera "Not a Ladies' Man" avec Paul Kelly et Fay Wray comme vedettes.

Lettre en marge de la "Grande Duchesse"

En parcourant un volume, M. Lionel Daunais a découvert une lettre autographe de la créatrice de "La Grande Duchesse de Gérolstein". Voici la lettre d'Hortense Schneider à Meilhac, un des librettistes de l'opéra-bouffe d'Offenbach, que les Variétés lyriques présentent, au Monument national, les 5, 7, 8 et 10 novembre. Les premiers mots sont du texte même de l'oeuvre:

"Mon cher Meilhac, Son Altesse est dans une joie... dans une joie... Elle vient d'obtenir un succès sans pareil à la première représentation. Rappel à chaque acte, et un bis frénétique après sa "déclaration".

La grande duchesse me charge de dire à ses auteurs qui s'appellent, je crois, Henri Meilhac, Ludovic Halévy et Jacques Offenbach, que leur pièce a eu aussi un grand succès.

Maintenant, il ne me reste plus qu'à vous embrasser carrement tous les trois.

Votre interprète ordinaire et extraordinaire,

SCHEIDER.

Les Variétés lyriques offrent cette oeuvre qui n'a jamais fait au succès de sa création. Pour l'interpréter, elles ont réuni les artistes les mieux aimés: Caro Lamoureux, Pierrette Alarie, Lionel Daunais, Charles Goulet, Henri Poitras, Roland Crépeau, Noël de Tilly, Rosaire Pharaud et autres.

La Société Casavant

Ernest Whyte, organiste

Le 5 novembre prochain, M. Ernest Whyte, de New-York, inaugurera la nouvelle saison de récitals d'orgue de la Société Casavant, à l'église Trinity Memorial.

M. Whyte, né à London (Ont.), fut maître à l'église de New-York, puis professeur au Conservatoire de Toronto, organiste à l'église St. James, de Philadelphie, directeur de l'



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

Société St-Jean-Baptiste

Cours d'alimentation rationnelle au Monument National

Organisé par la Société St-Jean-Baptiste — La cellule humaine est le pivot sur lequel évolue le monde — Alimentation à tous les âges en tenant compte du climat, du travail et des habitudes de chacun

La vie commence avec une cellule embryonnaire composée de deux éléments — paternel et maternel — capable de s'approprier les matériaux qui l'entourent et de se multiplier continuellement.

Mais lorsque ces matériaux n'arrivent pas à l'usine humaine en quantité suffisante, ou lorsque la cellule et l'équilibre font défaut, cette première cellule et toutes celles qui se formeront par la suite pour façonner l'être humain présenteront des défauts, des lacunes, des faiblesses, qui auront leur répercussion sur la famille, sur la société et sur l'économie du pays tout entier.

Un exemple bien connu est le manque de calcium et de vitamine D dans les cellules d'un fœtus ou d'un nourrisson, qui détermine une maladie connue sous le nom de rachitisme ou maladie des os. En plus, cet état de malnutrition est souvent la cause qui prédispose à des maladies plus graves, telle que la tuberculose, qui trouve un terrain tout préparé pour s'y installer et s'y développer.

Ces matériaux que l'on nomme: protéine, glucides (sucres), lipides (graisses), sels minéraux et vitamines sont apportés aux cellules par les aliments. Cependant, il n'existe pas une seule denrée capable d'apporter à elle seule et en quantité suffisante toutes les substances nutritives requises par les cellules pour leur développement normal. En d'autres termes, il n'existe pas d'aliment complet.

Depuis de nombreuses années, la chimie et la physiologie se sont conjuguées pour trouver quelles étaient la composition chimique du corps humain et celle des aliments, puis quel était le mécanisme interne du fonctionnement des cellules et des organes, afin de connaître la répercussion du facteur alimentaire sur la machine humaine, sur son développement normal et sur le degré de résistance que celle-ci peut offrir à la maladie par la consommation d'une quantité bien déterminée des différentes substances nutritives apportées par les aliments.

Dans les laboratoires, on prépare des régimes qui maintiennent l'animal en bon état apparent, mais qui l'empêchent de grandir; par des procédés uniquement alimentaires, on peut faire repartir la croissance ou la supprimer définitivement. On provoque des maladies comme le rachitisme par le manque de calcium, la xérophtalmie par la carence en vitamine A, le beribéri par la carence en vitamine B, et il suffit parfois de retrancher un seul principe alimentaire pour empêcher la reproduction.

Puis on a appliqué ces recherches aux êtres humains et actuellement tous les nutritionnistes du monde s'entendent sur les bases d'une alimentation rationnelle pour les humains à tous les âges de la vie en tenant compte du climat, du travail et des habitudes de vie de chaque individu.

L'enseignement de l'hygiène alimentaire qui se donne tous les jeudis, au Monument national avec le concours du secrétariat de la province, a pour but de renseigner le public sur les besoins de l'organisme humain en aliments protecteurs de la santé.

Le cours de ce soir portera sur les besoins alimentaires d'un homme de 150 livres, démonstration type, sur laquelle on peut établir ensuite ceux de chaque individu.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphonez au service du tirage: BELAIR 3361 — il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Pourquoi le Canada doit souscrire à l'Emprunt de la Victoire

(Du Comité des finances de guerre)

De tout temps, le gaspillage a causé la ruine et le désastre au sein des familles et de la société. Dans un pays en guerre, il peut le conduire à sa perte. Aussi chaque famille canadienne, consciente de ses devoirs, se sent responsable et des dangers terribles qui nous menacent a réduit son train de vie.

Nos vêtements sont appelés à durer plus longtemps. Le luxe est une chose oubliée. Les voyages d'agrément ont été remplacés par les longues marches dans la campagne, les tournées de chasse et de pêche qui ne coûtent rien.

La difficulté qu'il nous faut maintenant à se procurer des accessoires de ménage, pièces d'ameublement, etc., a aussi suggéré aux maîtresses de maison d'investir leurs économies dans l'achat de Certificats d'épargne de guerre et de Bons de la victoire. Après la guerre, quand les manufactures reprendront leur fabrication de temps de paix, nos Bons de la victoire, si intelligemment achetés en temps opportun, pourront être convertis en une automobile neuve, un ameublement de vivre ou de salle à dîner, un manteau de fourrure dont on rêvait depuis des années.

Si nous perdons la guerre, l'ar-

gent dont nous disposons, que nous aurons caché ou mis en réserve ne vaudra plus rien pour nous. Nos biens, nos propriétés, nos objets personnels, le vainqueur s'en emparera malgré nos protestations, nos cris et nos larmes, comme il l'a fait dans tous les pays conquis. Nous serons esclaves, eux seront les maîtres.

C'est pour éviter à notre pays cette catastrophe, pour nous éviter à nous-mêmes cette tragédie immense, que le gouvernement nous demande d'acheter des Bons de la victoire. Les matières premières, les machines, les usines, la main-d'œuvre, il faut que tout cela s'achète et se paie. Or le gouvernement prendrait-il l'argent nécessaire, malgré les taxes qui sont loin de suffire, si nous ne le lui prêtions?

Les femmes sont appelées à faire leur part comme les hommes. La plupart du temps, ce sont elles qui gèrent le budget familial. Ce sont elles, peut-être, qui diront le dernier mot pour l'achat de ces Bons. Il est donc important qu'elles se rendent pleinement compte de la gravité de l'heure et de la nécessité de prêter notre argent au gouvernement si nous voulons gagner la guerre.

Les activités féminines

Amicales Féminines

Pour clore la série de conférences, données au Jardin botanique sous les auspices des A.F.D.M., l'occasion du 11^e centenaire, le R. P. Julien Pélissier, de la Congrégation du Saint-Sacrement, sera le conférencier, samedi, 7 novembre, à 3 h. de l'après-midi, sous la présidence de S. Ex. M^{re} Chaboussier, déléguée de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Mme Brunelle exposera les raisons d'être de la Commission et son but; elle répondra aux questions qui lui seront posées. Après la causerie les personnes présentes pourront voir un film du plus haut intérêt.

Causerie et film à la salle S.-Sacrement

Ce soir, 29 octobre, dans la salle paroissiale des Pères du S.-Sacrement, au coin des rues St-Hubert et Mont-Royal, aura lieu une assemblée organisée par Mmes Georges Archambault, P. A. Phaneuf et Albini Philipe pour entendre Mme Fernand Brunelle, déléguée de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Mme Brunelle exposera les raisons d'être de la Commission et son but; elle répondra aux questions qui lui seront posées. Après la causerie les personnes présentes pourront voir un film du plus haut intérêt.

Sous-comité à Drummondville

Mme Tancred Jodoin et Mme Leslie Hodges, présidentes conjointes du Comité consultatif régional féminin de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, ont dirigé ces jours derniers l'organisation d'un sous-comité consultatif à Drummondville.

Les personnes présentes à l'assemblée ont décidé d'élire comme présidente Mme Lane Charpentier, vice-présidente, M^{me} C. B. Mitchell, secrétaire de langue française, M^{me} G. Dumas, secrétaire de langue anglaise, Mme W. Benson, conseillère de langue française, Mmes Armand Cloutier, Lucien Elie, G. D. Dallaire, J. C. Duchesne, conseillères de langue anglaise, Mmes R. Heworth, W. Galt, E. Holmes et C. H. Footman.

L'Aiguille française

Le Cercle de l'Aiguille française tiendra une réunion lundi soir le 2 novembre à 8 h. à l'Union nationale française, 429 avenue Viger, Montréal.

Toutes les jeunes filles françaises de Montréal y sont cordialement invitées.

Conventum a Saint-Félix-de-Valois

Les amicalistes du couvent des Soeurs de Sainte-Anne à Saint-Félix-de-Valois ont tenu un conventum, le 10 octobre, qui a remporté un franc succès: cent quatorze anciennes avaient répondu à l'appel et un programme intéressant s'est déroulé au cours de la réunion présidée par M. le chanoine Lachapelle, curé de la paroisse.

Le rapport des activités de l'Amicale a été présenté par Mme A. Ducharme, trésorière.

Les élections du conseil ont donné les résultats suivants: Mme Dieudonné Gendreau, présidente; Mme Alfred Ducharme, vice-présidente; Mme Christine Lavalley, secrétaire; Mme Georges Dufresne, trésorière; Mmes Alphonse Olivier, Roméo Desroches, Florian Poirier, conseillères; Mme Hildège Laporte et Mlle Anna Bellerose, propagandistes.

Mme Ducharme a remercié, au

nom du Conseil et de l'Amicale, Mmes Léonce Miville et Hector Lavallée de leur dévouement et déclaré qu'elles resteront membres d'honneur du Conseil.

Apostolat de la Prière

Intention générale bénie par le Saint-Père:

LA CONSERVATION DE LA VRAIE FOI EN EUROPE

Cette intention, le titre nous le dit, devrait nous être chère. Nous n'avons qu'à penser à tant de peuples ravagés par la guerre pour sentir immédiatement notre sympathie pour eux se ranimer. Parmi les maux qui accablent ces pauvres nations, il faut mettre en première ligne, le fléau de la déchristianisation progressive, de l'athéisme grandissant et surtout les ravages de fausses religions. Car le Saint-Père ne nous invite pas seulement à prier pour la conservation de la foi en Europe, mais il précise, c'est la vraie foi que nous demandons au Sacré-Coeur de défendre. Car tant de fausses doctrines se présentent sous le nom de foi que les esprits risquent de sombrer dans la confusion et l'indifférence. C'est la vraie foi qui ouvre le chemin à la charité et celle-ci est la condition essentielle de la grâce sanctifiante. Sans la foi, pas de grâce, et pas de salut. Arracher à l'erreur les âmes qui se perdent est donc une intention chère au Cœur de Jésus et bien digne de nos prières et de nos sacrifices les plus méritoires.

Intention missionnaire:

PROMOUVOIR L'ART INDIGÈNE AU SERVICE DE LA RELIGION

Beaucoup d'artistes des pays de mission se sont illustrés dans la représentation des sujets religieux. Leurs oeuvres font l'admiration des connaisseurs, comme elles élèvent facilement l'âme des simples sur l'aide de la prière. C'est dire l'importance de ces contrées à la foi et à l'apostolat. Expression splendide de l'âme religieuse de ces artistes, les oeuvres artistiques sont en plus une leçon et une prédication pour les autres, chrétiens comme païens. Rien ne fait mieux comprendre que la représentation graphique les vérités et les mystères de la religion chrétienne.

"La Nouvelle Relève"

OCTOBRE 1942

Le général de Gaulle, Georges Bernanos; Le Brésil, terre d'avenir, Paul Beaulieu; Pie XII et la Paix, Luigi Sturzo; Rencontre d'Europe et d'Amérique, Auguste Viatte; France, poème, Robert Goffin; Libération de la liberté, Augusto-J. Durelli.

Au comptoir, 25s.; par la poste, 28s.

Service de Librairie du Devoir.

Les chambres occupées devront être louées

Toutes les chambres disponibles devront être louées dans les endroits congestionnés — On visitera les maisons et l'on fera bientôt un relevé de ces chambres

(Du Service de l'Information)

Ce n'est pas seulement un devoir mais une obligation pour chaque famille de louer aux travailleurs les chambres ou appartements disponibles, dans les endroits où la guerre a amené un surcroît de population.

Il est aussi peu patriotique d'avoir dans sa maison une chambre inoccupée qu'il peut l'être d'amasser du thé, du café, du sucre ou tout autre produit dont la rareté se fait sentir. Voilà ce que déclarent les autorités de la Commission des prix et du commerce à qui le gouvernement a donné la responsabilité de voir à ce que tout appartement ou chambre soient occupés dans les endroits congestionnés.

Mlle Byrne Sanders, directrice du Service des consommateurs, et l'organisation qu'elle dirige ont maintenant la tâche de convaincre les maîtresses de maison, qui ont des chambres libres, de la nécessité de les louer à ceux qui en ont besoin. Elles feront aussi un relevé des appartements et chambres disponibles dans ces mêmes districts. Mmes Rex Eaton, assistante direc-

Il n'a pas...

...son pareil. En hiver, le manteau de fourrure n'a pas son pareil pour le confort. Ainsi pense tout le monde. Mais pour la qualité et pour la fourrure de séduisante beauté ainsi que pour les prix et les conditions de paiement, les personnes avisées savent où s'adresser. Pour ces personnes, Reid, la maison de fourrure Reid (J.F.) est l'endroit tout indiqué, quel que soit leur budget, petit, moyen ou gros. Commandes et mesures prises dès maintenant. Livraison à votre convenance. J.F. Reid, 1473, rue Amherst. Tél.: Cherrier 3181.

trice du Service sélectif, et W. E. West, directrice des Services volontaires féminins, travaillent en étroite collaboration avec Mlle Byrne Sanders.

On fera sous peu une tournée dans les districts surpeuplés pour découvrir des chambres inoccupées. On ouvrira des registres et chaque maîtresse de maison sera appelée à y inscrire le nombre de chambres dont elle peut disposer. Dans les endroits les plus congestionnés, on visitera toutes les maisons. Dans certaines villes, on profitera du travail déjà fait si intelligemment par certaines organisations telles que le Y.W.C.A. et les centres volontaires.

La responsabilité des mesures prises reposera sur le nouvel administrateur des propriétés, à la Commission des prix et du commerce.

Conseils pratiques

Vos fenêtres

Quand vous lavez vos fenêtres, prenez l'habitude de laver les vitres à l'intérieur de bas en haut, à l'extérieur, de droite à gauche. Quand vous les polirez, vous aurez moins de difficulté à trouver de quel côté elles sont bariolées.

Prenez soin de vos balais

Vos balais dureront plus longtemps si vous avez la précaution, avant de vous en servir, de les tremper dans une forte solution d'eau salée. Ce procédé renforcit la paille. Ne jetez pas les balais usagés. Trempez-les dans une eau savonneuse pour les nettoyer parfaitement, puis rincez-les d'eau froide. Ne laissez pas reposer les balais sur la paille, accrochez-les plutôt ou encore, fixez-les à l'aide d'un crochet sur le mur, la tête en bas.

Restes de papier-tenture

Si vous avez des rouleaux de papier-tenture d'inégale longueur à dessins différents dont vous ne savez que faire, servez-vous-en à l'envers, ajoutez une bordure fleurie en haut et en bas de la pièce ou une bordure de couleur. Vous pouvez encore vous servir d'un des rouleaux de papier-tenture employé à l'endroit pour obtenir des panneaux.

Les ampoules électriques

Pour nettoyer les ampoules électriques, on les essuiera légèrement avec un linge humide. Ne jamais les plonger dans l'eau.

Infraction aux règlements

Saint-Jean, N.B. — Deux marchands de Saint-Jean s'avouèrent coupables dernièrement d'avoir accepté des coupons de sucre avant leur date de validité et furent condamnés à \$12.50 chacun, par le

juge Palmer, qui dit en rendant la sentence: "Les règlements du rationnement sont des mesures de guerre et doivent être strictement observés."

Dans une cause de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre à Montréal récemment, les avocats de la Commission suggéraient une amende de \$2,000, et l'avocat de la défense recommandait une peine nominale, mais le juge Amédée Monet fit un compromis et condamna un magasin à succursales multiples à payer \$1,000 et les frais pour avoir offert en vente des marchandises à un prix au-dessus du plafond.

Ne pensez pas que les consommateurs peuvent se livrer à des pratiques illégales. Voici un cas de Toronto: Un homme qui a une grande affection pour les chiens a enregistré son toutou sous le nom de "William, 6 ans". Le chien reçut une carte de ration et se régala de sucre jusqu'au jour où un inspecteur de la Commission découvrit le subterfuge, et notre homme eut beau protester que William faisait partie de la famille et était enregistré, il fut condamné à \$100 d'amende et aux frais, ou 30 jours de prison. Le juge lui accorda 2 semaines pour payer l'amende.

Un restaurant de la ville de Québec a été poursuivi en justice pour avoir vendu des cigarettes au-dessus du prix de la période de base. Le juge condamna le propriétaire à \$10.50 et aux frais ou à un mois de prison.

Une firme montréalaise dut payer \$100, plus les frais, pour avoir augmenté de façon exagérée le prix de la crème glacée.

FOURRURES

Avant d'acheter, voyez nos créations et nos prix.

SPECIAL:

- CHAT CANADIEN \$250.
- MANTEAUX de FOURRURE à \$50. et plus
- COLLETS de RENARD ARGENTÉ \$35. et plus

Spécialité: Location de manteaux pour mariage et autres circonstances.

Ecouter à CHLP les mardis et jeudis, à 1 h. programme heure féminine.

Chaque manteau garanti

Studio des Élégantes

751 est. Rachel - CH. 4876

LES Fourrures Cummings

Ne sont EN VENTE qu'à un SEUL endroit! TOUT EN FAIT DE FOURRURES. Choisissez votre manteau de fourrure maintenant tandis que nos assortiments sont complets.

MANTEAUX DE SEAL HUDSON

(Rat Musqué teint)

Peaux luisantes et d'un beau noir jais transformées en manteaux de fourrures du plus grand chic.

\$350

Autres à \$275 — \$300 — \$375

AUTRES FOURRURES QUI VOUS PLAIRONT

CHAT SAUVAGE \$325
MOUTON DE PERSE \$350
CHAT SAUVAGE \$275

MANTEAUX EN DRAP FAITS SUR MESURE POUR DAMES

Faites-vous faire un manteau dans le modèle le plus approprié à votre personnalité, avec du drap et de la fourrure à votre goût. Bel assortiment de modèles 1942-43, ainsi qu'un grand choix de tissus importés dans les nuances qui seront en vogue la saison prochaine.

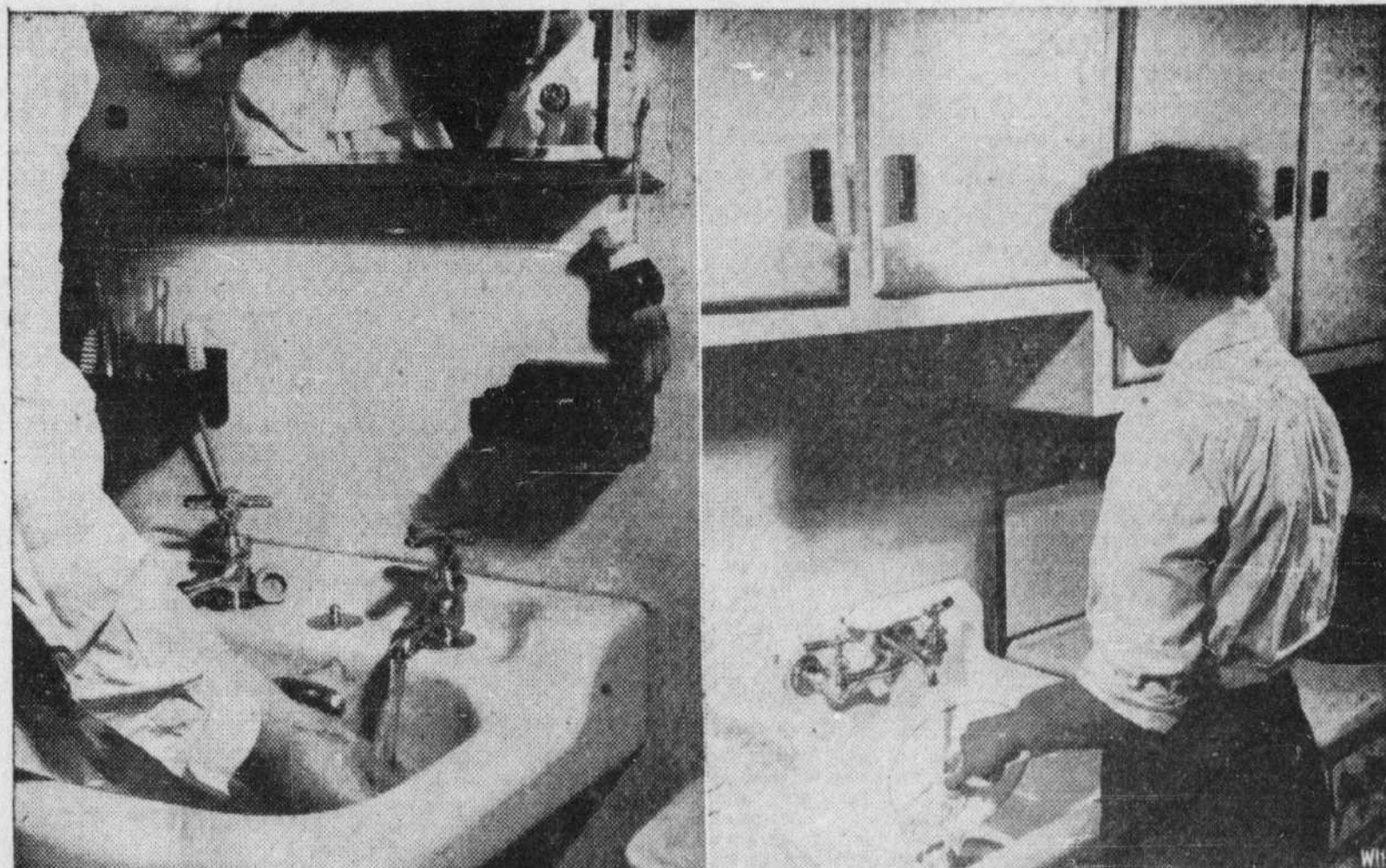
CUMMINGS

FURS LTD

294, Notre-Dame Ouest Téléphone: PL. 8901

OUVERT LE SAMEDI APRÈS-MIDI

Economisez l'électricité pour dépenser en Bons de la Victoire



Les petites causes ont souvent de grands effets. Economisez l'électricité chez vous et vous aurez ménagé un pouvoir additionnel aux industries de guerre qui ont besoin de votre coopération pour fonctionner jour et nuit. Épargnez sur votre compte d'eau et d'électricité, vous serez en mesure d'allouer un montant plus élevé à l'achat de Bons de la Victoire. Dans bien des endroits, le pouvoir d'eau est actionné par le pouvoir électrique, les taxes d'eau dans certaines régions varient avec le volume d'eau employé, autant de raisons qui font de l'économie, un devoir. Mettez de l'eau dans l'évier au lieu de vous laver les mains sous le robinet d'eau courante. Au lieu de laver la vaisselle sous la chaudière, mettez de l'eau dans un plat et changez l'eau si nécessaire au cours du lavage.

Feuilleton du "Devoir"

L'erreur de Marie-Luce

par GERMAINE DU VAL

31. (Suite)

Ils arrivèrent près du noisetier cherché.

— Voyez la chaise de ces tons brun rouge, dit le jeune propriétaire. Quelle richesse!

— Mais c'est le matin ou le soir, surtout, lorsque le soleil est bas, qu'il faut voir ces feuilles, si tendres encore, traversées par la lumière horizontale. Pour peu que, par surcroît, la brise les agite, c'est un enchantement. On croirait à des nonchalances d'éventails remplies de coquetterie... Ah! je vous assure bien que la nature n'est une amie et que je prends autant de plaisir à

regarder une jolie futaie qu'un groupe de personnes!

— Sans doute parce que j'ai passé ici toute mon enfance, je vis avec les feuilles, avec les arbres, avec les fruits aussi bien qu'avec des humains! Je les étudie, je suis leurs évolutions. Ils naissent, ils vivent, ils meurent, ils ont leurs caractères propres, leurs beautés, leurs maladies. Quels sujets de remarques infinies!

— Oh! Jean-Louis, s'écria Marie-Paule, vous êtes impavable! Vous faites un fameux original! Trouver un caractère aux plantes!

— Et pourquoi pas? intervint

Marie-Luce. Les uns aiment l'ombre, d'autres sont frileux, d'autres s'accrochent de tous les biens comme de toutes les privations. Les uns aiment boire, les autres détestent cela. Les uns sont constants, les autres changeants, comme certaines roses qui deviennent mauves en vieillissant, comme des dahlias blancs qui mêlent un beau jour des pétales rouges à leurs éclosions jusque-là immaculées; je l'ai vu chez Bonne-Miche!

Combien de fois son jardinier n'a-t-il pas été stupéfait d'une anomalie parmi ses légumes ou ses fleurs! Je crois, en effet, que si on s'occupe de tout son cœur, on n'a jamais le temps de s'ennuyer avec les produits de la terre.

— Cela me dépasse! trancha Marie-Paule. S'occuper des légumes de tout son cœur, je ne peux le comprendre!

— Mais pour ce qui est votre noisetier pourpre, Jean-Louis, ajouta-t-elle en se tournant avec un sourire vers son cousin, je vous accorde que ses grandes feuilles rondes sont de toute beauté, j'aimerais

avoir une robe de la couleur de la leur.

Jean-Louis la regarda en riant. — C'est un point de vue, évidemment! Il n'y a qu'une femme pour penser d'emblée à ces adaptations à la fois poétiques et pratiques! Puisque tel est votre désir, je vous souhaite pour bientôt une robe de ce splendide brun rouge qui rendra votre beauté blonde encore plus éclatante.

Marie-Paule rougit de plaisir sous ce compliment. Le jeune homme l'avait prononcé sans ostentation, comme une chose toute naturelle parce que très évidente. Les beaux yeux de la jeune fille brillèrent orgueilleusement; elle se sentit grande. Son sang coulait plus rapide en ses veines.

Instinctivement, immédiatement, Marie-Luce se sentit, au contraire, rapetissée, quelconque comme laissée de côté. Quoiqu'elle s'en défendit, une ombre de tristesse passa sur son cœur.

Elle s'en morigéna énergiquement. — Hé quoi! se dit-elle, qu'est-ce

qui me prend? Ils se plaisent; ils se le disent; vais-je en être jalouse? De quel droit? Tout ce que dit Jean-Louis est vrai: Marie-Paule est très belle et une belle robe rend plus belle encore. Quelle mauvaise nature serait la mienne si je m'en chagrins! N'aurais-je pas jugé d'ailleurs, dès la première heure de nos relations à tous les trois, que les choses tourneraient ainsi?

Pour se donner le temps de reprendre possession d'elle-même, elle attrapa un rameau de coudrier et parut le regarder avec attention.

Marie-Paule, cependant, avait saisi le bras de Jean-Louis et l'entraînait.

— Emmenez-moi, jeune homme extraordinaire, visiter les autres richesses de votre propriété! Il doit bien y avoir d'autres choses que vous aimez autant que ces feuilles de coudrier?

Mais lui s'arrêta pour que Marie-Luce puisse le rejoindre.

— Venez-vous, petite cousine? Ce mot gentil pensa elle ne savait quelle blessure, quel chagrin... Elle rendit au rameau qu'elle tenait

sa liberté et suivit les jeunes gens.

— Rapprochons-nous de la maison, dit Jean-Louis. L'heure du déjeuner ne tardera pas.

Et comme Marie-Luce demeurait silencieuse, il l'interpella de nouveau, d'une voix où peut-être on aurait pu distinguer comme une nuance de tendresse:

— Eh bien! petite cousine, vous rêvez?

Elle était donc maintenant "la petite cousine"? Sûrement, c'était très doux, mais n'était-ce pas bien petit, petit?

Tandis que Marie-Paule, triomphante, était, elle, la "très belle cousine". Et pour une femme que regarde un jeune homme, est-ce que "très belle" ne prime pas tout?

Marie-Luce, désolée de son propre état d'esprit, se railla intérieurement:

"C'était bien la peine de tant répéter à Marie-Paule et à moi-même que je ne fais jamais attention aux propos des jeunes gens, à leur aspect, à leurs façons d'être!... Celui-ci, que je ne connais pas, — en,

enfin, je ne le connais pas! — fait pour l'instant le jour et la nuit dans mon cœur! Sans doute est-ce l'exemple de Marie-Paule qui m'ennerve. Elle cherche à attirer l'attention sur elle et elle y réussit..."

— Mais, pauvre sotte que je suis, Marie-Paule possédait des dons que je n'ai pas. La preuve, c'est qu'elle n'a pas du tout les mêmes goûts que Jean-Louis et que cependant c'est elle qui lui plaît!... On a bien raison de dire que les contraires s'attirent!"

Elle se maltraita enfin, et c'est d'une voix enjouée qu'elle put répondre à l'interpellation du jeune homme:

— Mais oui, je rêve. C'est plus fort que moi! En vacances, je ne puis m'en empêcher. Dans le courant de l'année, mes occupations ne m'en laissent guère le loisir.

— Puisque Marie-Paule m'a pris un bras, dit-il gentiment, prenez l'autre.

(à suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (la responsabilité morale, littéraire, éditoriale, — George Fauriol, directeur-gérant.

"La patrie, c'est le Canada, tout le Canada, rien que le Canada"

(M. le juge Monet)

Droits et devoirs du Canadien français catholique et patriote — S'unir et canaliser nos sous — Défense de la langue française

La Journée colombienne à Saint-Césaire

"Pour nous, Canadiens français, la patrie, c'est le Canada, tout le Canada et rien que le Canada". Ainsi s'est exprimé, en langage tout à fait judiciaire, M. le juge Amédée Monet, de Montréal, devant les Chevaliers de Colomb réunis dimanche soir dernier à Saint-Césaire, à l'occasion de la Journée colombienne organisée en souvenir de la bénédiction du nouvel immeuble de cet ordre de chevalerie. "Nous sommes chez nous au Canada, a repris le distingué magistrat, partout où le drapeau britannique porte dans ses plis glorieux nos droits sacrés avec la trace de notre sang".

M. Monet a prononcé un discours empreint du plus ardent patriotisme. Il a exalté notre héritage catholique et français et démontré que nous devons le recueillir et le faire profiter avec soin. On en trouvera un résumé plus bas.

La Journée colombienne s'est ouverte par une "grand-messe" à l'église paroissiale. Après la messe, les paroissiens se sont rendus en grand nombre au cimetière, en récitaient le chapelet, accomplissant ce qui est en train de devenir une pratique annuelle: la visite au cimetière. M. l'abbé Joseph Lavoie, vicaire à Saint-Césaire, a prononcé l'allocution de circonstance. Le même abbé, aumônier des Chevaliers de Colomb, a bien ensuite le nouvel immeuble des Chevaliers, acquis au cours de l'année. M. J. Léon Ferron, député de district, et M. l'abbé Lavoie ont prononcé de courtes allocutions.

Le soir, il y eut un banquet de trois cents convives dans la salle des Forestiers catholiques pour clôturer cette Journée colombienne. Parmi les invités, on remarquait: le grand chevalier Victor Daigault et madame; M. Provencher, ex-treizième d'état et représentant M. Ludger Gauthier, député d'état; Mme Provencher; le Père Boyer, C.S.C., aumônier du collège; le Frère Julien, des Frères du Sacré-Cœur et directeur de la Manécanterie de Granby; M. H.-R. Tétreault, maire du village, et madame; M. Ovide Audette, maire de la paroisse, et madame; M. Zénon Poirier, ex-grand chevalier; M. P.-G. Ostiguy et autres.

MM. H.-R. Tétreault, Victor Daigault, l'abbé Lavoie, en plus du juge Monet, ont porté la parole pour présenter ou remercier les orateurs. Il y eut programme musical avec le concours de MM. Roger Matton, Emile Gauthier et Conrad Saint-Amand. Le jeune Robichaud a récité des poèmes.

Dans la vie privée et dans la vie publique

Après avoir montré que le bon chevalier doit vivre sa foi et la pratiquer, M. le juge Monet expose que le même chevalier peut être un Canadien français intégralement attaché à sa langue, à sa nationalité, à sa famille, à sa petite patrie.

A propos de la foi, le conférencier fait observer qu'il ne faut pas la vivre et la pratiquer au foyer seulement, mais aussi dans les affaires; au bureau, au magasin, en voyage, dans la politique, même aux polls, partout. Il ne peut y avoir, dit-il, deux morales, deux consciences, deux codes d'honnêteté. Si tout va mal dans le monde, c'est qu'on a établi deux barèmes pour l'appréciation de nos actes: l'un pour la vie privée, l'autre pour la vie publique. De la sorte, on se permet mille incartades dans les affaires et la politique qu'on ne tolérerait pas dans le domaine privé. C'est avec cette double conscience qu'on a enlevé et qu'on enlève à la démocratie et au gouvernement responsable son aurole de liberté, liberté qui nous a coûté des siècles de lutte. C'est peut-être parce que nous avons tous péché contre la liberté individuelle qu'il nous faut verser le sang de millions d'hommes pour la reconquérir.

Plus loin, M. le juge Monet affirme que la religion du Christ n'est pas une police d'assurance de nos intérêts matériels, mais une doctrine de vie. Si les choses vont si mal, c'est que les hommes, en certains pays, ont effacé du frontispice des institutions humaines le nom sacré de Dieu.

Droits et devoirs du patriote

Dans le domaine patriotique, le conférencier déclare que nous avons des droits et des devoirs. Nous sommes ici chez nous, dit-il, sur cette terre canadienne. Nous sommes de par la constitution du libre exercice de notre religion et de la liberté de parler notre langue; nous avons aussi conservé en grande partie dans cette province nos lois françaises. Pour nous, Canadiens français, la patrie, c'est le Canada, tout le Canada et rien que le Canada. Nous sommes chez nous, au Canada, partout où le drapeau britannique porte dans ses

Les terreaux

Composition, conservation et emploi

M. Gabriel Billault, chef de la section de culture maraîchère au service de l'horticulture, faisait hier soir, la conférence hebdomadaire offerte au public par le Jardin botanique de Montréal. La série portait sur les terreaux, et M. Billault illustra ses explications de nombreuses diapositives en couleurs. Voici un résumé de la cause:

Le terreau employé au printemps par les jardiniers ou les amateurs, pour faire leurs semis ou leurs repiquages de fleurs ou de légumes ne serres, en couches chaudes ou même dans des boîtes placées sur des fenêtres, est en quelque sorte une terre artificielle composée d'éléments divers, choisis par les jardiniers pour assurer le succès de leurs cultures.

Le bon terreau a une couleur noire, il est doux au toucher, léger, onctueux et a un pouvoir d'absorption considérable.

C'est un terreau idéal au point de vue physique, mais qui a souvent besoin d'un apport d'engrais chimique pour compléter sa fertilité. Il est quelquefois employé dans sa composition des quantités de terre noire assez considérables, ce qui peut occasionner des insuccès, surtout lorsque cette terre noire provient de marais et donne, à l'analyse, un pourcentage d'acide élevé. Au contraire, la terre noire provenant de cultures bien entretenues peut être employée modérément avec avantage.

Les mottes de gazon provenant de vieux friches, de vieilles prairies, etc., mises en tas s'échauffent et se décomposent et entrent aussi dans les mélanges et sont même fort recommandables en raison des matières végétales qu'elles contiennent et qui favorisent beaucoup le développement des racines des plantes; il en est de même de vieux fumiers laissés longtemps en tas.

En résumé, nous pouvons considérer un bon mélange, par parties égales, le composé suivant: une partie de terre noire, une partie de terre provenant de mottes de gazon laissées longtemps en tas, un an ou plus, une partie de terreau de fumier et une partie de sable. Au besoin, la terre noire peut être remplacée par de la bonne terre de jardin. Il est souvent ajouté dans ce terreau un léger pourcentage d'acide phosphorique, 1 livre et demi par tonne.

En certains endroits, on emploie aussi pour la composition des terreaux mélangés de feuilles d'arbres, de déchets de légumes, de mauvaises herbes, etc.; en ce sens, il est recommandable, en ce qu'il permet d'utiliser ce qui, autrement, serait perdu, mais il a aussi des inconvénients qu'il est bon de signaler. Les mauvaises herbes ne doivent point porter de graines à maturité, les déchets de légumes doivent provenir de produits exempts de maladies cryptogamiques ou de larves d'insectes, car ces derniers trouvent dans ce mélange un milieu favorable à leur reproduction et à leur multiplication.

Quel que soit le genre de terreau employé, il faut quelquefois en modifier la texture suivant l'usage que l'on se propose d'en faire. Lorsqu'il est employé aux semis de fleurs et de légumes, il y aura souvent avantage à ajouter un peu plus de sable pour rendre le terreau plus léger. Au contraire, si l'on cultive des plantes en pots, ou des légumes qui resteront dans les couches chaudes jusqu'à leur complet développement, il faudra ajouter plus de terreau de fumier et même quelquefois un engrais chimique complet.

Avant son emploi, le terreau peut rester assez longtemps en tas; il faut donc lui choisir un emplacement convenable à proximité de la serre ou des couches chaudes. Cet emplacement doit être propre, bien drainé; pendant l'été, il faut protéger le terreau à l'aide de paille, de planches, etc., contre les vents desséchants, le soleil, la pluie. A l'entrée de l'hiver, il est bon d'ajouter une bonne couche de fumier, ce qui empêchera de s'en servir au printemps, une grande facilité dans le travail.

En plus de son emploi dans les cultures de primeurs, le terreau étendu sur la terre forte par couches de 2 à 3 pouces, la rend beaucoup plus légère et plus facile à travailler; au contraire, il donne de la cohésion aux terres sableuses, de même qu'un pouvoir absorbant considérable en leur permettant de retenir les engrais et l'humidité. En terminant, nous pouvons dire qu'il est très recommandable de changer les terreaux chaque année et même de les désinfecter avant de s'en servir, soit dans les serres ou dans les couches. La désinfection peut se faire à la vapeur, procédé qui n'est recommandable qu'en certains endroits, ou le matériel qu'il exige, ou à la forme de la façon suivante d'après M. Edouard Lavallée, pathologiste au ministère provincial de l'Agriculture:

La désinfection des couches à la formoline, pour prévenir la pourriture des semis, (fong), est une pratique facile, économique et efficace. Elle est spécialement indiquée pour les semis de choux-fleurs, en vue d'enrayer les "tiges noires".

Préparation. — Mettre 3% de pinte de formoline dans 2 ou 3 gallons d'eau. Cette solution peut traiter une couche de 6 pieds sur 12.

Traitement. — Répandre uniformément le liquide avec un arrosoir. Bien fermer la couche pendant 12 à 24 heures. Ventiler et remuer le sol 3 ou 4 fois pendant une journée ou deux suivant la température. Ensemencer et arroser copieusement le semis immédiatement après.

Remarques. — S'il s'agit de couches tièdes, froides ou de couches destinées au repiquage de plants, ventiler et remuer le sol davantage jusqu'à ce qu'il ne sente plus la formoline. Dans les deux premiers cas, l'évaporation de la formoline est plus lente et dans le dernier cas, il est reconnu que les jeunes plants sont beaucoup plus sensibles aux vapeurs de formoline que la graine elle-même.

Le procureur général et l'observance du dimanche

Me Léon Casgrain réaffirme le principe du repos dominical obligatoire et demande au Contrôleur de l'énergie électrique de faire en sorte que tous les ouvriers des pulperies aient le temps minimum nécessaire pour accomplir leurs devoirs religieux dans les usines auxquelles on imposerait le travail du dimanche.

Québec, 29 — Il y a quelque temps, le procureur général de la province de Québec, Me Léon Casgrain, C.R., recevait une lettre du contrôleur de l'énergie électrique au Canada en temps de guerre, M. H. J. Symington, dans laquelle celui-ci recommandait l'adoption de certaines mesures destinées à économiser de l'électricité en faveur des usines de guerre, mesures dont la principale consisterait à forcer les pulperies à chômer un jour par semaine, à tour de rôle, et à travailler le dimanche dans les cas où le jour chômé serait tombé durant la semaine.

M. Casgrain a donné sa réponse dans la lettre que voici:

Québec, le 6 octobre 1942. M. H. J. Symington, Contrôleur de l'énergie électrique, Département des munitions et des approvisionnements, 244 rue Saint-Jacques, Montréal, Qué.

Cher monsieur, Votre lettre du 16 septembre, concernant un plan de redistribution, dit "Staggering Plan", par les moulins de la région de Saint-Maurice, a été étudiée avec le plus grand soin.

Comme vous le savez sans doute, nous avons constamment poursuivi une politique d'application rigoureuse des lois fédérale et provinciale de l'observance du dimanche. Depuis quelques années, de nombreuses mesures ont été prises en ce sens, des poursuites ont été intentées, des officiers spéciaux, nommés expressément, ont été chargés de surveiller les infractions.

C'est vous dire qu'en temps normal il ne saurait être question de modifier la ligne de conduite que nous avons adoptée; mais les temps que nous traversons ne sont pas ordinaires. Nous sommes en guerre, et il est évident que l'effort de guerre est d'une importance telle qu'il doit affecter plusieurs de nos décisions.

La question se résume donc à ceci: "Les mesures dont vous recommandez l'adoption dans votre lettre sont-elles essentielles à l'effort de guerre du pays?" Je crois que ce n'est pas à nous à répondre à cette question; vous êtes en mesure de le faire; vous avez une connaissance complète de toutes les circonstances, et, par les sources d'information dont vous disposez, vous pouvez rassembler tous les faits qui, réunis, forment une image complète de la situation.

Vous me dites: "J'affirme que ces mesures sont nécessaires dans

l'intérêt de la guerre", et plus loin: "Je vous demande de considérer favorablement et d'approuver cette distribution (staggering) comme indispensable au succès de la cause pour laquelle nous combattons".

Sachant que vous vous rendez compte des graves conséquences de relâcher l'application rigoureuse de la loi du dimanche, nous n'entendons pas contester des avancées que vous assumez l'entière responsabilité, et nous pouvons vous donner l'assurance que nous ne ferons rien qui puisse bouleverser ou gêner la ligne de conduite que vous entendez suivre.

Il y a, toutefois, certaines précautions qui doivent être prises et certains faits qui doivent être bien compris, et nous insistons pour que ceux qui seront chargés de mettre votre plan à exécution en soient imprégnés; nous vous laissons le soin de décider si les conditions que nous posons doivent être mises en pratique par les compagnies elles-mêmes ou par le Bureau fédéral d'information, mais nous vous répétons que, dans notre opinion, les mesures suivantes devront être observées:

1.— Les ouvriers employés par les compagnies affectées devront être mis entièrement au courant des raisons qui ont rendu la redistribution nécessaire; on ne devrait pas se contenter de le leur dire, mais les choses devront leur être expliquées de telle façon qu'ils puissent se convaincre par eux-mêmes de la nécessité de ce changement. Le but de cette demande est double: le respect des ouvriers pour l'observance du dimanche ne sera pas diminué s'ils réalisent que sa transgression n'est pas faite à la légère, mais à cause d'une urgence absolue; aussi tout symptôme de mécontentement ou de malaise qui pourrait résulter de la perte de leur repos du dimanche, repos qui n'est pas de la nature de celui qu'on prend en tout autre jour, sera dissipé par leur ferme conviction que ce qui a été accompli l'a été dans l'intérêt public et pour leur propre bien;

2.— L'on devra prendre les mesures nécessaires pour assurer aux ouvriers affectés, le dimanche, le temps minimum nécessaire à l'accomplissement de leurs devoirs religieux; ceci, j'en suis sûr, peut facilement être arrangé entre les compagnies et les autorités religieuses locales;

3.— Il doit être bien compris que toutes les mesures d'exception adoptées pour satisfaire les fins de la guerre ne sont que temporaires et cesseront automatiquement à la fin des hostilités; de plus tout ce que nous pourrions faire en vue de coopérer ne devra pas être interprété comme un changement dans l'attitude que nous avons adoptée relativement à l'observance du dimanche et que nous entendons suivre chaque fois et partout où ce sera praticable.

Nous reconnaissons que vous appréciez pleinement l'attitude que nous adoptons et que vous nous ferez connaître que vous approuvez et mettez en pratique nos recommandations relativement à votre plan de redistribution dans la région de Saint-Maurice.

Avec l'assurance réitérée de notre désir de coopérer au succès de

la cause pour laquelle nous combattons, je demeure, Votre tout dévoué,

Léon CASGRAIN, Procureur général.

Le Contrôleur de l'énergie électrique, en accusant réception de cette lettre, a donné l'assurance qu'il souscrivait à toutes les conditions posées, qu'il donnait aux compagnies intéressées des instructions d'expliquer la situation à leurs employés et de leur faciliter l'exercice de leurs devoirs religieux.

Evaluations et loyers

M. J.-H. Laframboise, un des directeurs de la Ligue des propriétaires de Montréal, a proposé hier soir à une réunion de cette organisation, que la Ligue demande au gouvernement provincial de faire les évaluations municipales aux chiffres du 11 octobre 1941. Il a soutenu que l'on ne doit pas permettre d'augmentation des évaluations foncières, puisque les propriétaires ne peuvent plus augmenter les prix des loyers.

Au cours de l'assemblée on a lu une lettre de M. J.-Omer Asselin, président du Comité exécutif, qui

annonce que la ville paiera bientôt les sommes qu'elle doit encore à certains propriétaires pour les loyers des chômeurs pendant la crise.

Me Hector Lalonde a présenté une étude sur les résolutions adoptées au congrès de l'Union des ligues de propriétaires de la province, à Sherbrooke, et sur les moyens d'y donner suite.

Affaire d'évaluation à Hampstead

M. le juge Mercier, juge en chef de la Cour de circuit, a accueilli un appel de la Royalvale Nursery Ltd contre une décision des autorités municipales de Hampstead. Cette ville a fixé l'évaluation de la propriété de la compagnie appelante à la somme de \$27,919. La compagnie a soutenu qu'en vertu du règlement d'annexion de Hampstead adopté en 1925, les estimateurs n'ont pas le droit de fixer une évaluation supérieure à \$3,000 l'arpent pour cette propriété, étant donné que l'immeuble en cause n'a jamais été resubdivisé. La Cour a ordonné au secrétaire-trésorier de Hampstead de réduire cette évaluation à \$3,000 l'arpent.

QUELS SONT LES PROJETS DE LA LIGUE POUR LA DEFENSE DU CANADA ?

Lisez à ce sujet une brochure qui vient de paraître :

"LA LIGUE POUR LA DEFENSE DU CANADA. — Ce qu'elle a fait — Son attitude présente — Ce qu'elle fera

10c l'exemplaire, \$1.00 la douzaine, \$8.00 le cent.

4 est, rue Notre-Dame — CH. 603 — Montréal ou la Librairie du "Devoir"

Cartes Professionnelles

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441 St-François-Xavier — Montréal
Tél. Marquette 2383-2384

AVOCATS

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
37 onest, rue Saint-Jacques
Tél. Harbour 2841

BREVETS D'INVENTIONS

Le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve
d'invention
10c
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

INVENTIONS

Protégés en tous pays.
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
761, Ste-Catherine ouest, Montréal

COMPTABLES

Anderson & Valiquette
Comptables-Vérificateurs
J.-Charles Anderson, L.I.C.
Jean Valiquette, C.A. L.I.C.
Roméo Carle, L.S.C. C.A.
A. Dandane, L.S.C. C.A.
D. Cloutier, C.A.
84 Notre-Dame ouest — PL. 709

CARON & CARON

Comptables Agrés — Chartered Accountants
Edmond Caron, B.A. L.S.C. C.A.
Henri Caron, B.A. L.L.L. L.S.C. C.A.
89, rue St-Jacques
Harbour 3633 MONTREAL
150, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT
OPTOMETRISTE-OPTICIEN

OPTOMETRISTE-OPTICIEN

HENRI-N. BORDELEAU
O.O.D., M.C.S.O.
EXAMEN DE LA VUE
VERRES CORRECTEURS
OPTOMETRISTE
3423 RUE ST-DENIS HA. 1435
9 a.m. à 7 p.m. Sur rendez-vous

COMPTABLES

Chartré, Samson & Cie
Comptables agréés — Chartered Accountants
Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A.
Jacques LaRue, C.A. A.-B. Beauvais, C.A.
J.-Paul Gauthier, C.A. E. Harry Knight, C.A.
Léon Côté, C.A. Gérard Marceau, C.A.
P.-Emile Brunet, C.A. Lucien P. Bélair, C.A.
Lionel Bousin, C.A. Jacques Angers, C.A.
G. Frank Lafferty, C.A. Dollard Huot, C.A.
Albert Gagné, C.A. Edm. Fortier, C.A.
Jean Lacroix, C.A. Guy Bernard, C.A.
Percy Auger, C.A. H. Bourquin, C.A.
Montréal Québec Rouyn

P.-A. GAGNON & CIE

P.-A. Gagnon, C.A. — René Gagnon, C.A.
Comptables agréés Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 QUEST, RUE CRAIG
Tél. Harbour 5990

Hurtubise & Hurtubise

Léon A. Hurtubise, C.P.A.
Gérard Hurtubise, C.P.A.
Comptables publics licenciés
60, St-Jacques O. — Montréal
Téléphone : Harbour 1553

MARQUETTE 5845 MORENCY & VIAU C.G.A.

COMPTABLES-VERIFICATEURS
Spécialité : Impôt sur le revenu
BUREAUX :
4527 St-Denis — 57 St-Jacques O.

GENEALOGISTE

Pour retracer tous vos ancêtres, consultez
GABRIEL DROUIN
Archiviste et généalogiste.
L'INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN
4184, St-Denis — LA. 8151 — MH

OPTOMETRISTES OPTICIENS

Spécialités : HARBOUR 5514
EXAMEN DE LA VUE, AJUSTEMENT DE VERRES
A. PHANEUF-A. MESSIER
OPTOMETRISTES-OPTICIENS
4767 St-Denis — Montréal

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT
OPTOMETRISTE-OPTICIEN

OPTOMETRISTE-OPTICIEN

HENRI-N. BORDELEAU
O.O.D., M.C.S.O.
EXAMEN DE LA VUE
VERRES CORRECTEURS
OPTOMETRISTE
3423 RUE ST-DENIS HA. 1435
9 a.m. à 7 p.m. Sur rendez-vous

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT
OPTOMETRISTE-OPTICIEN

OPTOMETRISTE-OPTICIEN

HENRI-N. BORDELEAU
O.O.D., M.C.S.O.
EXAMEN DE LA VUE
VERRES CORRECTEURS
OPTOMETRISTE
3423 RUE ST-DENIS HA. 1435
9 a.m. à 7 p.m. Sur rendez-vous

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT
OPTOMETRISTE-OPTICIEN

OPTOMETRISTE-OPTICIEN

HENRI-N. BORDELEAU
O.O.D., M.C.S.O.
EXAMEN DE LA VUE
VERRES CORRECTEURS
OPTOMETRISTE
3423 RUE ST-DENIS HA. 1435
9 a.m. à 7 p.m. Sur rendez-vous

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT
OPTOMETRISTE-OPTICIEN

OPTOMETRISTE-OPTICIEN

HENRI-N. BORDELEAU
O.O.D., M.C.S.O.
EXAMEN DE LA VUE
VERRES CORRECTEURS
OPTOMETRISTE
3423 RUE ST-DENIS HA. 1435
9 a.m. à 7 p.m. Sur rendez-vous

HENRI-N. BORDELEAU
O.O.D., M.C.S.O.
EXAMEN DE LA VUE
VERRES CORRECTEURS
OPTOMETRISTE
3423 RUE ST-DENIS HA. 1435
9 a.m. à 7 p.m. Sur rendez-vous

EXAMEN DE LA VUE
VERRES CORRECTEURS
Loteno FAVREAU O.O.D.
SPECIALISTE OPTOMETRISTE OPTICIEN LICENCIÉ
TRAIT-FAVREAU
Lorenzo Favreau, O.O.D., président, et ses assistants.
Optométristes-opticiens — bacheliers optométristes.
Bureau du centre: 265 est, rue Ste-Catherine ★ 6890, rue St-Hubert
Tél. LA. 6708 Tél. LA. 9344
PLUS RIEN N'IMPORTE SAUF LA VICTOIRE
OBLIGATIONS-VICTOIRE

Ouvrages très intéressants

DE VILLE-MARIE A MONTREAL, par Jean Bruchési, 155 pages — 12 illustrations hors-texte. Au comptoir \$1.00, par la poste \$1.10.

PROBLEMES DE LA SEXUALITE écrit en collaboration. 315 pages. Au comptoir \$1.25, par la poste \$1.35.

HORLOGE DE PARIS HEURE DE BERLIN, par Thomas Kernan, 315 pages. Au comptoir \$1.50, par la poste \$1.60.

LES ITALIENS TELS QU'ILS SONT, par le Comte Sforza, 208 pages. Au comptoir \$1.25, par la poste \$1.35.

LES GUERRES MODERNES ET LA PENSEE CATHOLIQUE, par Luigi Sturzo. Au comptoir \$1.25, par la poste \$1.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Nos archevêques réunis à Québec

Pour préparer l'ordre du jour de l'assemblée plénière de l'Épiscopat canadien de 1943

Québec, 29 (D.N.C.) — Hier, 28 octobre 1942, Leurs Excellences Révérendissimes Nos Seigneurs les Archevêques de tout le Canada, se sont réunis au palais cardinalice, à Québec.

La réunion avait pour but de préparer l'ordre du jour de l'assemblée plénière de l'Épiscopat canadien, qui se tiendra à Québec l'an prochain. Ces assemblées plénières ont lieu tous les cinq ans; la dernière coïncida avec le Congrès Eucharistique national de 1938.

Les fidèles sont invités à prier pour le succès de ces assises épiscopales.

Voici la liste des archevêques résidentiels du Canada:

S. Em. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec; S. Ex. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg; S. Ex. Mgr Duke, archevêque de Vancouver; S. Ex. Mgr O'Brien, archevêque de Kingston; S. Ex. Mgr McGuigan, archevêque de Toronto; S. Ex. Mgr Monahan, archevêque de Regina; S. Ex. Mgr MacDonald, archevêque d'Edmonton; S. Ex. Mgr McNally, archevêque d'Halifax; S. Ex. Mgr Vachon, archevêque d'Ottawa; S. Ex. Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal; S. Ex. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Basile; S. Ex. Mgr Cabana, archevêque-coadjuteur, et S. Ex. Mgr Robichaud, archevêque de Moncton.

Anniversaires grec et tchécoslovaque

Londres, 29 (C. P.). — Les gouvernements réfugiés de deux pays alliés actuellement sous la botte des Nazis, ont célébré par des cérémonies spéciales, hier, des anniversaires spéciaux. Le gouvernement de la Grèce célèbre le second anniversaire de l'invasion de leur pays par les Italiens, alors que celui de la Tchécoslovaquie marque le 24e anniversaire de la naissance de son pays comme république indépendante.

Le roi George II de Grèce a déposé une couronne au pied du génotaph en mémoire des soldats grecs tués en résistant à l'envahisseur.

Les Tchécoslovaques ont assisté à une cérémonie religieuse présidée par l'archevêque de Cantorbéry, à la cathédrale St-Paul.

Dans un message aux Grecs, le premier ministre Churchill a déclaré que le jour viendrait où les forces armées grecques iraient chasser l'opresseur de leur pays.

Les fonctionnaires de Cincinnati en grève

Cincinnati, 29 (A.P.) — 1,500 fonctionnaires travaillant à l'heure dans les divers départements municipaux de Cincinnati sont en grève depuis hier matin, à la suite d'un long différend avec les autorités de la ville au sujet des salaires. 300 grévistes font le "piquetage" à l'hôtel de ville, 100 autres aux diverses baraques du département de l'aqueduc, distribuant des feuilles de propagande en faveur de la grève. Ce sont principalement les services de l'aqueduc, de la vidange et de la voirie qui sont affectés par cette grève.

Le gérant de la ville, M. Sherrill, a déclaré, hier, que la ville est menacée d'une suspension d'approvisionnement de l'eau, par suite de cette grève.

Nouvel oléoduc vers les Etats de l'Atlantique

Washington, 29 (C.P.) — M. D. M. Nelson, chef de la production de guerre, a annoncé hier que l'oléoduc de 24 pouces actuellement en construction entre les champs de pétrole de l'est du Texas et Norris City, Ill., sera prolongé jusqu'à la côte de l'Atlantique. On allouera 224,000 tonnes d'acier pour ce travail.

Le contrôleur du pétrole, M. Ickes, a dit que l'extension de 857 milles coûtera 860 millions et assurera la livraison quotidienne de 300,000 barils de pétrole brut dans les Etats de l'Est. La partie en construction mesure 530 milles et doit être terminée en décembre; les équipes qui y travaillent seront ensuite employées à la construction de l'extension vers l'est.

Protestation du cardinal contre l'article du "Life"

On Nous attribue et on attribue à l'Église du Canada français des attitudes et des sentiments qui ne sont pas les Nôtres — "Absolue réprobation d'un mépris aussi flagrant de l'hospitalité et des droits de la justice autant que de la vérité"

Québec, 29 (D.N.C.) — Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, proteste, dans le communiqué suivant, contre l'article paru dans la revue américaine *Life* sur le Canada français:

"Le magazine *Life*, dans sa livraison du 19 octobre 1942, a publié un reportage intitulé: *French Canada*.

"L'honorable Adélard Godbout, premier ministre de la province, a cru devoir protester énergiquement contre cet article "où abondent les exagérations et les erreurs de fait et d'interprétation", et "dont le caractère est si évidemment malicieux".

"De notre côté, puisqu'on nous attribue et qu'on attribue à l'Église du Canada français des attitudes et des sentiments qui ne sont pas les Nôtres, Nous tenons à exprimer Notre absolue réprobation d'un mépris aussi flagrant des lois de l'hospitalité et des droits de la justice autant que de la vérité."

(signé) J.-M. Rodrigue, Cardinal Villeneuve, O.M.I., Archevêque de Québec.

Québec, le 28 oct. 1942.

Raid aérien à la gare Windsor

Cet après-midi, à 4 h. 15, aura lieu dans la vaste cour du Pacifique Canadien, angle des rues Saint-Antoine et Windsor, en arrière de l'immeuble de la gare Windsor, une démonstration des mesures de précautions qu'il faut prendre dans les villes quand il se produit un raid aérien. Tout un programme a été organisé sous la direction de l'inspecteur Herbert H. Scott, récemment arrivé de Londres, pour donner aux spectateurs une idée de ce qui se produit au cours d'un bombardement aérien. Des bombes incendiaires mettront le feu à une maison, des éclairs sillonneront le ciel et l'on entendra les explosions des obus lancés par la D.C.A. contre des raiders imaginaires. Pendant ce simulacre d'attaque des "wardens" s'occuperont de surveiller la circulation, d'éteindre les commencements d'incendie, et de donner les premiers soins aux "blessés". Après l'attaque ils tireront d'un profond cratère une bombe de "2000 livres" mal explosée. Le bombardement sera simulé par deux bombardiers du Ferry Command prêts pour la circonstance par le commodore de l'Air R. L. G. Marix, de la R. A. F. Un des chars d'assaut "Valentine" fabriqués aux usines Angus du Pacifique Canadien prendra aussi part à la démonstration.

Tous les employés de la gare Windsor et le public sont invités à assister à ce simulacre de bombardement qui promet d'être très intéressant. M. D. C. Coleman, président, et M. W. M. Neal, vice-président du Pacifique Canadien, seront présents.

20,000 nouveaux aviateurs

St. Thomas, Ont., 29 (C.P.) — On annonce que l'école d'entraînement technique du C. A. R. C., la plus importante de tout le plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique, a donné un diplôme à 20,000 élèves.

"Notes sur l'art de diriger les jeunes"

NOUVEAUTE EN LIBRAIRIE — UN LIVRE POUR LA DIRECTION DES JEUNES

Traduction de "Some Notes on the Guidance of Youth" par le R. P. Daniel Lord, S. J. Préface par le R. P. Raymond Dunn, S. J., aumônier général de la J. I. C.

La renommée universelle du P. Lord aux Etats-Unis comme directeur général des *Sodalités* est un sûr garant de l'excellence de ce livre, tout nouveau pour le Canada français.

Cet ouvrage ne présente pas une pédagogie de la direction. Il est un guide pour tous les éducateurs, en particulier pour les aumôniers, pour les Frères, les religieuses enseignantes. Il fournit de justes principes de direction, appuyés sur des applications concrètes, dont l'ouvrage abonde et qui en rendent la lecture tout à fait prenante.

Après avoir dénoncé les mauvais guides des jeunes, le P. Lord décrit de façon judicieuse les devoirs des parents, des maîtres et des maîtresses, et, en particulier, celui des supérieurs de communautés enseignantes.

Il fournit ensuite de précieux conseils techniques sur la manière de diriger, et des avis très au point sur les matières les plus fréquentes rencontrées en direction. Par exemple, sur les difficultés contre la foi, sur la pureté et les fréquentations, sur la vocation, sur l'esprit chrétien, la pratique religieuse, l'apostolat, etc.

Les faux principes et les habitudes désuètes dans la manière de traiter avec les jeunes gens et les jeunes filles sont dénoncés avec vigueur et remplacés par de sages règles de bon sens et d'humanité, dans la note concrète américaine et moderne, au meilleur sens du mot.

Le livre est en vente au Service de Librairie du *Devoir*, au prix de \$1.00 l'exemplaire, port compris.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphonez au service du tirage: BELAIR 3361: il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Reconnaissance d'un comité des griefs

Pour représenter les employés de l'incinération municipale

Les autorités municipales ont décidé de reconnaître l'existence d'un comité des griefs du personnel de l'incinération de Montréal. Cette décision a été prise par la Commission municipale qui administre la ville. Les membres de ce comité seront pour la prochaine année les délégués que les employés intéressés ont eux-mêmes élus les 18 et 19 septembre.

Ce sont: MM. Maurice Presseau, Jean Houle, Frédéric Lacombe, Rosario Grimaud, Josaphat Dumais et René Beauchemin. Ces personnes resteront en fonctions et seront considérées par l'administration de Montréal comme les représentants officiels des ouvriers jusqu'à ce que ces derniers se choisissent, au scrutin secret, le 1er octobre 1943 de nouveaux délégués.

Ce comité des griefs aura pour fonction:

1°—De soumettre au directeur du service des travaux publics les griefs que le personnel en général peut avoir au sujet de ses conditions de travail;

2°—De soumettre au contremaître intéressé ou aux autorités supérieures les griefs d'un employé ou d'un groupe d'employés en particulier;

3°—De déterminer avec l'approbation du directeur du service des travaux publics ses règles de régie interne.

La même ordonnance de la Commission décrète aussi que les nominations et les promotions du personnel se feront à la suite d'une appréciation exacte et comparative du mérite des candidats, que les heures supplémentaires de travail accomplies par les ouvriers titulaires du service des travaux publics seront payées en argent au taux du salaire établi.

La Commission a enfin établi un nouveau barème de salaires.

Chez les métallurgistes

Sault-Sainte-Marie, 29 (C.P.) — Pour la deuxième année consécutive, la Commission royale d'enquête sur l'industrie de l'acier, a continué à entendre, hier, la lecture d'un dossier présenté par les *United Steel Workers of America*.

Les métallurgistes syndiqués veulent obtenir un salaire de base de 55 cents l'heure, dans la métallurgie. Le dossier, qui est très volumineux, a été présenté par MM. C. H. Millard, directeur canadien des métallurgistes unis d'Amérique, et E. B. Joffe, de Toronto, avocat de l'union.

La protection des forêts

Toronto, 29 (C.P.) — Lors d'une réunion de la Canadian Forestry Association et d'associations connexes intéressées à la protection de la forêt, les délégués ont adopté une résolution demandant au gouvernement d'Ottawa de reconnaître sa part de responsabilité dans la protection des forêts canadiennes et devrait ajouter des crédits supplémentaires pris à même le trésor fédéral aux sommes déjà mises à la disposition des gouvernements provinciaux pour la protection de la forêt.

Funérailles de M. l'abbé Omer Desjardins

S. E. Mgr Chaumont chante le service à St-André d'Argenteuil

St-André d'Argenteuil, 29. — Mercredi, le 21 octobre dernier, S. E. Mgr Chaumont chantait le service de M. l'abbé Omer Desjardins, ce jeune prêtre ordonné depuis un an et malade depuis deux mois, décédé chez ses parents à St-André.

Des prêtres de la région servaient à l'autel. Prêtre assistant, M. le curé Léveillé, de Ste-Scholastique; diacre d'honneur, M. le curé E. Cloutier, de St-Julien de Lacchute; sous-diacre d'honneur, M. le curé W. Lacourse, de Ste-Anastasia; diacre d'office, M. l'abbé Le-Jos. Rodrigue, préfet des études au séminaire de Ste-Thérèse où le défunt avait fait son cours; sous-diacre d'office, M. le curé Paul Gendron, cousin du défunt; cérémoniaire, M. l'abbé R. Chartrand, vicaire à Ste-Thérèse; thuriféraire, M. l'abbé J. P. Savard, vicaire à Ste-Anastasia de Lacchute. Les deux acolytes étaient MM. les abbés Napoléon Lavie, successeur du défunt au poste de vicaire à St-Julien de Lacchute, et Maurice Gendron, é.e.h., cousin du défunt. Les cérémonies étaient dirigées par M. l'abbé Laurent Morin, assistant-directeur de l'action catholique du diocèse de Montréal.

Au sanctuaire prenaient place: sur un prie-Dieu d'honneur, M. le curé de la paroisse J.-A. Duval, dans les stalles, MM. Léonidas Duval, P.S.S., du grand séminaire de Montréal, MM. les abbés Paul Grégoire, directeur du séminaire de Ste-Thérèse, Jos. Alphonse Deschênes, aumônier diocésain de la J.O.C. et de la L.O.C. à Montréal, R. P. F.-X. Beaulieu, C.S.C., curé de Carillon, V. Bouchard, curé de Brownsburg, et son vicaire D. Lascelle, Laurent Charron, curé de St-Placide, R. Joly, vicaire à St-Eustache, Carmel Corbel, vicaire à St-Philippe d'Argenteuil, D. Charbonneau, de St-Benoît des Deux-Montagnes, Charles Martel, vicaire à Ste-Scholastique, J.-La. Marcotte, professeur au collège de Montréal, Hermas Blondin, professeur au séminaire de Ste-Thérèse, Roger Simard, professeur à l'Ecole normale Jacques-Cartier, tous trois confères du défunt, Georges Levasseur, de l'Ecole normale Jacques-Cartier, Roland Cloutier, aumônier du Jardin de l'Enfance des Soeurs de la Providence à St-André.

Aux autels latéraux ont célébré le saint sacrifice pour le défunt, deux de ses confères de classe, MM. les abbés Maurice Leroux et Victorien Théoret, tous deux

Achetez les Obligations de la Victoire "SALADA"

professeurs au petit séminaire diocésain de Ste-Thérèse.

Le chant a été exécuté par la chorale de la paroisse sous la direction de M. l'abbé Léon Ladouceur, maître de chapelle au séminaire de Ste-Thérèse. M. l'abbé Gaston Lajeunesse, vicaire à St-Eustache, était soliste.

La veille des funérailles, la levée du corps fut présidée par M. le curé J. A. Duval qui se rendit à la demeure du défunt avec les prêtres venus à la cérémonie.

A l'église une foule de parents et d'amis avaient reconduit la dépouille mortelle. L'office des morts fut dirigé par M. l'abbé Léo-P. Bazinet, du séminaire de Ste-Thérèse, ayant à ses côtés deux confères du défunt, MM. les abbés Bélauger et Cadieux, professeurs au séminaire. Psalmisaient l'office au chœur, MM. les abbés J. A. Duval, Hubert Julien, de Ste-Thérèse, E. Cloutier, de Lacchute, W. Lacourse, Léo Ladouceur, Roland Cloutier.

Après la messe pontificale, chantée en présence d'une foule que ne pouvait contenir l'église de St-André, les restes du défunt prirent le chemin du cimetière paroissial porté par ses six confères, MM. les abbés Lanoë, Marcotte, Blondin, Simard, Leroux, Théoret.

M. l'abbé Omer Desjardins, décédé à l'âge de 28 ans et ordonné prêtre depuis un an seulement, a passé sans faire de bruit mais laisse sa trace. Le bien ne fait pas de bruit. Doué d'une mémoire re-

marquable, il possédait les Écritures saintes et il en faisait la richesse et la beauté de sa prédication.

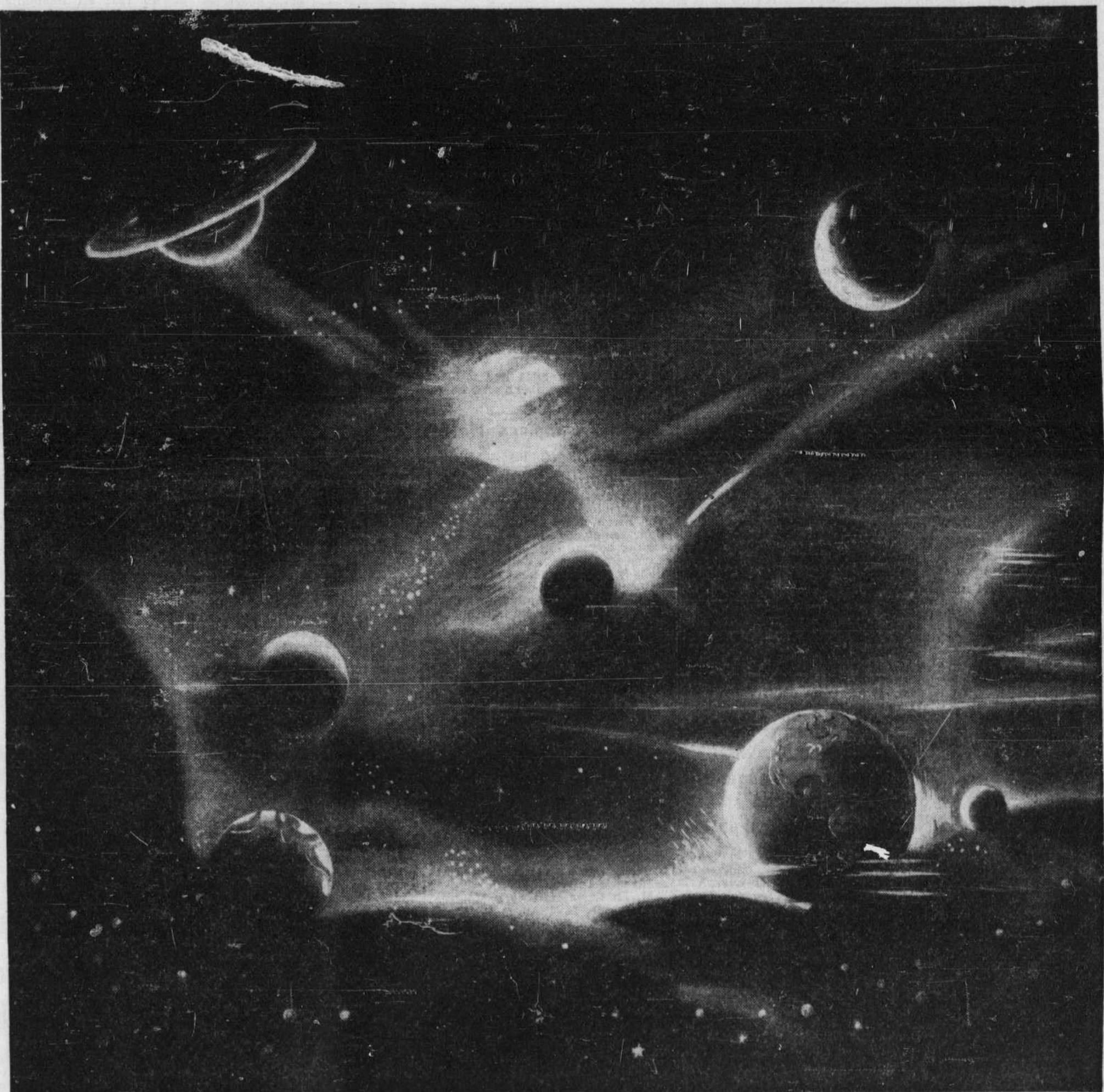
Lui survivent: son père et sa mère, M. et Mme James Desjardins; les soeurs, Clara (Mme Adélard Lemay); Yvonne (Mme Victor Laurent, de Ste-Hermas); Irène (Mme Arthur Campeau); son frère, Victor, mari de Rose-Ida Paquin, de Ste-André; ses oncles et tantes, MM. et Mmes M. Monseau de Dorval, et John Grandmaison, de Buckingham; quatorze neveux et nièces, plusieurs cousins et cousines, tous présents aux funérailles. On remarquait aussi des gens de Lacchute, Ste-Hermas, St-Placide et d'ailleurs.

MAGNIFICAT

par René BAZIN

Volume de 288 pages.
Au comptoir \$1.25; par la poste \$1.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



Étrange éternité!...

"Étrange, n'est-ce pas? qu'ensemble prince et roi,
Ouvrier et manant, et le bouffon qui joue,
Et le grand qui domine et le gueux comme moi,
Tous vers l'éternité, mène la même roue."

(D'après R. L. Sharpe)

Est-il possible de contempler les cieux, de penser à l'Éternité et de ne pas sentir au plus profond de son âme que rien ne compte que la Victoire? Achetons des Bons de la Victoire.

LA MAISON SEAGRAM

Avant le Dîner,
SERVEZ À VOS HÔTES DU
Sherry
SEC
**SUD-
AFRICAIN**

(35% esprit de preuve)

26 onces : : 95¢

BRANDY
(78% esprit de preuve)
10 onces : : \$1.15
26 onces : : \$2.80
40 onces : : \$4.20
PAUL TANNY (Porte)
(34% esprit de preuve)
26 onces : : 90¢

1081978

C'est VOTRE vie que vous défendez...

Est-il possible que nous perdions la guerre... OUI!

Ne vous faites pas d'illusion... les dictateurs veulent vous réduire en esclavage, comme les Français, les Tchèques, les Grecs. Allemands et Japonais feront tout pour arriver à leur but. Et la guerre, ils entendent bien la gagner.

Ils ont mis des années à se préparer... ils peuvent tenir longtemps.

À la déclaration de la guerre, la France se croyait en sécurité. N'avait-elle pas la ligne Maginot?... et pourtant sept semaines ont suffi à l'ennemi pour tout balayer.

Au Canada, on s' imagine que les océans nous protègent contre toute agression. Illusion qui peut nous être funeste. Singapour, disait-on, est imprenable; les Japonais y sont maintenant, ces mêmes Japonais installés aujourd'hui aux Aléoutiennes, tout près de nos côtes. Et voilà que des navires canadiens sont torpillés, que nos marins périssent en vue de notre rivage atlantique. La guerre est désormais à nos portes.

N'oubliez pas que le Canada — à cause de ses vastes ressources naturelles — représente pour les dictateurs une plus belle prise que tous les pays actuellement conquis.

Pour gagner cette guerre, il faut que chaque Canadien consente à travailler, à donner jusqu'à la limite de ses moyens... Il faut que chaque Canadien retrousse ses manches et se batte avec ses bras, de toutes ses forces, de tous ses dollars. Notre pays demande plus d'avions, plus de navires, plus de chars d'assaut — et au plus vite! Mais cela coûte cher, de plus en plus cher. Tous les Canadiens qui ont du cœur au ventre devront donc épuiser leurs économies, écorcher leurs futurs revenus pour acheter des Obligations de la Victoire.

Ne répliquez pas que c'est "impossible". Il faut pourtant que ce soit possible, pour chacun de nous, sans hésitation. La victoire coûtera cher... mais la défaite nous coûterait infiniment plus

cher! La défaite, cela signifierait la ruine économique du Canada, la plus abjecte pauvreté pour chacun de nous — pour tous le plus terrible et le plus impitoyable des esclavages.

C'est VOTRE vie que vous défendez... Battez-vous de toutes vos forces, prêtez à la limite de vos moyens.

Lorsque vous achetez votre Obligation de la Victoire...

- vous acquérez le droit de jouir de la victoire et de votre liberté personnelle;
- vous faites le meilleur placement au Canada... un prêt gagé sur le pays lui-même;
- vous faites provision pour l'avenir... pour que, la paix venue, vous puissiez acheter ce que vous désirez;
- vous retirez de votre argent un intérêt avantageux;
- vous vous affirmez comme un Canadien digne de ce nom.

Ce message est commandité par...

- Compagnie Legaré Limitée
1200, rue Amherst
- Compagnie de Matériaux de Construction
"National" Limitée,
Albert Hudon, président du Conseil d'Administration,
E.-L. Gauthier, directeur.
- Compagnie Mutuelle d'Immeubles, Ltée.
C.-A. Gascon, président, 1306 est, rue Ste-Catherine.
- J.-A. Gosselin Limitée,
Robert Bernard, gérant, Drummondville.
- National Electric Refrigerator Limited,
Adrien-J. Collin, gérant général, Montmagny.
- Philémon Pagé,
Maître-plombier, 914, rue Amherst.
- Quincailleries Albert Robert,
2534 est, rue Beaubien, 2076 boul. Gouin est.
- Henri Signori,
Réparation des radiateurs, 1051 Amherst.
- United Auto Parts Limited,
Charles Préfontaine, président et gérant général,
3437 Avenue du Parc.
- Raoul Vennat Enregistré,
Musique et broderie, 3770-3772 rue Saint-Denis.



Achetez

des **OBLIGATIONS**
de la **VICTOIRE**
pour votre sécurité présente et future

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien a subi hier soir sa première défaite de la saison

Les Habitants de Dick Irvin ont dû baisser pavillon devant les Militaires de Cornwall lorsque Jim Conacher enregistra le point victorieux sur un lancer de punition — Les représentants de la Ligue Senior de Québec ont vaincu les professionnels par 5 à 4

Cornwall, 29. — Les Habitants de Dick Irvin ont subi leur première défaite de la saison, hier soir, alors qu'ils en venaient aux prises avec les Militaires de Cornwall, qui font partie de la Ligue Senior de Québec, dans une route d'exhibition. Le Bleu Blanc Rouge a été vaincu par un compte de 5 à 4 après une belle lutte.

Les gars de Cornwall s'assurèrent le triomphe grâce à un lancer de punition accordé à Conacher, moins de trois minutes avant la fin des hostilités. Le joueur du Cornwall fut accablé par Jack Portland alors qu'il se lançait à l'attaque des filets du Tricolore et l'arbitre n'hésita pas à mettre les règlements en force. Conacher n'eut aucune difficulté à prendre Paul Bibeault en défaut sur un lancer fait avec force et beaucoup de précision.

Gordie Drillon a fourni le seul effort encourageant pour les Canadiens en comptant trois des quatre points de son club. Steve Latoski a été la vedette pour l'équipe locale avec deux points. Les autres compteurs des Soldats de Cornwall furent Larry Thibault, Jimmy Drummond et Conacher. Tony Demers a obtenu l'autre point des Canadiens.

Le Cornwall prit les devants par 1 à 0 à la première période et augmenta son avance à 4 à 1 dans la deuxième. Les Canadiens opérèrent cependant un beau ralliement à la troisième période pour compter trois points consécutifs et égaliser le score, mais le point de Jimmy Conacher vint décider de l'issue de la lutte alors qu'il ne restait que trois minutes à jouer.

Cette partie était la dernière route d'exhibition pour les Canadiens qui feront l'ouverture officielle de la saison de hockey en faisant face aux Bruins de Boston, au Forum, samedi soir.

Avant cette nuit, les Canadiens avaient joué cinq matches-exhibi-

tions sans connaître la défaite. Ils avaient défait Boston 6-2, le club de l'Armée de Montréal deux fois, 3-1 et 4-2, et Washington, de la ligue Américaine, 7-3. Le cinquième match, contre l'Armée de Montréal, avait été nul, 2-2.

Terry Reardon était avec les Canadiens hier soir, formant une ligne d'avants avec Toe Blake et Jos. Benoit. Les Habitants espèrent toujours obtenir pour Terry la permission d'aller jouer aux États-Unis, et s'ils réussissent, Terry sera acheté des Bruins.

Alignement des équipes: Canadiens. — Buts: Bibeault; défenses, Portland et Lamoureux; centre, Reardon; ailes, Blake et Benoit. Subs: Goupille, Bouchard, Lach, Demers, Richard, O'Connor, Drillon, Gettiffe et Sands.

Cornwall. — Buts, Dion; défenses, Church et Drummond; centre, Imlach; ailes, Riley et Woodward. Subs: Knott, Latoski, Mario, Fassano, Brown, Conacher, Thibault et Bastien.

Arbitres: Contant et Denny.

Première période

1 Cornwall: Latoski-Knott 19.15

Punition: Gettiffe.

Deuxième période

2 Cornwall: Thibault 4.18

3 Canadien: Drillon-O'Connor 9.40

4 Cornwall: Drummond-Imlach 18.41

5 Cornwall: Latoski-Mario-Fassano 19.56

Punitions: Church 2, Bouchard, Knott, Lamoureux et Goupille.

Troisième période

6 Canadien: Demers-Richard 8.14

7 Canadien: Drillon-O'Connor 6.52

8 Canadien: Drillon 16.35

9 Cornwall: Conacher (lancé de punition) 17.16

Punitions: Church, Mario, Richard 2, Demers, Knott, Thibault, Drillon (ins.), Portland.

gains de Whirlaway à \$538,336.

Woolf reçut \$1000 pour ses services et l'entraîneur Ben Jones \$1500.

"C'est un bon cheval et j'aimerais encore à le piloter dans une course du genre", a déclaré Woolf.

Ligue de quilles

Couvrette-Sauriol

Lundi, la réunion s'est déroulée dans une atmosphère toute particulière. On avait, pour stimuler l'ardeur de nos joueurs, la présence active de quatre jeunes demoiselles. C'était à qui l'emporterait par des scores à tout casser. Le publiciste souligne donc ce fait avec plaisir et il espère qu'il en sera ainsi toute l'année.

Voici les résultats des parties:

Compabilité:

L. Parent 89 112 105 306

P. A. Fortin 92 118 81 291

G. Guilmette 92 88 102 282

J. Grou 104 111 159 374

Laure Ste-Marie 79 88 80 247

456 527 527 1500

Ventes:

A. Thounin 82 93 95 270

A. Laliberté 59 53 88 290

Germaine Raymond 43 32 56 131

L. Langlois 92 118 93 303

L. Monier 110 99 99 308

386 395 431 1212

Achats:

Annette Ste-Marie 72 78 66 216

A. Gauthier 113 105 100 318

Dumy 91 90 85 266

L. Brault 113 96 128 337

C. Brault 88 146 146 380

477 515 526 1517

Entrepôts:

Dolores Bisailon 38 44 55 137

G. Spätz 130 96 95 321

G. Roy 91 137 90 318

D. Cinq-Mars 115 90 85 290

L. Cyr 119 135 131 385

493 510 456 1451

Le plus haut simple: Jean Grou, 159.

Le plus haut triple: L. Cyr, 385.

Position des équipes:

G. P. Pts

Compabilité 14 7 14

Ventes 13 8 13

Achats 8 13 8

Entrepôts 7 14 7

Ernest-H. Bourdon

meurt subitement

Nous apprenons avec regret la mort de M. Ernest H. Bourdon, décédé hier à son domicile, 4998 rue Connaught, à l'âge de 63 ans.

Le défunt était avantageusement connu dans le monde des sports car il avait été pendant un grand nombre d'années secrétaire de la succursale de Québec de l'A.A.U. de C. et il occupait un poste important aux bureaux des douanes de Montréal. Nos sympathies à la famille éplorée.

Blades donne sa démission

Cincinnati, 29. — Ray Blades, ancien gérant des Cardinals de Saint-Louis, a donné sa démission hier comme instructeur des Reds de Cincinnati et il a annoncé qu'il s'attendait à être nommé gérant d'un club d'une ligue mineure.

Le gérant général Warren C. Piles a déclaré que Blades ne sera pas remplacé avant l'assemblée de la ligue Nationale qui doit avoir lieu en décembre.

Autre échec pour le New-Haven

New-Haven, 29. — Les Aigles de New-Haven arrivèrent en cette ville à 7 h. 40 et moins d'une heure plus tard se faisait l'inauguration de la saison locale de la Ligue Américaine de Hockey entre les Aigles et les Bisons de Buffalo.

Les locaux n'étaient pas de taille pour leurs rivaux et perdirent par un compte de 6 à 1 pour encaisser leur deuxième échec de la saison, ayant perdu à Hershey, mardi dernier, par 5 à 1.

La lutte d'hier ne fut pas une affaire trop amicale car cette lutte fut marquée de plusieurs combats de boxe entre les joueurs rivaux. Dans la dernière période la police a dû faire son apparition sur la glace pour mettre fin à une bataille qui menaçait de devenir générale. Quatre punitions majeures furent infligées au cours de cette manche.

Composition des équipes: BUFFALO. — Buts: Bell; défenses: Beisler et Dill; centre: Kaminsky; ailes: Klein et Summerhill. Subs: Thurmer, Lewis, Allum, Kraigner, Rimstad, Allen, Bennett, Hunt.

NEW HAVEN. — Buts: Storie; défenses: Reid et Hoch; centre: N. Smith; ailes: Shack et Taboz. Subs: C. Smith, Kelly, Waldriff, Labavitch, Bowman, Levandowski. Arbitres: Lee et Shay.

Sommaire:

Première période

1-New-Haven, Shack 8.30

2-Buffalo, Hunt 9.45

3-Buffalo, Bennett 13.30

Punitions: Dill, C. Smith et Waldriff.

Deuxième période

4-Buffalo, Kraiger 12.55

Punitions: Reid, Summerhill (5 minutes pour s'être battu), Waldriff.

Troisième période

5-Buffalo, Thurier 3.04

6-Buffalo, Summerhill 14.46

7-Buffalo, Thurier 16.29

Punitions: Dill 2, Hunt, Labavitch, C. Smith (5 minutes pour s'être battu).

Whirlaway

a couru seul

Pimlico, 29. — Whirlaway, piloté par George "Iceman" Woolf, est sorti de la barrière hier pour le Spécial de Pimlico, et a couru seul sur une distance d'un mille et un seizième pour décrocher le plus riche "walkover" dans l'histoire du turf.

Il n'y avait pas d'autre cheval sur la piste, mais Whirlaway entendit les acclamations de la foule et tenta de fournir son meilleur sur la piste où il remporta le Spécial et le handicap Dixie en 1942.

Il était cependant évident que Woolf avait reçu des ordres de mener le pur-sang et bien que Whirlaway ait tenté d'y mettre de la vitesse, il fut toujours fortement retenu par son jockey. Après la dernière course, Woolf laissa tomber les rênes et Whirlaway s'élança pour finir avec force et couvrir la distance en 2:05-2-5.

Le Spécial devait tout d'abord être une course à deux chevaux avec Alsab comme l'autre concurrent, mais au début de la semaine Alsab décida de retirer son fameux pur-sang, de sorte que tout ce que Whirlaway eut à faire fut de compléter la distance pour remporter la bourse.

La bourse de \$10,000 a porté les

Le record de Al Lust est fort impressionnant

A son arrivée à la gare Windsor, hier matin, Al Lust était tout souriant et personne n'eût pu deviner à son aspect qu'il venait de terminer un fatigant voyage de 59 heures par train. On sait que le sensationnel boxeur poids mi-moyen de Calgary rencontrera Dave Castilloux dans le combat principal du grand gala pugilistique des forces armées pour le troisième emprunt de la victoire, jeudi soir de la semaine prochaine. Le nom de Lust suscite un vif intérêt dans les milieux pugilistiques depuis son impressionnante victoire par mise hors de combat sur Maxie Berger en juillet dernier. Le jeune boxeur de 21 ans est arrivé dans la métropole en compagnie de son frère Eppie, membre comme lui des Calgary Highlanders. Ils ont tous deux obtenu un congé de l'armée pour une période d'un mois. Eppie semble plutôt un papa qu'un frère pour Al; il est son gérant d'affaires, son instructeur et son partenaire d'entraînement.

Lust s'est déclaré des plus heureux de rencontrer Dave Castilloux pour le championnat poids mi-moyen du Canada. Le dossier de sa carrière pugilistique est des plus impressionnants. Comme amateur il a livré 14 combats et il a soutenu les championnats poids-mouches et poids légers de l'Alberta. Il n'a été battu que deux fois par Webb Frizelle, de Lacombe, Alberta, ancien champion poids légers du Canada. Lust est devenu professionnel en mars 1941. Depuis lors il a livré 15 combats et n'a pas encore connu la défaite. Il a remporté 12 victoires par mise hors de combat. L'un de ses triomphes les plus grands a probablement été celui en 2 rondes aux dépens de Bill Corrigan.

Dans plusieurs de ses combats Lust a rapidement triomphé de ses adversaires. Son punch est redoutable et il peut par ailleurs encaisser. Contre Maxie Berger il est allé au plancher pour un instant à 2 reprises mais il a tenu courageusement et il gagnait par K.O. dans la 12e ronde.

Lust n'a pas l'expérience de Castilloux mais la puissance de sa droite est un atout redoutable. C'est par H.C. (K.O.) qu'il entend triompher et il est confiant de pouvoir retourner dans l'ouest avec le titre.

C'est à Rosemeire que le prétendant continue son entraînement. Les deux frères Lust ont accepté hier la gracieuse invitation de Bill Adams de séjourner à sa demeure durant leur séjour à Montréal. Fils de Jack Adams, gérant des Ailes Rouges de Detroit, Bill est un homme d'affaires en même temps qu'un sportif bien connu. Il a assisté au combat Lust-Berger à Calgary et il est depuis lors un admirateur du jeune boxeur. Lust trouvera à Rosemeire toutes les commodités nécessaires pour son entraînement et il viendra aussi faire quelques apparitions dans un gymnase local.

Dave Castilloux est attendu de Berthier aujourd'hui. Il continuera son entraînement au dépôt d'effets de Lachine. Pit Audette a rendu visite à Dave ces jours derniers et il a déclaré à son retour que le champion de la R.C.A.F. était en excellente condition.

Ce sera la première fois dans l'histoire pugilistique canadienne que deux membres des forces armées se disputeront un championnat canadien.

Le promoteur Eddie Quinn a annoncé hier qu'il avait complété un autre combat, le 4e à date. Jasper O'Hanley, qui est devenu récemment professionnel, rencontrera Roger Quimby, dans une affaire de 4 rounds. O'Hanley est dans la marine et Quimby dans l'aviation.

On sait par ailleurs que Sammy Jacobs, un autre boxeur de la marine, rencontrera Currie Barrière, de l'armée, tandis que Mike Scullion, le marin de Verdun qui a coulé un sous-marin nazi, en viendra aux prises avec Jimmy Hadida, de la R.C.A.F.

Roméo Masse opposé à Henri Dufresne

Une finale qui ne manquera pas d'être intéressante sera celle qui mettra aux prises Henri Dufresne, champion mi-moyen junior, contre Roméo Masse, aspirant au titre de champion de la ligue, pour voir ces deux athlètes à l'oeuvre. Le match sera pour le championnat.

Les promoteurs Julien et Mathieu ont réussi à bécoter cette fautive rencontre non sans difficultés car ces deux athlètes sont des rivaux acharnés. Ce n'est qu'après de longs pourparlers qu'ils ont réussi à décider Dufresne à défendre son titre de champion des 142 livres. Dufresne ferait bien de se surveiller car Masse est fermement déterminé à lui infliger une fameuse raclée s'il ne s'en tient pas aux règlements. Ce match sera de deux dans trois à finir.

Dans un autre match de deux dans trois, limité à 60 minutes, Lucien Leblanc et Clément Durocher, deux autres habiles lutteurs locaux, se disputeront les honneurs de la victoire. Récemment, ces deux athlètes ont ajouté de nombreuses victoires à leur actif et tous entendent continuer leur marche triomphale. Les amateurs sont donc assurés d'assister à un duel fort contesté.

Le spécial de 30 minutes alignera Georges Desparois contre Bob Girard. La réputation de ces deux athlètes n'est plus à faire.

Deux préliminaires compléteront ce fameux programme. L'une alignera Young Marquette contre Emile Dufresne tandis que l'autre mettra aux prises Jean Gravel et Bob Lachance. Ces deux matchs seront d'une chute ou 20 minutes.

Les séries de la Ligue Américaine

La Ligue Américaine de Hockey a inauguré sa saison régulière avant-hier soir, alors que trois parties furent à l'affiche, et hier soir, deux autres parties furent disputées dans ce circuit.

Voici la liste des parties telle qu'approuvée par les représentants de ce circuit mineur:

29 oct.: Buffalo à Providence.

31 oct.: Washington à Cleveland; Providence à Hershey; Indianapolis à Pittsburgh.

1er nov.: Washington à Indianapolis; Pittsburgh à Buffalo; Cleveland à New-Haven; Hershey à Providence.

4 nov.: Indianapolis à New-Haven; Providence à Washington; Hershey à Pittsburgh.

5 nov.: Cleveland à Buffalo; Indianapolis à Providence.

7 nov.: Buffalo à Cleveland; Pittsburgh à Hershey; Indianapolis à Washington.

8 nov.: Cleveland à Indianapolis; Hershey à Buffalo; Washington à New-Haven; Pittsburgh à Providence.

11 nov.: Providence à Indianapolis; Washington à Hershey; Pittsburgh à New-Haven.

12 nov.: Providence à Buffalo.

14 nov.: Providence à Cleveland; Indianapolis à Hershey; Pittsburgh à Washington.

15 nov.: Hershey à Indianapolis; Buffalo à New-Haven; Washington à Providence.

17 nov.: Hershey à Cleveland.

18 nov.: Providence à New-Haven; Hershey à Washington.

19 nov.: Buffalo à Indianapolis; New-Haven à Providence.

21 nov.: Pittsburgh à Cleveland; Providence à Hershey; Buffalo à Washington.

22 nov.: Washington à Indianapolis; Pittsburgh à Buffalo; Cleveland à Providence; Hershey à New-Haven.

24 nov.: New-Haven à Indianapolis.

26 nov.: Washington à Pittsburgh; Cleveland à Hershey; Buffalo à Providence.

28 nov.: New-Haven à Pittsburgh; Buffalo à Hershey; Cleveland à Washington.

29 nov.: Washington à Buffalo; New-Haven à Cleveland; Hershey à Providence.

30 nov.: Cleveland à Pittsburgh; Providence à Hershey.

3 déc.: Indianapolis à Buffalo; Washington à Cleveland.

5 déc.: Indianapolis à Cleveland; Buffalo à Pittsburgh; Providence à Washington; New-Haven à Hershey.

6 déc.: New-Haven à Buffalo; Indianapolis à Providence.

9 déc.: Pittsburgh à Buffalo.

10 déc.: Hershey à Cleveland; Providence à Pittsburgh; Indianapolis à Washington.

13 déc.: Pittsburgh à Indianapolis; Hershey à Buffalo; Cleveland à New-Haven; Washington à Providence.

15 déc.: Cleveland à Washington.

16 déc.: Cleveland à Pittsburgh.

17 déc.: New-Haven à Providence.

19 déc.: Buffalo à Cleveland; Hershey à Pittsburgh; New-Haven à Washington.

20 déc.: Hershey à Indianapolis; Buffalo à Pittsburgh; Providence à New-Haven; Cleveland à Providence.

22 déc.: Pittsburgh à Hershey.

23 déc.: Buffalo à Indianapolis; Pittsburgh à Providence.

26 déc.: Indianapolis à Cleveland; Buffalo à Pittsburgh; New-Haven à Hershey; Providence à Washington.

27 déc.: Pittsburgh à Indianapolis; Cleveland à Buffalo; Hershey à New-Haven; Washington à Providence.

30 déc.: Providence à Pittsburgh; Washington à Hershey; Buffalo à New-Haven.

31 déc.: Providence à Cleveland; Indianapolis à Pittsburgh; Buffalo à New-Haven; Hershey à Washington.

1 jan.: Cleveland à Indianapolis; Pittsburgh à Buffalo; Washington à New-Haven; Hershey à Providence.

2 jan.: New-Haven à Pittsburgh; Cleveland à Buffalo.

9 jan.: New-Haven à Cleveland; Providence à Hershey; Indianapolis à Pittsburgh; Buffalo à Washington.

10 jan.: Providence à Cleveland.

11 jan.: Pittsburgh à Indianapolis; Washington à Buffalo; New-Haven à Providence.

Les Bruins ont eu raison des Aviateurs

Après avoir subi un échec contre le Canadien le 22 octobre, à Cornwall, les Bruins ont réussi à vaincre les Aviateurs de Don Peniston, hier soir, au Forum, devant environ 1,500 personnes et c'est par le compte de 6 à 4 que les hommes d'Arthur Ross ont eu raison de l'équipe de la Ligue Senior de Québec.

Frank Brimsek a fort contribué à l'échec des Aviateurs car sans sa brillante tenue les gars de Peniston auraient peut-être eu le dessus sur les représentants de la Ligue Nationale.

Les Bruins furent les premiers à compter et ils ne furent jamais devancés par leurs rivaux mais dans la deuxième période les Aviateurs ont réussi à déjouer Brimsek pendant que le Boston était tenu en respect.

Normie Burns, ancien équipier des Rangers de New-York, fut l'étoile de la partie d'hier et il eut la distinction de compter trois des quatre points des Aviateurs laissant le soin à Gruhn de compter l'autre but des vaincus.

Pour le club vainqueur Dutek Hiller fut sans contredit le joueur en évidence car tout comme Burns il plaça trois fois la rondelle dans les filets du club adversaire tandis que Boll compta deux fois et Hollett une fois.

La jouie fut dénuée de rudesse et les joueurs s'en firent strictement aux règles du jeu et une punition, pour infraction mineure, fut infligée au cours du match.

Les fevers du hockey ont pu constater hier soir que les Aviateurs seront de taille à faire une dure lutte avec autres équipes du circuit Slater car il est évident que ces hommes, tout en étant en parfaite condition physique, manquent d'exercice au hockey.

Composition des équipes:

BOSTON. — Buts: Brimsek; défenses: Hollett, Clapper; centre: A. Jackson; ailes: Cain et Hiller. Subs: Crawford, Schmidt, Shewchuck, Cowley, Gallinger, Boll, H. Jackson.

AVIATEURS. — Buts: Bourque; défenses: Eddolls et Brennan; centre: Hagarty; ailes: Adams et Burns. Subs: Croghan, Emberg, Desbiens, Morin, Planche, Gruhn, Tracey, Mullins, Guzzo.

Arbitres: Wilcox et Leo Hefferman.

Première période

1-Boston, Hollett (Schmidt et Gallinger) 3.56

2-Aviateurs, Gruhn (Planche et Emberg) 5.32

3-Boston, Hiller (Cain et A. Jackson) 6.39

4-Boston, Hiller (Cain et Crawford) 12.28

Punition: Eddolls.

Deuxième période

5-Aviateurs, Burns (Hagarty et Adams) 15.43

Aucune punition.

Troisième période

6-Boston, Boll (H. Jackson) 4.40

Politique fédérale

(suite de la première page)

nous soulignerons tout à l'heure — en marge de la campagne des conscriptionsnistes. Le Soleil est toujours l'organe libéral de la ville et du district de Québec. A ce titre il semble jouir d'avantages marqués, cela lui permet de dire crânement des vérités aux adversaires du gouvernement, pourvu qu'il s'arrange, au cours du même article, pour faire l'éloge de M. Mackenzie King et du toujours grand, impeccable, franc et sincère parti libéral! Rien de plus amusant, par certains côtés, que la tactique du Soleil. Il exprime un tas de choses désagréables qui s'appliquent tout aussi bien aux libéraux, qu'à leurs adversaires et aux Tories. Seulement, il les impute aux Tories. Le tour est très simple. Le Soleil ferme ensuite la bouche aux autorités avec des compliments assez gros pour boucher la cratère du Vésuve.

Voici un bel exemple de la tactique de l'organe libéral. "Quelques semaines après l'héroïque mais malheureux coup de Diépie, écrit le Soleil du 27, les journaux impérialistes sont en train de tomber dans la même ornière et la même confusion dont ils ont marqué le désastre de Hong-Kong. (Le Soleil apprendra qu'il ne convient pas de qualifier de désastre la merveilleuse résistance de Hong-Kong. Il faut assimiler ce fait d'armes à une victoire. De même il est à l'encontre de toute la phraseologie officielle de prétendre que le coup de Diépie a été "malheureux". Le Soleil ne lit donc jamais les discours de ses ministres à Ottawa? Ne pourra-t-il jamais confier son langage à celui de ses chefs vénérés?) Il impute au ministre de la Défense nationale et au gouvernement canadien les erreurs ou les manquements imputés aux autorités impériales. Car, en somme, si ces deux expéditions ont coûté si cher au Canada ce n'est certainement pas la faute du colonel Ralston ni celle de M. Mackenzie King".

Ce début est bien. Le reste ne constitue qu'un développement littéraire... si l'on peut dire! Mais voyons quand même: "Le sachant fort bien, les agitateurs politiques se gardent d'attaquer de front le cabinet fédéral. Ils ne lui reprochent pas l'insuffisance des préparatifs ou le sacrifice énorme en énergie vitale, mais ils le somment de dire quels moyens il prend pour remplacer deux régiments perdus en quinze jours (le Soleil parle ici de Hong-Kong) ou des milliers d'hommes immobilisés en cinq heures (à Diépie). A ce compte, si jamais la force expéditionnaire canadienne ne tombait d'un coup aux mains de l'ennemi, comme c'est arrivé à l'armée française, il faudrait reprocher au gouvernement du Canada de n'avoir pas une autre force de 150,000 volontaires prêts à venger celle que l'état-major britannique aurait sacrifiée dans une vaine opération militaire". Les termes employés sont forts. Mais le Soleil a appris à bonne école à excuser ses outrances verbales.

L'encenseur sert

Voyons-le à l'oeuvre. Après avoir blâmé catégoriquement l'état-major britannique du malheureux coup de Diépie, le Soleil sort de l'armoire le bon vieux encenseur qui lui a si souvent et depuis si longtemps servi dans les heures difficiles de sa carrière d'organe libéral, et il fait l'éloge de M. Mackenzie King, un éloge tellement exagéré que cela ressemble à une oraison funèbre, car on ne parle aussi bien des hommes que lorsqu'ils sont morts. "Ce que veut la mente du parti Tory, dit le Soleil, c'est de créer autant d'embaras que possible au premier ministre et à ses collègues, afin de le déloger du pouvoir, ou encore de leur imposer une collaboration dont le peuple ne veut à aucun prix. L'expérience a démontré que M. Mackenzie King a plus de patience, d'endurance et d'habileté que ses adversaires n'ont d'ambition, de fanatisme et de roquerie. Le chef du gouvernement sera encore à son poste à la fin de la guerre, quand ses soit-disant rivaux auront été réputés par l'électorat sinon par leurs anciens partisans".

Il a raison, plus ou moins

Si le Soleil veut parler de l'habileté de M. Mackenzie King à manœuvrer, à se débarrasser de ses adversaires et de ses faux amis, à demeurer en place malgré l'agitation de la presse, il a raison. Parfaitement raison. S'il veut dire que M. Mackenzie King ne fera jamais que les Tories lui demandent, le Soleil n'est pas du tout certain de ce qu'il affirme. Depuis le début de la guerre, M. Mackenzie King a suivi d'assez près les recommandations de l'opposition Tory. Un ancien ministre de M. Bennett, M. Grote Stirling, député conservateur de Yale et assistant de M. R. B. Hanson, a déjà soutenu, sur le parquet de la Chambre, que M. Mackenzie King avait suivi fidèlement le programme tracé par le parti Tory. Celui-ci préconisait-il une politique? M. Mackenzie King s'en est aperçu tout de suite. M. Grote Stirling avait cité des faits et des dates à l'appui de sa thèse. Aussi, pour l'électeur en général, il importe assez peu que tel ou tel parti soit au pouvoir, puisque libéraux et conservateurs s'entendent comme larrons en foire.

Attaque contre M. Ralston

Après avoir fait l'éloge de M. Mackenzie King, le Soleil s'en prend à M. J. L. Ralston. Cette attaque est un modèle de perfidie mielleuse. Plus d'épaisse fumée d'encens! Mais la mince lame du stylet qui pénètre dans les chairs. "Quotidien plus jeune, dit le quotidien libéral, le colonel Ralston n'a pas autant de résistance physique et morale que son leader. C'est un blessé de l'autre guerre et un rhumatisant. Il se peut qu'on vienne à bout de son énergie et qu'on l'induisse à quitter son poste de combat. Car, en somme, c'est sur le ministre de la Défense nationale que retombe tout le poids des critiques justes ou exagérées que l'on entend proférer depuis trois ans. Venant parfois d'an-

ciens frères d'armes ou de gens auxquels il s'est confié, ces attaques sont probablement plus pénibles à M. Ralston qu'elles ne le seraient à un autre. En tout cas, il est possible que la rumeur soit vraie qui prétend qu'il céderait volontiers sa place".

Impossible de dire des choses plus vilaines sur un ton plus doucereux. Le Soleil mérite la palme. Puisqu'il s'est engagé dans cette voie, le confrère est en mesure de faire œuvre humanitaire et de rendre un service signalé à toute la nation. S'il connaît beaucoup de rhumatisants dans son parti, il devrait bien les nommer. On serait heureux de les connaître aussi afin de commencer tout de suite à leur préparer des retraites confortables.

Leopold RICHER

L'actualité

(suite de la première page)

soldat américain à Londres et à déjà fait le tour du monde quatre fois, paraît-il. Ce qu'il peut y en avoir de ces gens enchaînés! Naturellement, celui qui brise la chaîne attire sur soi le mauvais sort! Un certain Frankie Field a été enlevé par un Dr James à la lettre-chaîne et un Dr James a perdu \$12,000 parce qu'il a brisé la chaîne. C'est magique et expéditif comme on le voit. On ne dit pas par exemple ce qu'il est advenu au soldat qui a parti la chaîne...

Pauvre petit ou vieux soldat, comme il a perdu son temps et comme un brin de science religieuse lui ferait du bien! Les chaînes de "Good Luck" ou de prières, produits d'habitudes superstitieuses, ont la vie dure, même en notre siècle de grande information à la portée de tout le monde et d'instruction vulgarisée et gratuite. Un bon cure de ma connaissance, trois ou quatre fois par année, condamne avec vigueur, du haut de la chaire, ces pratiques stupides qui se maintiennent pourtant, circulent dans les paroisses et semblent se développer avec la guerre.

C'est un fait reconnu que la superstition dans une société où chez un peuple se développe en proportion de la baisse de la foi religieuse. Et justement, il n'y a pas si longtemps, une dépêche de Douglas Armon, de la Canadian Press, sur un rapport du sous-comité de l'Éducation du parti conservateur anglais, mettait cette question en vedette, en soulignant que "l'indifférence religieuse en Angleterre cache un grand fond de scepticisme susceptible de tourner facilement à l'hostilité religieuse active. L'appartenance à une église, en Angleterre, est devenue une étiquette sociale héréditaire plus qu'un indice de foi".

Dans combien d'autres pays ne pourrait-on pas faire les mêmes constatations si l'on faisait les mêmes enquêtes? D'après cette dépêche, les auteurs du problème éloquent que "de tous les problèmes écolocaux immédiats, le plus grave et le plus urgent à résoudre est celui de restaurer et de recréer la moralité". Le fléchissement de la fibre morale est commun à toutes les classes, lit-on dans le rapport, et le caractère a besoin d'être virilisé et bonifié.

Bref, le rapport conclut "qu'en Grande-Bretagne, la religion doit constituer un élément vital de la vie nationale".

Voilà un rapport plein de sérieux mais dont les directives ne sont pas faciles d'exécution en temps de guerre; c'est en temps de paix, dans tous les pays, qu'il faut cultiver les valeurs morales, les vertus spirituelles; alors elles sont présentes quand les conflits se déclenchent, s'étendent et durent. Et les pauvres soldats comme les civils peuvent mettre leur espoir ailleurs que dans les superstitions, quels que soient leurs noms.

On a constaté les déplorables résultats de l'alimentation déficiente de côté de la santé physique. On peut constater également que la pauvreté de l'alimentation spirituelle produit logiquement le spiritualisme moral et l'ignorance religieuse, bonum terre pour la semence des doctrines subversives ou des superstitions.

Germaine BERNIER

Bloc notes

(suite de la première page)

Il faudra ne pas perdre de vue que l'aviation aura aboli les distances et modifié les procédés d'achat; les importateurs étrangers iront s'approvisionner eux-mêmes en Grande-Bretagne sans attendre l'agent de la maison et les commandes se donneront périodiquement et non plus douze mois à l'avance.

Et ce corps d'élite, comme le désignent les British Chambers of Commerce, chargé de pousser le commerce anglais à l'étranger ou dans ses bureaux de Londres, de Manchester ou d'Edimbourg, devra nécessairement posséder une préparation spéciale qu'on avait jusqu'ici négligée: connaître la géographie, les mœurs, les possibilités commerciales de l'Orient et de l'Occident; apprendre l'histoire des peuples, non plus selon la version anglaise, mais dans les propres manuels de chaque pays, de sorte que le voyageur de commerce anglais "ne commettra plus l'impair d'arborer métaphoriquement l'Union Jack devant un ardent nationaliste sud-africain ou de prôner la liberté commerciale avec un isolationniste américain".

El, (notons bien cette recommandation des négociants britanniques) les Pétrangers devront savoir la langue de leurs clients. "Nous avions pris l'habitude de laisser les autres apprendre la langue anglaise", mais "si nos agents commerciaux d'outre-mer veulent être bien renseignés et bien préparés, la connaissance de la langue du pays à visiter est essentielle, leur enseigner les langues étrangères est donc d'une importance primordiale et l'Etat devrait s'en charger".

Pour nous vendre leurs produits, les Anglais d'outre-mer apprendraient le français, comme ils se mettraient à l'étude du parler de leurs clients asiatiques. Laissons-les pratiquer cette nouvelle techni-

que d'affaires sage et effective et proposons-les, par exemple à certains de nos anglophones butés.

Les petits Américains ne manqueront pas de jouets

Si les enfants américains sont attirés au temps des fêtes prochaines, ce ne sera pas par le jouet de jouets qu'ils pourront recevoir en étrennes; les magasins en offriront en abondance. Les fabricants de Chicago annoncent qu'ils en confectionnent à pleine capacité. Ils comptent même atteindre le chiffre de \$225 millions de l'année dernière, soit seulement 8 p. c. de moins que l'année sommet de 1929.

On donne trois raisons à cette forte demande de jouets et d'articles d'amusement pour les tout-petits: plus d'argent que le peuple, besoin de récréation, et marché plus étendu pour les jeux éducatifs.

Les manufacturiers ont surmonté l'embaras du défaut de matériel par des substituts au bois et au carton. Leur seule crainte, disent-ils, c'est le problème de la main-d'œuvre.

Nos bambins seront-ils moins chanceux que leurs petits amis d'outre-frontière et devront-ils laisser qu'en temps de guerre, "joujou" n'a plus de plaisir?

Hostilités nocturnes

Aux temps anciens, les troupes prenaient le temps de se reposer, et d'un commun accord les camps ennemis arrêtaient le combat pour dormir.

Témoin la bataille de Marignan, entre Suisses et Français, sous François Ier, en 1515, dont un historien nous relate un épisode: "On se battit tout le jour. Quand la nuit vint, on ne savait pas encore à qui serait la victoire. A minuit, le coucher de la lune arrêta la mêlée. Tout le monde coucha sur le champ de bataille et le roi lui-même dormit sur l'affût d'un canon. La lutte reprit au lever du soleil".

Aujourd'hui on se bat sans répit du matin au soir et du soir au matin. Si la lune favorise encore les raids aériens, les combattants ne font pas la trêve pendant qu'elle boude.

Toutefois, comme avec Napoléon, en Russie, le général Hiver peut être nouveau aide à la victoire. Malgré le progrès, la nature reste un facteur de guerre important.

Louis ROBILARD

29-X-42

Ecole des sciences sociales, économiques et politiques

Après un retard de quelques semaines occasionné par l'installation de l'Université dans son immeuble de l'avenue Macleod, l'Ecole des Sciences sociales, économiques et politiques reprendra ses cours le lundi 2 novembre prochain, à 7 h. 30 du soir.

Près de 200 élèves sont inscrits aux classes de première, de deuxième et de troisième années et l'inscription se poursuivra jusqu'au premier novembre. Les personnes qui sont empêchées de venir à l'Université durant le jour pourront s'inscrire le soir de l'ouverture, à partir de 7 heures.

L'Ecole offre son enseignement: a) Aux "praticiens sociaux", à ceux que l'action sociale sollicite, ou qui veulent compléter leur culture générale.

b) A ceux qui choisissent la carrière du journalisme.

c) A ceux qui désirent jouer un rôle public et s'intéressent à la politique étrangère et à la diplomatie.

d) A ceux qui veulent acquérir une connaissance approfondie de la finance et de l'administration des entreprises privées.

e) Aux futurs fonctionnaires fédéraux, provinciaux ou municipaux.

f) A ceux qui seront appelés à occuper des postes de secrétaires de sociétés commerciales, de commissions scolaires, de municipalités, d'associations, d'œuvres sociales, diverses ou à présider de telles organisations.

Les deux premières années sont consacrées à la culture générale. En troisième année intervient une spécialisation qui divise les études en cinq sections:

1o La section de politique et de finances publiques;

2o La section d'administration et de finances privées;

3o La section de journalisme;

4o La section d'histoire et de sociologie;

5o La section de préparation aux carrières de l'administration publique.

Les élèves sont admis sans examen, avec l'agrément du recteur de l'Université ou du directeur de l'Ecole et l'assentiment du bureau d'immatriculation, pourvu qu'ils aient une formation générale ou leur permette de suivre les leçons avec profit, c'est-à-dire au moins un diplôme de la 12ème année de l'enseignement primaire et qu'ils disposent du temps nécessaire pour fréquenter assidûment les cours.

Pour toute demande de renseignements, s'adresser, de 2 h. à 5 h. de l'après-midi, au directeur de l'Ecole, M. Edouard Montpetit, ou à la secrétaire, Mlle Germaine Cornez. Téléphone: AT. 9451.

L'Union Nationale du comté de Maisonneuve

A son assemblée régulière du mois d'octobre, à la salle Army & Navy, l'Union Nationale du comté de Maisonneuve a adopté à l'unanimité la résolution suivante:

"Nous, de l'Union Nationale de Maisonneuve, réunis en assemblée régulière, désirons, à l'approche des élections générales, adresser plus que jamais à notre chef, M. Maurice Duplessis, nos meilleurs vœux de succès et d'assurances dans le comté de Maisonneuve de notre plus entière coopération et loyauté.

"Nous tenons aussi à lui offrir nos sincères félicitations pour le succès qu'il remporte à travers la province par sa tournée d'assemblées.

"Nous espérons comme tous ses amis de Montréal de pouvoir l'entendre bientôt ici, et lui suggérons bien humblement le marché Maisonneuve."

Il fut aussi question de fonder prochainement dans le comté de Maisonneuve une section pour les dames et pour les jeunes.

Nouvelles de guerre

(suite de la page trois)

On demandera sans doute aussi beaucoup de photographies. Les carnets de poche des aviateurs et des aviatrices regorgent déjà d'insatiables d'épouses, de fiancées, de mères, de pères, d'enfants et d'amis, mais on en réclame toujours davantage.

Le camp Shilo n'est pas prêt

Ottawa, 29. — Les parachutistes canadiens continueront leur entraînement aux Etats-Unis durant les mois d'hiver. Les Etats-Unis et le Canada sont à la veille d'en venir à une entente à ce sujet.

L'Armée américaine veut faire subir à certains articles d'équipement l'épreuve du froid et elle a demandé à l'Armée canadienne de lui procurer des quartiers convenables à un endroit où la température est basse. D'un autre côté, l'Armée canadienne veut s'acquitter le plus rapidement possible de l'instruction de ses troupes de parachutistes.

La construction du centre d'instruction des parachutistes canadiens au camp Shilo (Man.), fut quelque peu retardée à cause de difficultés imprévues dans l'obtention de certains articles d'équipements nécessaires à l'entraînement. En conséquence, les quartiers qui avaient été construits pour le premier bataillon de parachutistes canadiens seront mis à la disposition de l'Armée des Etats-Unis durant les mois d'hiver pour y faire des épreuves du froid. Ces épreuves se feront en collaboration avec l'Armée canadienne et le ministère des Munitions et Approvisionnement.

Tout renseignement recueilli par l'une ou l'autre armée sera mis à la disposition de chacune.

De son côté, l'Armée américaine formera autant de parachutistes canadiens aux Etats-Unis qu'on en aurait formés au camp Shilo durant les mois d'hiver. D'autre part, on enverra à peu près autant de troupes américaines au Canada y rencontrer les spécialistes canadiens qui dirigeront les épreuves du froid de l'équipement américain et canadien.

Cette entente réciproque est avantageuse pour les deux armées par le fait que l'instruction des parachutistes canadiens se fera avec plus d'efficacité dans une école de parachutistes déjà établie de l'Armée américaine, jusqu'à ce que le centre canadien soit complètement terminé; d'autre part, les conditions atmosphériques au Canada sont plus commodes pour les épreuves du froid que le climat des Etats-Unis.

Au printemps de 1943, les troupes américaines au camp Shilo retourneront aux Etats-Unis et les parachutistes canadiens à l'entraînement aux Etats-Unis reviendront au camp Shilo.

Cette entente a aussi le grand avantage de resserrer l'étroite collaboration qui existe entre les Armées américaine et canadienne d'une manière qui profite davantage à chacune.

Marin décoré

Ottawa, 29. — M. Angus L. Macdonald, ministre de la Défense nationale pour le service naval, annonce que le sous-lieutenant Henri Teekman a reçu, avec l'approbation du roi, la Croix du service distingué.

Le sous-lieutenant Teekman a reçu cette décoration "pour service méritoire au cours d'une attaque contre un convoi". Aucun autre détail n'a été donné au sujet de l'exploit qu'il a accompli.

En quelques lignes

Les autorités fédérales étudient le projet d'étendre à d'autres villes et même à tout le Canada la livraison en commun, adoptée dans la ville de St. Catharines, Ont. On voit là le moyen de réduire l'usage des camions, la consommation des pneus et de la gasoline et l'épargne de la main-d'œuvre. Au lieu que trois camions livrent un colis, chacun à la même adresse, un seul camion livrera les trois colis en même temps.

Le trésorier du Canada, M. Halsey, a écrit à tous les ministères pour les inviter à faire un suprême effort dans la réduction des dépenses compressibles. En plus, le colonel Thompson, directeur des services d'économie, a donné instruction de supprimer la correspondance de routine dans les ministères. Autre mesure d'économie, les militaires ont renoncé à 18 types de plaits.

Dans la 407ème liste de victimes canadiennes de l'aviation outre-mer, on relève les noms suivants: F. H. H. Nevers, de Vancouver, Saskatchewan, et Robert-Henri Galipeau, de Coleraine, Minn.

On annonce la perte du navire de 142 tonnes, Dominion Halsey, survenue au large de la Nouvelle-Ecosse dimanche. Le navire a coulé parce qu'il était défectueux. L'équipage de sept hommes s'est sauvé en prenant une chaloupe et en ramant jusqu'au navire toulé par Dominion Halsey.

Le service des catholiques tués dans l'accident d'aviation de Dorval lundi a eu lieu ce matin, à l'église de St-Patrice. Le service des protestants a lieu cet après-midi à la Christ Church Cathedral.

Feu Mme Adolphe Thibadeau

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme vve Adolphe Thibadeau, née Lessard, (Marie-Louise), décédée hier à Montréal, à l'âge de 71 ans.

Mme Thibadeau était la mère du R. P. Lucien Thibadeau, S.J., du collège Brébeuf, de Soeur Berthe Thibadeau, des Soeurs Grises, de Mmes Adélaïde Bellemare, de Saint-Paulin, et Gaston Dugal, de Québec, ainsi que de Mlle Hortense Thibadeau, de Montréal.

Les restes mortels de Mme Thibadeau sont exposés au numéro 8121, rue Saint-Denis. Les funérailles auront lieu samedi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Vincent-Ferrier.

Nos respectueuses condoléances au R. P. Thibadeau et aux siens.

ETATS-UNIS

La conscription du travail

Washington, 29 (A.P.). — On rapporte dans les milieux politiques que le gouvernement aurait décidé d'écarter indéfiniment tout projet de mobilisation obligatoire des ressources humaines aux Etats-Unis. Plusieurs mesures sont déjà devant le Congrès quant à la conscription du travail et l'on s'attendait à des directives en ce sens de la part du gouvernement dès après les élections de la semaine prochaine; mais les chefs du congrès auraient été informés que rien de tel ne sera fait pour le moment.

La valeur des soldats ennemis

Boston, 29 (A.P.). — Le contre-amiral Woodward a déclaré ici aujourd'hui qu'on ne doit pas employer à l'égard des ennemis les épithètes de "yellow Jap" ou de "dumb German", parce que cela porte les soldats américains à considérer les soldats ennemis comme inférieurs et que c'est une erreur qu'ils paieront de leur vie. Le contre-amiral s'est élevé contre l'idée que la production seule va gagner la guerre pour les Alliés. Cette guerre, a-t-il dit, sera gagnée comme toutes les guerres, sur le champ de bataille.

Les fortifications allemandes

Déclaration d'un ancien ministre de Vichy en Bulgarie

Londres, 29 (C.P.). — Jules Blondel, ancien ministre de Vichy en Bulgarie, a déclaré aujourd'hui que les Allemands construisent des fortifications étendues le long de la côte grecque et de la mer Noire. Il a ajouté qu'une mission nazie était arrivée à Sofia dans le but de hâter les travaux.

Blondel, rappelé dans son pays par le gouvernement de Vichy, s'est rendu au Caire et de là à Londres où il a rallié le général Charles de Gaulle, chef des Français combattants. Il a affirmé que les Bulgares "sont fermement prorusés et ne croient plus en la possibilité d'une victoire de l'Axe". Le pays vit d'une maigre ration de pain et de fromage, parce que la plus grande partie des produits alimentaires sont expédiés en Allemagne. Au début du conflit russe, on a dirigé vers ce front toutes les troupes allemandes en Bulgarie où il n'en reste plus. Mais l'Allemagne a la poigne solide et le gouvernement bulgare ne peut rien faire sans en référer à Berlin".

Renseignements forestiers

Québec, 29 (D.N.C.). — Le bureau de renseignements forestiers, créé au début de l'été par M. Pierre-Emile Côté, alors ministre des Terres et forêts, étend chaque jour le champ de ses opérations. Le directeur, M. Roch Delisle, aura bientôt terminé son travail d'organisation. Il ne lui reste plus qu'à mettre la dernière main à l'établissement des districts du Lac Saint-Jean, de l'Abitibi, Temiscamingue et de Bonaventure Gaspé. Ces jours derniers, M. L.-P. Bernier a été nommé pour succéder M. Delisle à la direction du district de Québec.

Tout prochainement un autre ingénieur forestier sera choisi pour prendre charge d'un district. Actuellement, les districts organisés sont celui de Rimouski, qui comprend Kamouraska et Matane, celui de Lachute, pour le nord de Montréal et de Hull, celui de Knowlton, pour les Cantons de l'Est et celui de Québec. Les titulaires sont MM. Armand Fafard, à Rimouski, Lucien Morais, à Lachute, Elwood Wilson, à Knowlton, et Roch Delisle et L.-P. Bernier, à Québec.

La production du papier

Washington, 29 (A.P.). — On s'attend à ce que l'Office de la production de guerre limite aux quantités actuelles la production du papier à journal et des autres papiers, d'ici à quelques jours. Un représentant de l'Office a dit de plus que ce ne sera pas la seule restriction, et qu'il faut s'attendre à des diminutions de production plus tard.

Vient de paraître

Sources ...

par Léo-Paul DESROSIERS

Roman de Québec actuel, du Montréal moderne, de la jeunesse, de la nature. "Les Opiniâtres" décrivaient le point de départ en Nouvelle France, de familles s'implantant au sol dans des conditions d'une effroyable dureté; "Sources" décrit leur état présent. C'est deux livres composent ainsi un diptyque, deux tableaux qui se tiennent, se font face. C'est l'existence des ancêtres opposée à la nôtre, le passé au présent, les deux chaînes extrêmes d'une même chaîne.

En vente au service de librairie du "Devoir", \$1.10 franco.

TARIF

des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: BE 1331

1 cent le mot 25c minimum occupant

Annonces facturées 14c le mot. 50c minimum

NAISSANCES, SERVICES, SERVISES ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, RECEPTIONS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 2c par mot, minimum de 50c PLAN-CALLES PROCHAINES MARIAGES \$1.00 par insertion

SERVICES DOMESTIQUES

Fille ou femme pour ouvrage général de maison, 25c de cuisine, 25c par mois. Références, 637 avenue Belmont, Fitzroy 6280. 20-10-42

Heures d'affaires: 10 h. a.m. à 6 h. 30 p.m. Le samedi: 10 h. a.m. à 10 h. p.m.

DUPUIS



Seal français

(lapon français teint)

Présentation opportune de ces manteaux dans quatre groupes distincts et à des prix à la portée de toutes les bourses.

Facilités de paiement en conformité avec les nouveaux règlements.

Vedette!

Un manteau avec un manchon 115.00

Le manteau est en SEAL FRANÇAIS (lapon teint) et le manchon en QUEUE DE RENARD ARGENTE. Tailles désassorties et le nombre est limité (12 à 18 dans ce groupe).

Trois autres manteaux SEAL FRANÇAIS (lapon français teint) mais sans manchon. 149.00 — 175.00 — 195.00

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président

A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Institutions pour maladies mentales en 1940

A la fin de 1940 il y a 47,792 patients inscrits sur les registres des soixante institutions canadiennes se consacrant au soin et au traitement des malades mentaux, soit une augmentation de 1.1% en regard de ceux qui étaient sous traitement à la fin de 1939. Les admissions en 1940 s'élevaient à 9,823 et le nombre de patients sous traitement pendant l'année était de 56,823. La moyenne quotidienne des patients hospitalisés est de 43,798 et l'augmentation nette des patients hospitalisés à la fin de l'année est de 4,113.

Les sorties en 1940 se chiffrent à 6,444 et le nombre de décès dans les institutions est de 2,587. De ceux qui sont sortis, 28.2% le sont guéris, 53.3% améliorés et 13.1% ne laissent voir aucune amélioration. Le taux des décès par 1,000 patients sous traitement est de 45.5.

Les dépenses globales pour l'entretien se chiffrent à \$15,259,782, tandis que les dépenses autres que pour l'entretien s'élèvent à \$4,283,539, ce qui fait des dépenses globales de \$19,543,321 pendant l'année.